

SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN

PAR M. LE DOCTEUR P. NEIS.

TEXTE ET DESSINS INÉDITS

(Les gravures sont téléchargeables en cliquant sur les vignettes.

Si la gravure s'ouvre dans une 2^{de} fenêtre: Click droit dessus pour l'enregistrer)



I

Formation de la commission. - Départ de Hanoi en canonnière. - Débarquement à Chu.

Au mois d'avril 1885, afin d'exécuter l'article 3 du traité de Tien-Tsin signé le 9 juin, la France et la Chine nommaient une commission de délimitation des frontières du Tonkin. Cet article du traité était conçu en ces termes

« Dans un délai de six mois à partir de la signature du présent traité, des commissaires désignés par les hautes parties contractantes se rendront sur les lieux pour reconnaître la frontière entre la Chine et le Tonkin ; ils poseront, partout où besoin sera, des bornes destinées à rendre apparente la ligne de démarcation ; dans le cas où ils ne pourraient se mettre d'accord sur l'emplacement de ces bornes ou sur les rectifications de détail qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à la frontière actuelle du Tonkin, dans l'intérêt commun des deux pays. Ils en référeront à leurs gouvernements respectifs. »

Pour accomplir cette mission, le gouvernement français envoya, des représentants de trois ministères. Ce furent : pour le ministère des affaires étrangères, M. Bourcier Saint-Chaffray, consul général, président de la délégation française, M. Scherzer, consul de Canton, et le docteur Neis, médecin de la marine, explorateur en Indochine, membres, M. Pallu de la Barrière, membre adjoint ; pour le ministère de la guerre, le lieutenant-colonel Tisseyre, et, pour le ministère de la marine, le capitaine Bouinai. Un commis de chancellerie de Port-Saïd. M. Delenda, fut adjoint au président comme secrétaire. Nous verrons dans la suite que, pendant ces deux années de voyage, le personnel de la commission subit bien des modifications ; disons tout de suite que, dès son arrivée en Indochine M. Pallu de la Barrière quitta la commission et ne prit aucune part à ses travaux.

MM. Scherzer et Tisseyre se trouvant déjà dans l'Extrême-Orient, les autres membres partirent ensemble de Marseille le 20 septembre et arrivèrent le 11 novembre à Hanoi, où ils furent fort aimablement reçus par le général de Gourcy et son état-major. Le colonel Tisseyre se trouvait à Hanoi,

et M. Scherzer y étant arrivé quelques jours plus tard, la commission, au complet, n'avait plus qu'à se rendre à la frontière.

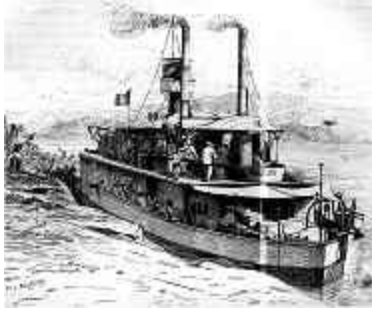


Les commissaires chinois avaient fait avertir qu'ils attendaient à Long-Chéou, ville chinoise située sur les confins du Kouang-Si, non loin de Lang-son, l'arrivée dans cette ville de la délégation française pour se mettre en route et nous rejoindre à la frontière.

Malheureusement, Lang-son, évacué par nos troupes depuis la retraite du colonel Herbingier, n'avait pas encore été réoccupé. L'intention du général de Courcy était de pacifier complètement le Delta et de négliger, au moins pour le moment, les frontières et même tout le haut Tonkin. Dans l'administration comme dans l'armée, cette manière de voir semblait erronée à presque tous ceux qui connaissaient bien le Tonkin : la pacification du Delta paraissait impossible si l'on abandonnait aux bandes irrégulières la plus grande partie du pays qui, on le savait, comprenait dans le nord, du côté de Lang-son et de Cao-bang, des contrées riches et fertiles ; Puis, si l'on regardait le Tonkin comme une voie de pénétration pour notre commerce en Chine ; Il fallait bien s'assurer des routes qui y conduisent. Enfin nous devons à la Chine ; qui avait envoyé une commission de délimitation sur nos frontières, l'exécution de l'article du traité de Tien-tsin. Malgré toutes ces raisons, ce ne fut pas sans peine que M. Saint-Chaffray parvint à triompher des hésitations dit général en chef, et ce ne fut qu'au bout de cinq semaines d'attente à Hanoï que la délégation française put se remettre en route pour rejoindre la délégation chinoise.

Pour atteindre Lang-son, point où nous devons pouvoir nous mettre facilement en communication avec nos collègues chinois stationnés à Long-Chéou, le général Warnet, chef d'état-major, choisit la route prise au mois de février précédent par le général de Négrier. Nous devons trouver à Chu, sur le Lochnam, organisée par l'état-major, la colonne d'escorte qui nous conduirait, sous le commandement du chef de bataillon Servièrre, et les approvisionnements et les coolies (porteurs indigènes) nécessaire à cette colonne.

Le 10 décembre au matin, on s'embarque enfin sur les deux canonnières le Moulin et le Jacquin, qui doivent nous conduire jusqu'à Lam, le port de Chu.



De nombreux amis sont venus nous conduire ; on ne sait trop si notre petite colonne pourra arriver sans encombre à la frontière, mais nous avons bonne confiance et nous sommes heureux de sortir de l'inaction forcée où nous nous trouvions à Hanoi, après avoir pu craindre d'être obligés de renoncer même à tenter de remplir le mandat qui nous avait été confié par le gouvernement.

La commission s'est adjoint à Hanoi deux officiers topographes, MM. les lieutenants Vernet et Bohin. Elle est accompagnée d'interprètes; de lettrés, de domestiques; elle emmène de petits poneys tonkinois, adroits, vigoureux et peu difficiles à nourrir; trois cents coolies, qui seront chargés des approvisionnements personnels de la commission, sont distribués dans quatre jonques chargées de riz et accolées à chacun des flancs des deux canonnières.

Ces petites canonnières ne voyagent guère après le coucher du soleil, à cause des bancs de sable qui encombrant tous les fleuves du Tonkin, mais surtout parce que le commandant, se trouvant le seul officier du bord, est toujours de quart et qu'il lui serait impossible de continuer jour et nuit, sans repos, un aussi pénible service.

On s'installe à l'étroit sur le pont des deux canonnières, ainsi pesamment chargées; le soir on établit les lits de camp les uns près des autres. Les grandes moustiquaires blanches, qui ne nous défendent que fort imparfaitement- de la nuée de moustiques couvrant le fleuve Rouge, donnent au pont du Moulou l'aspect d'un dortoir.

Le lendemain nous mouillons devant Hai-dzuong, et le 12, après avoir passé devant le poste des Sept Pagodes et le Song-thuong, nous nous engageons dans le Loch-nam, charmante petite rivière aux rives boisées, souvent encaissée et parsemée de rochers pittoresques qui en rendent la navigation périlleuse. Quelques jours auparavant, la canonnière le Henry-Liivière s'est défoncée sur l'un de ces rochers, et nous la voyons échouée sur un banc de sable où elle attendra une crue du fleuve pour être renflouée. Le courant est rapide, et les jonques chargées de riz que nous remorquons menacent à chaque instant de couler à fond, malgré l'allure très modérée à laquelle nous marchons; une légère brise venant compliquer la situation, la jonque, exposée au vent, se remplit à moitié et coule à pic avant qu'on ait pu la mener à la berge; les coolies se sauvent assez facilement, et la perte du riz n'a pas pour notre expédition une importance majeure.

Nous nous arrêtons dans l'après-midi au poste de Lam, où doit se terminer notre navigation. Ce poste et celui de Chu, qui n'en est distant que de sept kilomètres, ont été fort éprouvés par le choléra pendant la dernière campagne; il existe encore quelques cas, et l'agglomération de soldats et de coolies que nous

emmenons avec nous peut faire craindre une recrudescence de l'épidémie; aussi nous décidons-nous à passer le plus vite possible dans ces lieux pestiférés.

II

Chu. - Dong-song. - Thanh-moï. - Réoccupation do bang-son.

Le commandant Servière a tout préparé pour une marche immédiate sur Lang-son; il vient nous recevoir à Lam, et, aussitôt nos chevaux et nos bagages débarqués, nous nous rendons au poste de Chu, pour y passer la nuit.

Là se trouve concentrée la colonne; campée autour du poste, elle se compose d'une compagnie du 23^e de ligne, de deux compagnies de tirailleurs tonkinois, d'une section d'artillerie et de trente chasseurs d'Afrique, ces derniers formant l'escorte particulière de la commission. La vue du campement de Chu pendant la nuit formait un spectacle des plus pittoresques; les troupes, placées méthodiquement sur les chemins, entourent complètement les douze ou quinze cents coolis qui portent les bagages et les approvisionnements de toute la colonne; ces coolis, à chacun desquels l'administration a fait distribuer un manteau de feuilles de palmier et une couverture de laine rouge, sont groupés autour de leurs feux, faisant cuire le riz, causant et jacassant toute la nuit au lieu de se reposer; ils ont l'air d'accepter de bon gré la forte corvée qui leur est infligée. Il ne faut cependant pas trop s'y fier, et malgré une étroite surveillance on constate, au moment du départ, une trentaine de désertions.

Le village de Chu se trouve à la limite des régions fertiles ; plus loin, vers Dong-song, le pays est désolé; fertiles partie que les Annamites appellent « le pays de la faim et de la mort »: Malgré l'état troublé des environs, les populations commencent à venir approvisionner le marché de Chu de volailles, d'œufs et (le légumes nous y séjournons vingt-quatre heures pour organiser définitivement la colonne. Nous abandonnons une partie de nos provisions, n'emportant que pour un mois de vivres; cela l'orme encore un convoi assez considérable, car il nous faut tout apporter avec nous et prévoir que nous aurons souvent à traiter nos collègues chinois.

Le 14. nous nous mettons en route pour Pho-cam.

On ne rencontre sur la route que quelques cagnas brûlées et des traces de campements; les rizières sont en friche depuis plusieurs années; ce n'est cependant pas une région infertile, elle a été cultivée autrefois. c'est la guerre et la piraterie qui ont désolé cette partie du Tonkin.

Après le petit poste de Pho-cam, que nous quittons le 15 au matin, le pays devient boisé et fort pittoresque; la route est coupée de nombreux arroyos, et la marche est pénible pour nos coolis: aussi les désertions continuent, et quelques-uns meurent en route du choléra ou plutôt de cette maladie peu décrite qui, dans nos colonnes au Tonkin, a fait tant de victimes parmi nos soldats et surtout parmi les coolis, et à laquelle je ne puis donner d'autre nom que celui de surmenage.

Un, petit poste perdu; appelé Camp tics Tires, surveille la route et assure la communication avec Dongsong, où nous arrivons le soir.

Ce point passe pour l'un des plus malsains du Tonkin, et comment pourrait-il en être autrement? On s'est battu ici il y a peu de mois : les corps nombreux des Chinois tués par les vaillantes troupes du général de Négrier; et surtout ceux des coolis, des chevaux et des mulets qui ont succombé de fatigue pendant cette pénible marche, n'ont été qu'imparfaitement inhumés; ou respire encore à chaque instant des odeurs de cadavres, et il n'est point étonnant que la petite garnison de Dong-song soit des plus éprouvées.

Le 16 nous en partons au point du jour; l'étape est rude, il faut passer le col de Deo-quo par un sentier fort accidenté, pour redescendre ensuite dans la vallée du Song-thuong, que nous retrouvons à Thanh-moï. Ce n'est plus qu'un torrent coulant au pied d'une haute montagne calcaire, véritable muraille infranchissable; courant du sud-ouest au nord-est ; derrière ce massif qui lui sert de rempart, un pirate ayant des bandes nombreuses sous ses ordres, le Cai-Kinh, tient la campagne et s'est rendu maître du pays. La petite garnison de Thanh-moï devra être renforcée pendant les opérations de la délimitation. Le sous-chef d'état-major du général Warnet, le colonel Crétin, qui s'est chargé de l'organisation si délicate du ravitaillement de la colonne doit y séjourner pendant tout le temps que nous passerons dans ces parages. La section d'artillerie et mie compagnie du 23^e commandée par le capitaine Gignous restent aussi à Thanh-moï, à leur grand regret, car chacun voudrait prendre part à la réoccupation de Lang-son. Nous savons bien que les réguliers chinois évacueront devant nous la ville sans aucune difficulté, mais nous ignorons si quelque bande du Cai-Kinh n'essayera pas de résister.

Thanh-moï n'est réoccupé que depuis peu de semaines, et déjà les habitants, rassurés, commencent à se grouper autour de notre fortin, à reconstruire leurs cagnas, à faire sortir des profondeurs des grottes du massif de Dong-naï, où ils les avaient cachés, et à apporter au marché, les porcs, les volailles, le tabac et le paddy. L'immense muraille calcaire au pied de laquelle coule le Song-thuong est composée d'une roche d'un aspect tout particulier, que l'on retrouve çà et là dans toutes les parties du Tonkin et dont les Mots de la baie d'Along sont le type le plus connu. Tout ce massif est creusé de grottes naturelles, nombreuses et profondes, qui ont servi et servent encore d'abris aux habitants, mais trop souvent de refuges et de citadelle aux pirates.

A partir de Thanh-moï nous entrons dans l'inconnu; nous ne savons ce qui va se passer, et l'on respecte désormais strictement l'ordre de marche. les cavaliers réglant leur pas sur celui de l'infanterie; avec nos petits chevaux tonkinois vifs et impatientes, dans ces sentiers de montagne qui s'appellent ici pompeusement « la grande route mandarine de Hué à Pékin », cette marche lente et réglée est aussi fastidieuse que pénible.

D'ailleurs, pas d'incident. La distance jusqu'à Lang-son est trop grande pour être franchie en une étape, puis il ne faut pas y arriver de nuit; aussi le commandant Servière fait-il camper la colonne dans une rizière à peu près sèche, au pied du col de Cut, qui forme la ligne de partage des eaux entre le versant tonkinois et le versant chinois.

Chacun déploie sa tente, car les nuits sont fraîches; le matin le thermomètre marque treize degrés, et nous ne sommes pas habitués à des températures aussi basses. Dès le jour on se met en route, non sans une certaine émotion : c'est la dernière étape avant Lang-son ! Elle est pénible, car le col de Cut n'est

pas d'un passage facile; peut-être même sera-t-on attaqué; mais, nous en avons la confiance, ce soir Lang-son sera réoccupé, et chacun marche joyeusement; il n'est pas jusqu'aux coolis qui, se sentant au bout de leurs peines, ne semblent marcher plus allègrement. Le long de la route on retrouve encore les poteaux renversés et les fils coupés du télégraphe que notre corps d'armée avait établi jusqu'à Lang-son. A midi on s'arrête pour la grande halte, on s'installe à l'abri du soleil dans les hautes herbes pour déjeuner, et pendant ce temps le capitaine Gachet, à la tête d'un peloton de chasseurs d'Afrique, pousse jusqu'à Lang-son, qu'il trouve abandonné et dont les rares habitants, restés chez eux; viennent le recevoir.

A quatre heures nous débouchons entre les forts, sur les collines qui dominent la ville du côté du sud-ouest, et nous apercevons le splendide panorama qu'offre de ce point la plaine de Lang-son. Au premier plan est la ville, formée, comme toutes les villes annamites, d'une enceinte fortifiée ou ville officielle et d'un marché, situé en dehors, où vivent les commerçants. La ville fortifiée ne se compose plus que de ses grandes murailles, de magasins de riz et de pagodes brûlées et en ruines. Cependant, sur le réduit, charmante petite colline couverte de sapins, une pagode et les nombreux tombeaux qui l'entourent semblent avoir échappé au désastre.

Au delà de la ville serpente le coking, déjà navigable ici pour les petites pirogues, puis, au delà du fleuve, la petite ville chinoise de Kilua, bien bâtie en brique, dominée par les deux forts entre lesquels le général de Négrier victorieux fut si malheureusement atteint d'une balle dans la journée du 28 mars; à droite et à gauche s'étend une riche plaine bien cultivée, parsemée d'immenses blocs calcaires aux formes tourmentées, qui étaient autrefois des îlots; la mer en a rongé la base et beaucoup affectent l'aspect de champignons.

Les villages sont nombreux et fort peuplés tout le long du coking; l'absence presque complète d'aréquiers, de cocotiers et de bananiers leur donne un caractère absolument différent de ceux du Delta.

A cinq heures nous saluons le pavillon français hissé sur la porte nord de la ville, et nous nous installons dans une des maisons du marché. Nous visitons aussitôt la citadelle ruinée, et les officiers nous mènent près du lieu où fut inhumé le jeune lieutenant Bossant, officier d'ordonnance du général Brière de l'Isle, qui tomba frappé mortellement d'une balle, à côté de son général; lors de la prise de Lang-son; ses camarades s'apprêtent à lui élever un mausolée, que nous pûmes voir à notre retour dans cette ville et dont nous donnons plus loin le dessin d'après une de nos photographies.

Ce soir-là même, un officier chinois vint nous trouver pour nous dire que les commissaires chinois se trouvaient à Long-chéou et qu'ils allaient se mettre en route pour la Porte de Chine. Dès le lendemain le commandant Servièrre passait le Song-kikong avec une faible reconnaissance, et les réguliers chinois, peu nombreux, qui se trouvaient au marché de Kilua, se retiraient pacifiquement devant nos troupes.

III

Kilua. - Dong-dang. - Les commissaires chinois.

Le 20, accompagné de M. Scherzer, le consul de Canton, qui parlait le chinois, le commandant Servièrè se rend avec un petit détachement, à Dong-dang, à quinze kilomètres de Lang-son, où un corps de réguliers chinois. sous les ordres du général Tsou, s'était installé et avait préparé les logements des commissaires chinois et de leur escorte.

On parle avec eux; le commandant Servièrè et M. Scherzer poussent même ,jusqu'à la Porte de Chine, située à trois kilomètres de Dong-dang et qui forme ici la frontière du Tonkin et de la Chine.

Ils reviennent le soir à Lang-son, accompagnés d'un tin-chaï, porteur d'une lettre officielle pour le président de la délégation française, après avoir laissé à Dong-dang un détachement de tirailleurs tonkinois.

La lettre était de Teng-tcheng-siéou, président de la délégation chinoise, qui souhaitait la bienvenue, aux commissaires français et les avertissait qu'il allait se mettre en route de Long-chéou pour aller à la Porte de Chine. Dès qu'ils apprirent ces nouvelles, M. Saint-Chaffray et ses collègues furent unanimement d'avis qu'il fallait se rendre le plus tôt possible à Dong-dang et s'y établir. Nous devons regarder Dong-dang comme faisant partie du Tonkin, et, si les commissaires chinois désiraient venir habiter cette ville, nous voulions les recevoir comme nos hôtes, mettre en cette qualité les meilleurs logements à leur disposition, mais leur bien montrer qu'ils étaient chez nous.

Le 21 au matin, on se remettait donc en route avec les trente chasseurs d'Afrique pour toute escorte, et nous suivions, au fond d'une riche vallée, le sentier qui continue la route mandarine au delà de Lang-son.

Le pont de Lang-son a été coupé lors de la retraite du colonel Herbinge; nous passons le coking par un gué assez dangereux, et quelques minutes après nous sommes au marché de Kilua, habité presque exclusivement par des Chinois.

Cette petite ville ne paraît pas avoir beaucoup souffert de la guerre ; les habitants nous regardent avec plus d'étonnement que de malveillance; le marché est assez bien approvisionné, et ce n'est que du côté des forts que l'on aperçoit les ruines de quelques maisons brûlées. Après Kilua on traverse (le grandes rizières; on aperçoit de chaque côté, mais le plus souvent à une certaine distance de la route, des villages bien peuplés; les habitants se sont remis au travail, et les buffles sont dans les rizières.

La présence des réguliers chinois, qui nous ont cédé la place, a suffi pour assurer à ces pauvres gens une sécurité relative en éloignant les pirates; notre arrivée et le changement de maître ne paraissent pas les inquiéter outre mesure. En approchant de Dong-dang, les bords de la route deviennent moins cultivés, et le pays semble moins peuplé; il n'en est rien cependant, et, derrière les collines arides qui bordent la route, nous trouverons, dans nos promenades, des vallées fertiles, des villages peuplés et des bois de badiane qui font la richesse de cette contrée. Sur la plupart des collines qui dominent le chemin on voit des traces de fortins chinois, et ces fortins se multiplient en approchant de Dong-dang; ils ne se composent d'ailleurs le plus souvent que d'une tranchée et d'un rempart de terre couronnant les sommets.

Dong-dang, situé à l'embranchement de la route qui va au nord à That-ké et à Cao-bang et de la route de Lang-son à la porte de Chine, était un marché d'une certaine importance. Nous trouvons la ville, habitée naguère par des Chinois qui s'adonnaient au commerce de riz avec la Chine et aussi à la fabrication de l'huile de badiane, à peu près déserte; des trois ou quatre rues dont elle se composait, une seule et une partie de la grande place sont encore debout ; le reste a été brûlé et détruit pendant les combats qui s'y sont livrés au commencement de l'année. Bâtie en brique au pied de massifs calcaires semblables au mont Dong -naï dont nous avons parlé, sur les bords d'un cours d'eau limpide, elle se présente, en venant de Lang-son, sous un aspect fort pittoresque, entre ses trois grandes pagodes assez bien conservées, mais crénelées et ayant servi de blockhaus; elle est dominée par une petite pagode paraissant sortir d'une grotte creusée dans un rocher élevé, ombragé de grands arbres. Les environs, très accidentés, nous promettent de charmantes promenades pendant les loisirs que nous laisseront les opérations de délimitation.



Ces loisirs ne furent que trop nombreux, grâce aux tergiversations, aux lenteurs et aux contestations peu soutenables de nos collègues chinois. La procédure à suivre, le lieu de réunion, les escortes qui doivent accompagner chaque délégation, voilà les questions graves et importantes qui font d'abord perdre ; plus de quinze jours. Enfin on tombe d'accord que les séances auront lieu alternativement, chez les commissaires chinois, à la Porte de Chine (appelée en annamite Cua-ai et en chinois Che-nam-quan), et, chez nous, dans la pagode de la grande place, à Dong-long. Les deux délégations seront escortées par les soldats de leur pays, sans armes, quand elles se rendront l'une chez l'autre. Après de nombreuses visites et lettres préliminaires; après les cadeaux et les visites du nouvel an, on parvient, non sans peine, à se réunir en séance officielle pour la première fois le 12 janvier 1886, à Dong-dang.

Alors commencent à se produire les prétentions les plus exagérées de la part de la délégation chinoise; mais les commissaires ne les exposent que peu à peu; la moitié de chaque conférence se passe en compliments oiseux, et il est impossible d'obtenir que l'on ait plus de deux ou trois conférences par semaine. Ce qu'il fallut de patience, d'habileté et aussi de fermeté à notre président, qui, le plus souvent, se sachant toujours d'accord avec ses collègues; prenait seul la parole dans ces conférences, on pourra se le figurer quand nous aurons dit qu'après avoir rompu deux fois les négociations, ce ne fut que le 20 mars que purent commencer les opérations effectives de reconnaissance de la frontière.

Heureusement nous n'avons pas à raconter ici l'histoire détaillée de ces chinoiseries peu récréatives; disons seulement qu'en dehors des discussions d'affaires parfois irritantes, les rapports de la plus parfaite urbanité et même de la plus grande cordialité ne cessèrent de régner entre les deux délégations.

On s'invita plusieurs fois réciproquement à dîner. La délégation française fit de son mieux pour rendre à la délégation chinoise les repas, somptueux et détestables où les nids de salangane, les ailerons de requin, les holothuries et autres mets chinois aussi recherchés qu'immangeables nous étaient servis à profusion, arrosés de vin de riz chaud, de ce thé astringent et sans parfum qui fait les délices des grands mandarins, mais aussi de bon champagne de première marque, que nos collègues ne détestaient point.

Sur l'avis du consul de Canton, le seul d'entre nous habitué aux usages des mandarins chinois, toutes les conférences officielles, chez nous comme chez nos collègues, se tenaient autour d'une table servie de gâteaux, de fruits confits et de confitures, en buvant du thé et du champagne, et en fumant des cigares.

Parfois, après une chaude discussion dans laquelle on voyait qu'il serait impossible de s'entendre, Teng le président de la délégation chinoise, changeant de figure et prenant un air, souriant, demandait qu'en remit à quelques minutes les affaires sérieuses, et l'on causait par interprète de choses et d'autres jusqu'à ce que l'un des deux présidents eût proposé de recommencer à parler d'affaires; la discussion reprenait alors au point où on l'avait laissée. Notons encore cependant le procédé de discussion suivant, employé sans cesse pour nous faire perdre du temps. Une question quelconque étant agitée et le président Teng se voyant à bout d'arguments, le second mandarin Wang-tché-chouen, tautaï des riz de la province de Canton, la j reprenait presque dans les mêmes termes et avec une telle apparence de bonne foi qu'il fallait recommencer à discuter avec lui: puis c'était le tour de Li-bing-jouei, le troisième commissaire, ancien directeur de l'arsenal de Shang-haï, qui, avec les circonlocutions les plus aimables, et les discours les plus embrouillés, développait les mêmes arguments comme s'il n'en avait pas été question avant lui. Nous ne parlerons pas de Li-ping-heng, le gouverneur du Kouang-si, vieux mandarin mandchou, qui ne prit jamais part à la discussion que par, des gestes et des ricanements inconvenants et que M. Saint-Chaffray dut en plusieurs circonstances faire rappeler à l'ordre par le président Teng.

Nous manquions d'interprètes, car M. Scherzer, comme M. Haïtce, qui lui succéda à la commission, bien que connaissant le chinois, ne pouvaient, en leur qualité de membres de la commission, s'astreindre à ce rôle pénible et subalterne, leur fonction devant être surtout de contrôler l'interprétation; nos collègues chinois étaient beaucoup mieux partagés que nous. Outre M. James Hart, frère de sir Robert Hart, attaché à la délégation chinoise comme conseiller et qui voulut bien souvent, surtout dans les conversations particulières, nous servir de truchement, un ingénieur de la marine chinoise, Li, qui avait été longtemps attaché à

l'arsenal de Fou-tchéou, avec le commandant Gicquel, et qui était venu se faire diplômé en France, fit presque à lui seul toute l'interprétation.

Après plus de deux mois et demi d'interminables discussions, après avoir par deux fois rompu les conférences et demandé des instructions à nos gouvernements respectifs, on parvint à s'entendre sur les bases suivantes : on commencerait par reconnaître l'ancienne frontière, la seule qui existât pour nous, puis on s'entendrait sur les rectifications de détail qui pourraient y être faites, et l'on ne poserait de bornes qu'après l'achèvement de ces deux opérations.

Le président Teng refusant absolument de se rendre sur les lieux, il fut décidé que les deux présidents ne se déplaceraient pas et que les autres commissaires, voyageant de conserve, parcourraient la frontière en commençant par les environs de la Porte de Chine.

IV

Occupation de That-ké. - Les pirates. - Mort de M. Scherzer.

Pendant ces discussions le commandant Servièrre ne restait pas inactif Aussitôt après avoir organisé le poste de Dong-dang et assuré sa défense. il se porta vers le nord, occupa sans coup férir That-ké, poste assez important, à trois journées de marche au nord de Dong-dang, servant d'appui et de lieu de ravitaillement au pirate Cai-Kinh, et y laissa une compagnie de tirailleurs tonkinois. Pendant ce temps, le colonel Crétin, qui avait transporté son quartier général de Thanh-moi à Lang-son, organisait fortement notre ligne d'étapes, et la commission pouvait procéder avec une sécurité relative. On en profita pour envoyer immédiatement nos officiers topographes, MM. Vernet et Bohin, avec de faibles escortes de linh-tap, procéder au lever de la frontière, et cette mission était loin d'être sans dangers. Quand il leur arriva par mégarde, ce qui était inévitable, de passer, dans le cours de leurs levés topographiques, sur le côté chinois de la frontière, ils furent toujours, il est vrai, avertis d'une façon convenable par les autorités chinoises et s'empressèrent d'obtempérer à leurs avis. Mais, même après l'occupation de That-ké, des bandes de pirates disséminées ne cessaient d'infester la contrée. La ligne de retraite des bandes dispersées du Cai-Kinh, qui se retiraient en Chine, emmenant avec elles le butin et surtout les femmes volées dans le Delta, passait entre Dong-dang et That-ké. Toute cette région accidentée du nord est sillonnée de sentiers qui donnent accès à des passes nombreuses conduisant du Tonkin en Chine. Au commencement du mois de janvier, MM. Bohin et Vernet, étant partis avec dix tirailleurs tonkinois pour lever la frontière entre Dong-dang et Ban-tao, situé à dix kilomètres seulement, aperçurent, en arrivant près de ce village, un certain nombre de pirates qui s'enfuirent à leur approche. Au même moment ils virent accourir à eux huit femmes annamites avec leurs enfants, qui vinrent se jeter à leurs pieds. Elles racontèrent qu'elles avaient été volées dans le Delta et qu'en ce moment une troupe, forte de plus de trois cents hommes, les conduisait en Chine à marche forcée; les pirates, qui avaient pris la petite escouade de nos officiers topographes pour l'avant-garde d'une troupe plus nombreuse, s'étaient enfuis, et l'une d'elles, femme d'un tirailleur annamite de la province de Bacninh, ayant reconnu l'uniforme des linh-tap, elles venaient leur demander protection. On ramena à Dong-dang ces malheureuses, épuisées par les fatigues et les privations, on les soigna quelque temps, et, après qu'elles eurent donné à l'autorité militaire de précieux renseignements sur les bandes de pirates, elles purent retourner dans leurs familles.

Les promenades, même à peu de kilomètres de Dong-dang, n'étaient donc pas sans dangers dans les premiers temps, et, quand la petite pluie fine et serrée qui tombait presque continuellement nous laissait quelque répit, nous ne pouvions explorer les environs qu'à cheval, en armes; précédés et suivis de deux chasseurs d'Afrique, fort mauvais moyen pour étudier les habitants et les ressources d'un pays, et nous rendre compte des mœurs, de la civilisation, de la langue, etc., de cette population thé si peu connue, qui peuple toute la région de Dong-dang.

Nous pûmes cependant, même dès les premiers jours, parcourir la route déjà connue de Lang-son et celle beaucoup plus intéressante de That-ké. De ce côté la sentier suit à droite, presque continuellement, la frontière formée par une chaîne calcaire parfois taillée à pic comme une immense muraille, parfois formée d'une série de pitons reliés entre eux par de petits vallons très abrupts. De nombreuses grottes sont creusées par la nature dans les parois des rochers; quelques-unes sont habitées par les Thôs, qui y trouvent un refuge contre les pirates; ce sont souvent les plus inaccessibles, et l'on ne peut y arriver qu'au moyen d'une longue et mince échelle de bambou que les habitants retirent chaque soir en cas de danger; d'autres ont été converties en pagodes et contiennent un grand nombre d'idoles bouddhiques d'un travail assez grossier. A gauche de la route se succèdent des mamelons arrondis, couverts de hautes herbes et séparés par des vallées cultivées en rizières qui s'étendent jusqu'au pied des rochers calcaires.

Un jour que le capitaine Bouinai et moi nous nous étions aventurés plus loin que d'ordinaire sur la route de That-ké, précédés et suivis, comme c'était l'ordre, de deux chasseurs d'Afrique à cheval, nous fûmes avertis par les deux chasseurs qui étaient en avant qu'ils apercevaient au détour des sentiers, à moins de cent mètres. une troupe de pirates.

Nous vîmes en effet une petite troupe en armes, dont le chef poussa un cri modulé qui nous parut être un signal ou un appel, et nous distinguâmes parfaitement des fusils et des lances. Aussitôt rejoints par les deux chasseurs qui venaient derrière, nous piquons des deux et nous nous trouvons, avant qu'ils aient pu songer à prendre la fuite, maîtres de six indigènes qui se rendent sans difficulté. Mais les armes ont disparu : plus de fusils, plus de lances; j'interroge celui qui paraît être le chef ; il me répond qu'il n'a jamais eu de fusils ni d'armes d'aucune sorte et qu'il n'est pas un pirate; j'ai beau insister et menacer, me servant de toute ma connaissance, d'ailleurs assez restreinte, de la langue annamite, lui représenter qu'il est inutile de nier, puisque nous avons aperçu ses armes : il continue à protester énergiquement de son innocence. Pendant ce débat, le capitaine Bouinai avait fait mettre pied à terre à deux chasseurs d'Afrique, et, en fouillant les hautes herbes qui bordaient le sentier, ils ne tardèrent pas à trouver trois fusils à mèche ayant encore leurs mèches allumées, un pistolet d'arçon tout amorcé, quelques sabres et des lances. Ne pouvant s'enfuir, ils avaient essayé de dissimuler leurs armes. Aussi, bien persuadés que nous avions arrêté de dangereux pirates, nous leur enjoignîmes de marcher entre nous, et nous revînmes au pas à Dong-long, ramenant les prisonniers, et tout fiers de notre capture.

Ils se laissèrent d'ailleurs conduire avec la plus grande docilité et sans protestations; puis, une fois arrivés et remis entre les mains de l'autorité militaire, leur chef exhiba un papier écrit en français, qu'il s'était bien gardé de nous montrer, et qui n'était autre chose qu'une commission de bang-bien ou chef de la police, signée du commandant Servièrre. Le commandant reconnut d'ailleurs son homme, qui, interrogé sur la conduite étrange qu'il avait tenue à notre égard, répondit qu'il faisait une ronde, ayant toujours ses armes prêtes à tirer pendant qu'il était en route, et que la vue de six cavaliers fondant sur sa petite troupe l'avait terrifié, il avait alors fait cacher les armes. Une fois celles ci découvertes, comme il savait qu'on ne lui ferait aucun mal avant de le juger, il avait mieux aimé venir s'expliquer à Dong-dang, près du commandant, que de nous montrer son brevet de bang-bien.

Nous avons donc arrêté la police en croyant arrêter des pirates; nous étions, je l'avoue, légèrement confus et désappointés. Cependant, en pensant à l'effarement de ces gens à notre aspect, au cri d'appel du chef, à leur conduite si extraordinaire à notre égard, nous restâmes toujours dans le doute, et nous ne pouvons nous persuader que leurs intentions fussent aussi pures qu'ils le prétendaient. On peut bien facilement, en ces moments troublés, jouer un double jeu, et les rôles de pirates et de gendarmes ne sont pas incompatibles.

Au bout de quelques semaines le temps devint plus froid, et plus sec; la température, le matin, variait entre six et douze degrés; le pays devint plus sûr. et surtout notre confiance dans les habitants plus grande, et nous pûmes entreprendre quelques promenades intéressantes; ce fut vers cette époque que nous eûmes le malheur de perdre l'un d'entre nous.

M. Scherzer souffrait depuis plus de dix-huit mois d'une dysenterie chronique, contractée au cours de la dure campagne qu'il avait faite pendant la dernière guerre, sur les bateaux de l'escadre de l'amiral Courbet. Mal remis par un court séjour en France, il n'avait pas tardé à subir une rechute peu après son arrivée à Canton. Quand il nous rejoignit à Hanoi, il paraissait encore vigoureux, son appétit n'était que trop bon et il avait toutes les apparences de la santé ; il n'en était pas moins profondément atteint, et il le sentait bien lui-même; mais j'eus beau insister pour le faire renoncer au dessein de nous suivre, il ne voulut rien entendre. La mission que nous avions à accomplir était intéressante, pénible., elle pouvait offrir des dangers : à aucun prix il ne voulait s'y soustraire; il sentait aussi qu'étant le seul d'entre nous qui connût la langue chinoise, son absence eût mis la délégation française dans le plus grand embarras. Il supporta assez bien le voyage, mais pendant le séjour de Dong-dang son état s'aggrava rapidement; l'habitation dans ces logements chinois ouverts de tous côtés, au rez-de-chaussée sur la terre nue, par un temps froid et brumeux, ne laissait pas de prise au traitement, que l'absence de lait frais rendait illusoire.

La maladie progressait, et il abusait de ses forces, montait à cheval, et assista aux séances Jusqu'au dernier moment, toujours gai et content et ne voulant pas entendre parler, du retour en France avant l'achèvement de nos travaux. Au commencement de février arriva de France un membre adjoint à la délégation, M. Haïtce, ancien élève de l'École des langues orientales, connaissant la langue chinoise, et sa présence pouvait permettre à M. Scherzer de nous quitter; il ne consentit à le faire qu'à la dernière extrémité, vers la fin de février; il reçut en route la croix de la Légion d'honneur, mais ne put arriver jusqu'en France et succomba pendant la traversée de la mer Rouge.

V

Le marché de Dong dans. - Les Thôs. - Fabrication de l'huile de badiane.

Les habitants de Dong-dang ne tardèrent pas à prendre confiance dans toute la région, et le colonel Crétin put bientôt trouver à Lang-son des quantités de riz suffisantes non seulement pour nourrir les troupes indigènes, mais encore pour en envoyer aux postes de Thanh-moï et de Dong-son. Chaque jour le marché de Lang-son se trouvait approvisionné de volailles, de poisson du Song-kikong et de légumes, et le jeudi les porcs; les bœufs le tabac, l'opium et l'eau-de-vie de riz abondaient sur le marché. L'intendance put même se procurer une trentaine de poneys du pays au prix de quinze à vingt piastres

(soixante à quatre-vingts francs). Malgré tout, le marché de la ville chinoise de Kilua resta toujours plus fréquenté que celui de Lang-son.

A Dong-dang il fut difficile d'empêcher tous les villages environnants de se rendre, comme c'était leur habitude, à la Porte de Chine, où les cinq à six mille réguliers campés dans les forts, les commissaires chinois, leur escorte et leurs nombreux domestiques représentaient une masse respectable de clients et de consommateurs; les habitants s'habituèrent cependant assez vite à se réunir à Dong-dang au moins tous les samedis, et le marché devint alors considérable.

Dès la pointe du jour on voyait arriver les populations par tous les chemins; portant de lourds paniers. Dans la rue s'échelonnaient les marchands d'oies, de chapons et de poulets, les marchands d'huile de ricin, d'arachides et d'eau de vie de riz, accroupis derrière leurs grandes jarres, puis les marchands de légumes, patates douces, igname, taro, courges, macres; etc. La place était couverte d'un quadruple rang de boutiques.

Les marchands d'opium étalaient sur de petites tables leur précieuse marchandise, opium du Yunnan et du si, d'assez médiocre qualité cependant, qu'ils vendent ordinairement, en détail, au poids de l'argent. Plus loin, les nombreux marchands de quincaillerie et de bimbeloterie chinoises exposaient à terre les petits miroirs, couteaux, pipes à opium, etc., et des cotonnades d'origine anglaise. Près de la pagode, un peu plus loin, ficelés dans des paniers de bambou et poussant des cris lamentables, on voyait des porcs de toutes les tailles et de jeunes chiens destinés, eux aussi, à être mangés.

Les boutiques les plus entourées et les plus nombreuses étaient celles de vieilles femmes rangées à la file, derrière des monceaux de tabac haché très finement et de feuilles de la même plante. Devant chacune d'elles brûle une petite lampe, formée d'un godet contenant de l'huile de ricin et dans lequel trempe une mèche en moelle de jonc. Près de la lampe se trouve une pipe formée par un bambou de la grosseur du poignet, à la partie inférieure duquel est adapté un second bambou de la grosseur d'une plume d'oie. La partie inférieure du gros bambou est remplie d'eau : c'est la pipe à eau de tous les Thôs; que l'on retrouve aussi en bien d'autres endroits en Indochine. Les acheteurs se pressent autour des marchandes et vont de l'une à l'autre, fumant une pipe à chaque boutique pour choisir leur tabac en connaissance de cause.

Près de là sont les marchands de bétel et de chaux. N'ayant que fort peu de noix d'arec séchées (le troisième ingrédient constitutif de la chique de bétel), ils les remplacent par des feuilles de tabac, des écorces astringentes et du cachou.

La garnison de Dong-dang, composée d'une section du 23^e de ligne, d'une compagnie de tirailleurs annamites et d'un peloton de chasseurs d'Afrique, circulait librement dans le marché sans qu'il se produise jamais aucun trouble. Parfois quelques réguliers en uniforme venant de la Porte de Chine tentaient de s'introduire dans le marché et on les éconduisait poliment, sans protestation de leur part.

Le télégraphe avait été rétabli de Lang-son à Dong-dang; les routes, améliorées, rendaient la surveillance plus facile; aussi, la sécurité régnant dans le pays, il nous fut possible de nous passer d'escorte dans nos promenades et par conséquent de visiter de près les villages des Thôs. Ce sont des gens vigoureux, de

taille moyenne, tenant de l'Annamite et du Chinois du Sud. Ils ont les pommettes moins saillantes, le nez moins aplati que les Annamites, dont ils ont les cheveux longs et les vêtements; les femmes ne portent pas le kékan (pantalon annamite), mais un jupon court en cotonnade grossière, comme les femmes laotiennes. Leur langue diffère totalement de l'annamite. Nous avons trouvé beaucoup de mots siamois ou laotiens et des plus usuels; tels que kinkao, signifiant « manger le riz » et en général « manger ». Cette langue possède aussi, nous dit-on, beaucoup de mots cantonnais. Comme chez toutes les peuplades qui vivent séparées et dont les voies de communication sont difficiles, les dialectes sont nombreux. Les notables connaissent presque tous le cantonnais et parfois l'annamite. C'est un peuple essentiellement agriculteur; je ne lui connais d'autre industrie que l'art, spécial à certaines familles, de fondre l'argent et d'en faire des boucles d'oreilles et surtout des bracelets d'une forme assez originale. On trouve aussi dans les fermes des vans pour le riz, de forme perfectionnée, qu'ils fabriquent eux-mêmes, excepté la partie métallique, qu'ils font venir de Chine ainsi que leurs instruments aratoires.

On peut distinguer autour de Dong-dang deux régions bien dissemblables.

L'une, située entre les routes de la Porte de Chine et celle de That-ké, qui paraît montagneuse, inculte, composée par les massifs calcaires dont nous avons parlé, aux formes tourmentées, tantôt montrant à nu le marbre gris et blanc, tantôt couverts de hautes herbes, et souvent aussi, entre les rochers, de belles plantes ornementales.

Si l'on gravit l'un des nombreux sentiers abrupts qui traversent la première chaîne, on arrive, après une ascension de deux ou trois cents mètres par des défilés étroits, parfois fermés par des portes de bambous ou défendus par des palissades de pierres sèches, dans de véritables cirques entourés de tous côtés par des collines à pic, et au milieu desquels s'élèvent un certain nombre de rochers isolés, de même formation que les collines.

Ces cirques, analogues à ceux formés par les îlots de la baie d'Along, sont assez irréguliers ; le sol est fertile et bien cultivé en rizières; on y rencontre quelques buffles, et dans les angles on aperçoit des villages thôs, composés chacun de trois ou quatre cabanes, situés à proximité des cours d'eau, parfois cachés dans une anfractuosité de rochers, parfois même utilisant, comme magasins à riz, les grottes profondes dont sont percées les montagnes. Les cabanes, bâties sur des pieux, à un mètre au-dessus du sol, ressemblent absolument à celles des Muongs et des Laotiens; elles paraissent encore plus sales et moins confortables; on y constate la même absence de tout mobilier, mais il ne faut pas oublier que ces malheureuses populations des frontières sont sans cesse exposées, depuis de longues années, aux invasions continuelles des pirates.

Plusieurs cirques communiquent entre eux par des défilés très étroits; ils se ressemblent absolument, et il faut s'orienter avec soin pour ne pas se perdre dans ces dédales, car les villages sont encore assez éloignés les uns des autres et en grande partie abandonnés; les rochers isolés présentent la même forme en champignon que dans la plaine de Lang-son, et l'on constate à leur base l'action évidente de la mer, qui autrefois les battait de ses flots. Outre le riz, on ne rencontre guère dans cette région que quelques champs de taro dans les parties les plus inondées et quelques plantes potagères dans un petit enclos près des maisons. Le gibier est rare : pas de cervidés et peu de félins; on ne rencontre que

quelques perdrix dans les hautes herbes, des bécassines dans les lieux humides, et quelques rares poules d'eau le long des ruisseaux.

Le reste du pays diffère totalement de la région que nous venons de décrire. Il est couvert de collines mamelonnées formées de schistes et d'argile ferrugineuse, et l'on aperçoit rarement le rocher à nu sur leurs flancs arrondis couverts de hautes graminées; du moins le long des routes fréquentées. Sitôt que l'on s'enfonce dans le pays en s'éloignant des principales routes, on arrive, en suivant des sentiers à peine tracés, à des villages plus peuplés et plus riches que dans la région précédente; les vallées sont cultivées en rizières, et les collines sont couvertes de bois régulièrement plantés d'arbres que, sans être botaniste, on reconnaît immédiatement à la forte et suave odeur d'anis qu'ils répandent.

L'*Illicium anisetum* ou anis étoilé est une charmante magnoliacée qui pousse, dit-on, spontanément dans certaines forêts vierges de cette contrée; mais on la trouve surtout cultivée par les Thôs sur la pente des collines. C'est un arbre de dix à quinze mètres, à feuillage toujours vert, ressemblant à un grand myrte de forme pyramidale assez régulière, avec des rameaux dressés droits, feuillus seulement aux extrémités.

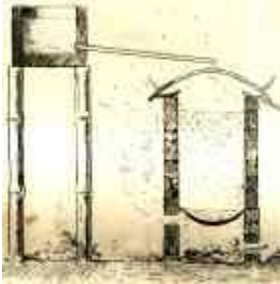
La culture de cet arbre fait la richesse du pays à cause de l'huile ou plutôt essence de badiane très estimée que l'on extrait de ses fruits. Toute la plante, l'écorce comme les feuilles, exhale une forte odeur d'anis; les fleurs, très odorantes, paraissent en janvier en petits bouquets blancs à l'extrémité des rameaux; les fruits se forment et grossissent très vite, puis mûrissent fort lentement, accumulant l'essence de badiane dans l'écorce ligneuse qui entoure la graine. En juin ou juillet, le fruit est mûr; mais, depuis quelques années, probablement à cause de l'insécurité du pays, qui porte le cultivateur à réaliser le plus vite possible le montant de ses produits, la récolte se fait plus tôt, alors que le fruit est encore vert. Cette coutume, aussi nuisible au producteur qu'à l'acheteur, prendra fin aussitôt qu'une maison française sérieuse voudra s'occuper de la fabrication de cette essence et pourra acheter les récoltes sur pied.



Les Thôs en effet cultivent la badiane, mais vendent toujours les fruits aux Chinois, qui, seuls, ont le monopole de la fabrication de l'essence.

Un botaniste distingué, M. Balansa, qui séjourna en même que nous du 30 janvier au 25 février à Dong-dang et avec lequel j'eus le plaisir de faire de nombreuses excursions, donne à ce sujet les renseignements suivants

« On voit les Chinois s'établir en été dans tous les villages où l'on cultive la badiane. Presque tous sont originaires du Kouang-si, ils n'arrivent dans la province de Lang-son que pour l'époque de cette fabrication, apportant avec eux leur appareil ou plutôt un chaudron, les autres parties de leur alambic pouvant se trouver sur les lieux. L'essence fabriquée, ils la font parvenir à Canton par la voie de That-ké. Leurs appareils à distiller sont très simples, mais défectueux. ils ne pourront lutter contre ceux, bien plus rationnels, que les Européens pourraient installer dans le pays. »



Au milieu de la plupart des villages thôs on remarque une mare vaseuse profonde où l'on jette toutes les immondices, ce qui doit forcément contribuer à l'insalubrité de ces habitations; les Thôs sont, en effet, très sujets à la fièvre palustre; cette mare sert à l'élevage de nombreux canards et d'une sorte d'oie grise, élégante, à bec noir pointu surmonté de deux tubercules, ressemblant plutôt à un cygne qu'à une oie; mais c'est surtout un vivier presque inépuisable, où pullulent les carpes; qui atteignent des tailles énormes, les anguilles à la peau claire et bigarrée comme celle de certains serpents, et un gros poisson à longs barbillons, à ventre plat, à la chair molle et fade, que l'on retrouve dans les rizières inondées et dans toutes les mares vaseuses de l'Indochine. où il est fort apprécié de tous les mangeurs de riz.

On conçoit qu'à part les promenades dans les alentours et les discussions avec les collègues chinois la vie, à Dong-dang fut assez monotone. Les maisons abandonnées et habitables à l'intérieur de la ville étaient peu nombreuses, et le capitaine Bouin et moi nous dûmes nous contenter, à noies deux, d'un étroit rez-de-chaussée ne recevant de jour que sur le devant par la porte et par une étroite fenêtre fermée au moyen de planchettes mobiles. Nos deux lits de camp, établis sur la terre nue occupaient la plus grande partie de la pièce, et une petite table raboteuse située près de la fenêtre servait de bureau de travail.

Quand les habitants, la plupart de race chinoise. qui s'étaient réfugiés en Chine à notre approche, revinrent réclamer leurs maisons. on leur dit de produire les preuves de leur propriété et on les indemnisa mensuellement pendant le temps que les logements furent. occupés.

Nous avons quitté Hanoï par des chaleurs de vingt huit et trente degrés. et peu de jours après. dès 1^e mois de janvier. le thermomètre marquait six à huit degrés le matin à Dong-dang ; pendant que tombait une petite pluie fine et serrée ; nous commençons à souffrir du froid et plusieurs d'entre nous furent pris de la fièvre. Nous finies bâtir à l'intérieur de nos cases, avec les briques des maisons brûlées, de vastes cheminées. qui les assainirent et les chauffèrent à la fois.

Les miliciens annamites venus du Delta étaient, eux aussi, peu habitués à cette température; étant fort légèrement vêtus. n'ayant pour tout couchage qu'une mince couverture; ils furent bientôt atteints en

grand nombre de fièvre et de bronchite et en l'absence de tout autre médecin militaire j'offris au commandant Servièrre d'installer le service médical et de m'en charger tant que mes occupations de membre de la commission m'en laisseraient le loisir. D'autres malades fort intéressants étaient les malheureux coolis qui passaient par Dong-dang, allant de Lang-son à That-ké pour approvisionner cette garnison. Je les soignais de mon mieux, dans des hangars ouverts de tous côtés où l'on fit construire des claies de bambous qui leur servirent de lit: mais j'en perdis quand même par suite d'accès pernicieux à forme algide. Nous ne croyons cependant pas qu'en temps ordinaire cette région soit malsaine; les chaleurs d'Afrique, bien vêtus et bien nourris, ne donnèrent que peu de malades. Dans tous ces pays de rizières la suspension des cultures pendant un an ou deux suffit pour engendrer la malaria: telle région qui, bien cultivée et peuplée; sera saine et pourra sans danger être habitée même par les Européens, deviendra un foyer pestilentiel, infesté de fièvres pernicieuses si les rizières restent en friche pendant quelques années. Les conditions défavorables dans lesquelles se trouvent les troupes en campagne, dans des contrées aussi éloignées des approvisionnements font aussi qu'on ne peut juger de la salubrité du pays par leur état sanitaire dans un état normal. Les troupes qui formaient les escortes de nos collègues chinois à la Porte de Chine et les réguliers chinois campés dans les forts environnants furent beaucoup plus éprouvés par la fièvre que nos soldats européens et annamites.

P. NEIS.

(La suite à la prochaine livraison.)

SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN,

PAR LE DOCTEUR P. NEIS.

TEXTE ET DESSINS INÉDITS

VI

Commencement de la délimitation du terrain., Aspect du pays

Après s'être enfin mis d'accord sur la manière de procéder, avoir réglé le chiffre et la marche des escortes, on convint, avant de partir, d'avoir à la Porte de Chine une séance officielle à laquelle assisteraient les deux présidents, pour déterminer en ce lieu le point qui devait servir de frontière.

Au moment de quitter Dong-dang pour nous rendre à la conférence, nous apercevons sur la route de Chine, sur les hauteurs qui dominent Dong-dang et jusque sur la route de That-ké, sur des territoires que nous regardions à juste titre comme annamites, les réguliers chinois se déployer de tous côtés, portant de nombreux pavillons, qu'ils plantent dans toutes les directions. L'autorité militaire s'émut de cette manifestation et l'on envoya un officier parlementer avec le commandant chinois; les réguliers, devant ces représentations, arrêtaient le mouvement en avant, mais ne se retirèrent pas des points occupés.

Nous nous rendons quand même à la Porte de Chine, passant avec notre escorte au milieu des réguliers chinois et des nombreux pavillons plantés sur la route de Chine. Aussitôt arrivé, M. Saint-Chaffray proteste, devant les collègues chinois contre cette invasion de notre territoire, et déclare que nous ne pouvons entrer en séance qu'après le rappel des réguliers dans les frontières chinoises. Les commissaires chinois prétendent d'abord ne rien comprendre à nos réclamations; puis, après avoir pris des renseignements, il, nous disent que tout s'est fait à leur insu et que l'autorité militaire chinoise ne les a avertis de rien. Li prétend même que tout cet appareil provenait d'un excès de zèle des mandarins militaires, qui voulaient nous rendre des honneurs. Finalement, ils donnent des ordres pour la rentrée des réguliers dans leur campement; l'incident est: déclaré clos, et l'on se met immédiatement à discuter d'affaires.



La Porte de Chine est située au fond d'une gorge peu profonde, les collines escarpées qui la surplombent n'ont guère que cinquante à soixante mètres de hauteur. Depuis la paix les Chinois la reconstruisent en pierre de taille et elle est reliée par un mur crénelé aux camps retranchés qui couronnent les collines. Les commissaires chinois tiennent absolument à ce que la porte et le mur crénelé ne soient pas la ligne frontière; ils veulent au moins quelques mètres de terrain inculte situé en avant. On se rend sur les lieux, et comme concession grande de notre part et dont nous nous targuerons sans cesse dans la suite nous

convenons que la frontière suivra le ruisseau qui passe au pied des collines de la Porte de Chine, à cent cinquante mètres environ en avant de cette porte. Telle fut ce que j'appellerai la première séance de délimitation, six mois après notre départ de France, trois mois après notre arrivée à Dong-long.

Le lendemain, les commissaires des deux nations, moins leurs présidents, se mettaient en route vers l'ouest de la Porte de Chine. accompagnés des officiers topographes. Les deux escortes marchaient séparément; nous étions accompagnés d'une section du 23e de ligne, d'une compagnie de tirailleurs annamites, d'une vingtaine de chasseurs d'Afrique commandés par le lieutenant Hairon, et de coolis portant les vivres et les bagages. Les deux commissaires chinois Li-Hing-Joueï et Wang, accompagnés de l'ingénieur Li comme interprète et de M. James Hart comme conseiller, étaient portés par une centaine de réguliers; mais leurs domestiques, leurs porteurs, leurs secrétaires, leurs chaises et leurs nombreux bagages leur faisaient une suite bien plus nombreuse que la nôtre.

La route est un sentier frontière, où l'on peut rarement marcher deux de front, et où les chaises à porteurs des commissaires chinois avançaient difficilement. De temps en temps, près des points qui nous passaient importants, comme faciles à reconnaître sur la carte ou à décrire dans un procès-verbal, nous attendions nos collègues chinois, nous nous mettions d'accord avec eux et nous repartions sur nos petits chevaux, pour nous mettre en avant de la colonne. Afin de ménager réciproquement notre prestige près des populations, nous étions convenus que, tant que nous marcherions sur le territoire annamite, la délégation française précéderait la délégation chinoise, et que l'inverse aurait lieu quand nous serions sur le territoire chinois. Les étapes, dans ces conditions, ne pouvaient être bien longues, d'autant que le terrain, accidenté, formé de collines schisteuses, recouvertes d'argile, était extrêmement glissant.

La première journée se fit cependant sans autre accident que la perte de mon chien. Il était de cette espèce comestible que l'on vendait sur le marché de Dong-Dang : s'étant un peu écarté de moi pendant la route, il dut fournir à l'un de nos coolis ou à ceux des Chinois un succulent repas pour le soir.

Les villages de Thôs sont assez rapprochés les uns des autres dans cette région; nous en traversons trois dans la journée. L'*Illicium anisetum* est cultivé partout, et autour de chaque village on aperçoit sur le penchant des collines ses bois élégants. Ce qui nous frappe surtout pour un pays aussi habité, c'est l'absence totale de pagode ou de tout monument religieux autre que les tombeaux. Ceux-ci, placés dans des lieux assez éloignés des villages, sont réunis dans des bosquets fourrés, ombragés d'immenses banians; on y pénètre par des sentiers étroits, et au centre se trouve un espace libre avec un petit édicule en forme de pagode, sans aucune idole; on y remarque des traces de feu, et des résidus de victuailles, restes des sacrifices que les Thôs viennent faire en ces lieux. Nous remarquons dans la journée plusieurs de ces bois sacrés. A trois heures nous nous arrêtons au village de Chinong, et nous nous installons avec notre escorte dans ce village à moitié désert; 1e colonel Tisseyre, qui remplaçait notre président, avait désigné, à peu de distance de là, le village plus riche de Naphi comme campement aux commissaires chinois et à leur escorte, que nous devons regarder comme des hôtes tant due nous voyagerions sur le territoire annamite.

Avant la nuit, les deux délégations se rendent ensemble à la Porte de Chine d'Aïro dont elles reconnaissent ensemble la position. Quand nous revenons au village, nos gens ont déjà établi leur campement; comme il fait beau, les coulis se sont installés en dehors des cases et ils passent la nuit à la belle étoile autour des grands feux qu'ils ont allumés, causant, riant et chantant bien avant dans la nuit, et nous empêchant de goûter un repos bien mérité, jusqu'à ce que, impatienté, après les avoir fait avertir plusieurs fois, l'un de nous se lève et, saisissant dans leur feu de bivouac un brandon enflammé, leur fait une véritable chasse pour les éloigner de la case en paillote que nous occupions et que nous pouvions craindre à chaque moment de, voir incendiée par leur imprudence.

Le lendemain matin nous nous réunissons en conférence et nous nous apercevons que, malgré cette manière de procéder sur les lieux, qui devrait écarter tous malentendus, nous n'en avons pas encore fini avec les discussions oiseuses et irritantes; on se met en route sans avoir pu tomber d'accord et l'on suit un sentier plus difficile que la veille.

Le pays est plus accidenté, les collines plus élevées et les bas-fonds occupés par de véritables fondrières; les sentiers, taillés le plus souvent à flanc de coteau, ont été ravinés par les premières pluies de l'hivernage; souvent ils n'ont conservé que juste la largeur qu'il faut à nos chevaux pour poser le pied. On marche lentement à la file indienne, et quand le pays est découvert, cette caravane ne manque pas de pittoresque. L'uniforme bleu des chasseurs d'Afrique qui nous accompagnent, montés sur leurs beaux chevaux arabes, se détache vigoureusement sur le paysage un peu jaune; puis viennent les tirailleurs annamites, plus loin la longue ligne des coulis, portant en guise de manteau leurs couvertures rouges, les soldats du 23^e de ligne à l'arrière-garde, avec leurs casques blancs, et derrière, quand la vue s'étend assez loin, les réguliers chinois portant la chlamyde rouge ou bleue, avec une large lune blanche sur la poitrine, puis enfin les palanquins de nos collègues chinois, qui leur servent fort peu dans ces routes de montagnes.

Nos petits chevaux annamites sont habitués à ces chemins, et nous admirons comment les chevaux des chasseurs arrivent à passer dans des endroits où l'on croirait qu'une chèvre s'en tirerait à peine.

VII

Conférence près de la Porte d'Aïloa. - Signature du premier - procès-verbal à Khodien.

Le 24, la route est meilleure jusqu'au village de Bakkat, où nous arrivons de bonne heure, et où nous nous installons. A deux kilomètres se trouve la Porte de Chine d'Aïloa; les commissaires chinois nous demandent de les accompagner jusque-là; ils doivent aller passer la nuit en Chine, dans un village voisin de la frontière. Nous continuons donc notre route, qui, à partir du village, devient détestable; nous traversons un cours d'eau encaissé, puis des fondrières situées au pied de la colline élevée et escarpée où se dresse la Porte d'Aïloa.

En traversant une fondrière, le cheval de M. Haïtce roule avec son cavalier, et celui-ci se relève couvert d'une boue noire et visqueuse. Nous ne pouvons cependant nous passer en ce moment de M. Haïtce, qui seul sait le chinois; la situation est délicate, il s'agit de s'entendre sur le premier procès-verbal de délimitation, et depuis deux jours on discute sans résultat sur la manière dont on désignera le lieu ou

(endroit situé cinquante mètres de la Porte de Chine sur la route de cette porte à Dong-dang, au point où cette route est coupée par un ruisseau! On est parfaitement d'accord sur la carte pour vouloir désigner le même, point, mais les commissaires chinois refusent toutes les manières dont nous proposons de désigner ce lieu, sans vouloir en proposer une eux-mêmes. Nous sommes obligés de nous demander si nous sommes pas dupés, et si toute notre bonne volonté et nos peines aboutiront à faire enfin apposer sur un procès-verbal raisonnable les signatures de nos collègues à côté des nôtres.

Aussi, sans pouvoir même se laver la figure, souillée de vase, ce brave M. Haïtce nous accompagne jusqu'au haut de la colline, et là, mouillés tous jusqu'à la ceinture, à cause du passage de la rivière, on discute au grand air, assis sur des bancs de bois près de la porte, de quatre heures de l'après-midi jusqu'à la nuit noire. Il fait une brise aiguë, nous sommes glacés et affamés; les commissaires chinois ne se rendent pas; ils nous font servir une soupe chaude de fruits de nénuphar. et enfin, vers huit heures, on arrive à se mettre d'accord sur une des manières de désigner le point en question, manière qui depuis deux jours avait été vingt fois proposée. Nous faisons immédiatement un brouillon de procès-verbal; nous ferons le soir les deux copies en français, ils feront les deux copies en chinois; et l'on se sépare transis de froid mais avec la promesse solennelle de signer dès le lendemain matin les procès-verbaux.

Il fait nuit. il faut redescendre la colline à pic, repasser les fondrières, traverser la rivière, et cela paraît à peu près impossible; il le faut cependant bien, car nos deux procès-verbaux et les cartes en double doivent être prêts pour le lendemain matin, avant que les commissaires chinois, qui nous ont fait affirmer par M. Hart et par l'ingénieur Li que l'accord était fait, puissent revenir sur leur parole. Heureusement nos chasseurs d'Afrique n'ont pas perdu leur temps : pendant notre discussion, aidés de quelques coolis armés de pelles et de pioches, ils ont placé des fascines dans les fondrières, adouci les pentes abruptes de la rivière, modifié les passages les plus dangereux, et, malgré la nuit noire, nos petits chevaux nous ramènent sans encombre jusqu'au campement.

Nous avons donné rendez-vous aux commissaires chinois, pour le lendemain, au village de Khodien, afin d'échanger les procès-verbaux. C'est une longue opération de vérifier les quatre procès-verbaux (deux en français et deux en chinois) et les deux cartes, et d'y apposer, nous nos signatures, et les commissaires chinois leurs signatures et leurs sceaux.

Sachant bien que nos collègues ne se lèvent pas de bonne heure, nous ne partons qu'à huit heures du matin, et nous arrivons à neuf heures à Khodien sous une pluie battante. Il fait si obscur dans l'intérieur des quatre ou cinq maisons qui composent ce village, et les chambres nous paraissent tellement sordides, que nous-faisons prolonger le toit par quelques vieilles pailletes tout enfumées, que l'on trouve à grand' peine et qui laissent bientôt passer de grosses gouttes de pluie. On installe quelques planches pour servir de bancs et de tables sous cet abri improvisé, et nos collègues ne tardent pas à arriver mouillés, crottés, malgré leurs chaises à porteurs, mais toujours gais, avenants et de bonne humeur.

On se communique réciproquement les procès-verbaux. Ceux en chinois sont minutieusement vérifiés par M. Haïtce, et ceux en langue française, avec les cartes de la Porte de Chine à la porte d'Aïro, dont les

noms sont à la fois en caractères français et en caractères chinois, sont scrupuleusement examinés par MM. Hart et Li. On s'ingénie pour abriter ces précieux papiers des taches d'eau souillée de suie qui tombent de tous côtés, mais une tournure de phrase française de notre procès-verbal éveille les susceptibilités de l'ingénieur Li ; les commissaires chinois ne signeront pas si l'on ne change ce membre de phrase, qui d'ailleurs n'a pour nous aucune importance. Le capitaine Bouinai, le meilleur calligraphe parmi nous (le secrétaire était resté avec le président à Dong-dang), recopie les deux procès-verbaux en français, et sous une pluie diluvienne on arrive vers midi à avoir apposé ses signatures sur les premiers procès-verbaux, accompagnés de cartes, de la délimitation du Tonkin. Chaque délégation garde un procès-verbal en chaque langue et une carte, dressée et dessinée par nos officiers topographes, où tous les noms des points que nous avons vus ensemble sont désignés en lettres françaises et en lettres chinoises. C'est là une bonne et utile besogne

elle n'est pas considérable, il est vrai, mais elle est définitive, c'est un gage pour l'avenir; puis elle nous a donné tant de peine, que nous en sommes réellement fiers et que nous buvons de bon cœur un verre de champagne avec nos collègues chinois, qui paraissent aussi heureux que nous.



Le 26, nous partons à huit heures. Le chemin est meilleur, le pays plus peuplé; à onze heures nous nous arrêtons au grand village de Connang, où nous attendons les commissaires chinois, et nous nous mettons assez facilement d'accord sur le procès-verbal de délimitation entre les portes d'Aïro et d'Aïloa. A partir de ce point nous nous éloignons de la frontière; nous sommes au pied d'un grand massif montagneux qui domine tout le pays et que l'on aperçoit bien de la citadelle de Lang-son, le mont Mauson. Ce massif fait tout entier partie du Tonkin; il serait bien intéressant à explorer; mais au point de vue de la délimitation il n'y a aucune contestation, et nous ne pouvons songer à nous y engager, surtout à cette époque de l'année, avec une escorte aussi nombreuse.

VIII

Phodeng - Le Mauson - Voyage sur territoire chinois - Nathong

Pour contourner le Mauson en restant sur le territoire tonkinois, il faudrait retourner presque jusqu'à Lang-son. Un convient donc de le contourner en passant sur le territoire chinois. L'après-midi, laissant les Chinois à Connang, nous allons nous installer dans un beau village bâti en briques et en tuiles et ayant un marché pavé: c'est le village de Phodeng. Là nous trouvons un convoi de vivres, qui nous a été envoyé de Lang-son., sous la conduite d'une compagnie de tirailleurs tonkinois, et une compagnie du bataillon d'Afrique qui vient remplacer les soldats du 23^e de ligne rappelés en France. Ce n'est pas sans regrets que nous voyons s'éloigner la compagnie du 23^e de ligne et remplacer les soldats du recrutement qui la composent, toujours si disciplinés, si vaillants et si ponctuels dans leur service, par les hommes du bataillon d'Afrique que l'on désigne encore sous les noms de Joyeux ou de Zéphyr.

Pour préciser suffisamment le tracé de la frontière; comme il n'y a aucune contestation au sujet d'une porte assez éloignée, on envoie les officiers typographes accompagnés par les topographes chinois pour reconnaître la frontière. Nos collègues avaient en effet avec eux une douzaine de jeunes gens sortant des différents arsenaux de l'empire et qu'ils intitulaient officiers topographes; nous devons dire qu'à part deux d'entre eux, qui avaient passé quelque temps en Amérique et qui parlaient un peu anglais, les autres, au dire des officiers topographes français, qui ont eu occasion de les voir à l'oeuvre, paraissaient ne pas savoir seulement lire une carte.

Le 17, nous partons donc d'un côté et nos officiers topographes de l'autre; nous nous rendons directement au village de Napia, non loin de la porte de Naki, par laquelle nous devons pénétrer en Chine. Comme toutes les autres dont nous avons parlé jusqu'ici, à part celle de Che-nan-quan, c'est une simple porte en bambou reliée par des palissades aux deux mamelons qui dominent le défilé où elle est située.

Nous avons monté constamment depuis deux jours, et, malgré la saison déjà avancée, le thermomètre variait dans la journée entre onze et treize degrés. Assemblés en plein air près de la porte, on vérifie les deuxièmes procès-verbaux et les cartes annexées; on convient que l'on est d'accord sur chaque mot, et l'on se retire chacun de son côté, les Chinois en Chine, où nous irons les rejoindre le lendemain, et nous au village de Napia.

Tous ces villages sont, avons-nous dit, habités par des Thôs, dont le langage contient un grand nombre de mots siamois ou plutôt laotiens; aussi est-ce sans étonnement que nous retrouvons ici les noms des villages précédés du mot Na, qui veut dire « rizière » près de Luang-Prabang; autrefois, sur la rive droite du 'Mékong, nous avons passé par une série de villages appelés Nalê, Napê, Nala, etc.....

Le 18, sous une pluie battante nous pénétrons dans le défilé de Nakiâi; après la porte, le sentier devient des plus dangereux; nous descendons très rapidement sur une argile glissante, tenant nos chevaux par la bride, et nous arrivons, transpercés par la pluie, au village chinois de Nathong, vers dix heures et demie du matin. C'est un pauvre village, ne contenant que quelques misérables cases en pailloles; les commissaires chinois ont dressé leurs tentes, trouvant les cases trop peu commodes, et en ont fait monter une très vaste et très confortable pour nous, avec des claies de bambous pour nous servir de lits.

Dès notre arrivée nous nous réunissons dans la tente de Wang pour signer le deuxième procès-verbal, sur lequel on s'était mis d'accord précédemment. Wang eut l'heureuse inspiration pendant ce temps de nous faire servir un bol de potage fort chaud et fort épicé, composé de vermicelle, de riz, de poisson et de jambon finement hachés, qui, peut-être à cause de la circonstance dans laquelle il nous était servi, nous parut infiniment supérieur à tous les mets chinois que nous ayons jamais goûtés.

L'après-midi était splendide. Les commissaires chinois nous avaient avertis que nous pouvions sans inconvénient circuler partout où nous voudrions, et comme il fallait passer la journée à Nathong pour attendre les officiers topographes, nous partîmes, sous la conduite d'un officier chinois, faire une longue promenade aux alentours.

Au pied du Maouson, qui s'élève au sud-ouest comme une muraille à pic, formant une frontière naturelle indiscutable, s'étend du côté de la Chine une vaste plaine bien cultivée, semée de nombreux villages et parcourue par une petite rivière qui coule presque parallèlement à la frontière vers le nord et se rend à la sous-préfecture chinoise de Ning-ming-chéou, d'où elle se jette dans le fleuve de Canton, dont elle est un affluent. Nous suivons le cours d'eau en le remontant et en le passant plusieurs fois à gué sur de grosses pierres jusqu'à un village de quelques centaines d'habitants. Les hommes d'abord, puis les vieilles femmes, enfin toute la population, sortent du village pour venir examiner de près ces diables étrangers qu'ils n'ont jamais vus auparavant. Il n'y a aucune malveillance dans leur curiosité, et, après que nous eûmes distribué quelque menue monnaie aux petits enfants, nous fûmes tout à fait en pays ami.

Cette population est toute différente des Thôs : le type chinois s'accroît, le nez est plus épaté, les pommettes plus saillantes, la face plus carrée, les yeux plus bridés.

Les maisons ne sont pas bâties sur pilotis, mais au ras de terre, et près de l'entrée du village on remarque une pagode bouddhiste. M. Haïtce ne parvient pas à se faire comprendre en employant la langue mandarine; ils ne parlent pas cependant la langue des Thôs, mais la langue cantonnaise, qui diffère complètement du chinois du Nord.

Quand nous regagnons le campement, il fait presque nuit, et les huit trompes des commissaires chinois sonnent la retraite avec un bruit formidable. Nous avons souvent entendu le soir, à Dong-dang, le son de ces trompes à la Porte de Chine, mais nous n'avons jamais assisté de près à cette cérémonie. Huit soldats en tenue de réguliers et portant sur la poitrine le nom du commissaire auquel ils appartiennent sont alignés devant les vastes pavillons chinois plantés devant leurs tentes. Armés d'immenses instruments de plus de deux mètres de long., semblables à la trompe allégorique dont on arme la Renommée, ou à celles que donnent les artistes aux anges du jugement dernier, ils poussent avec assez d'ensemble des sons étranges qui s'entendent de fort loin, alternativement très aigus et très bas, en levant vers le ciel dans la direction du soleil couchant ou en abaissant vers la terre les pavillons de leurs instruments.



Notre première nuit en Chine -se passe sans incident, sous la tente que nous a fait établir S. E. Wang; et le matin avant le jour nous sommes réveillés en sursaut par le bruit éclatant des trompettes qui saluent le soleil levant.

Le 29, dans la matinée, nos officiers topographes arrivent sous une pluie torrentielle; ils ont vérifié, de concert avec les topographes chinois, le point qu'il s'agissait de déterminer, mais ils n'ont pas trouvé

d'abri pour la nuit et ils arrivent harassés de fatigue. La pluie tombe avec une telle abondance que notre tente ne nous préserve bientôt plus et qu'un véritable torrent creuse son lit au milieu e! : monde tous nos bagages.

Vers midi le soleil se montre; on peut faire enfin la cuisine; nous déjeunons en compagnie des officier topographes et des officiers de l'escorte, puis à une heure, nous nous mettons en route, mais non sans avoir donné le temps au lieutenant de chasseurs Hiron de photographier le campement de Nathong et les commissaires chinois.

Le colonel Tisseyre pressait le départ malgré la fatigue de ceux qui étaient arrivés le jour même. Le village de Nathong était en effet bien petit. et, pour chercher un abri contre la pluie, nos soldats et les réguliers chinois, puis les coolis chinois et nos coolis annamites, se trouvaient mélangés et pressés les uns contre les autres; il était prudent de faire cesser au plus tôt cet état de choses.

L'après-midi fut splendide; nous traversons par une belle route la plaine, en une heure et demie, en suivant le Mauson, passant près d'un petit torrent qui se précipite en cascade du sommet d'un contrefort du Mauson d'une hauteur de plus de cinquante mètres. et nous sortons de Chine à. deux heures trente, par la porte de China, située dans un défilé élevé ii peine d'une soixantaine de mètres au-dessus de cette plaine.

IX

Porta de Chima - Phaisan -Vi-Van-Li - les Mans - Retour à Dong-dang.

Près de cette porte, qui commande la route faisant communiquer Anchau, Tien-yen et Lang-son à Sening-chéou, nous traversons un camp retranché, et mie centaine de réguliers chinois on armes viennent se ranger de chaque côté de la route pour nous rendre les honneurs. Nous apprenons que le gouverneur du Kouangsi, Li-Ping-Heng, qui ne nous a pas accompagnés surla frontière, est arrivé à Chima la veille en passant par Sening-chéou. Ce gouverneur, qui faisait partie de la commission de délimitation, devait signer les procès verbaux, et nous craignons fort qu'il ne nous fit attendre plusieurs jours sa présence.

Le village annamite de Phaisam se trouve il un kilomètre et demi environ de la porte de Chima; c'est là que nous devons nous établir, pour être à portée des commissaires chinois qui le jour même viendront s'installer au camp retranché de Chima . Près de la porte du village, un vieillard annamite chef de canton qui a une grande influence dans la contrée, le vieux Vi-Van-Li, s'avance vers nous accompagné d'une vingtaine de miliciens assez mal armés et précédé du pavillon du protectorat, jaune avec le yacht français.

Les habitants de Phaisam sont en majeure partie des Thôs; nous leur demandons des renseignements sur les populations qui habitent le Mauson, et l'on nous amène un montagnard de ces villages qui, sur l'invitation de Vi-Van-Li, promet qu'il reviendra le lendemain avec quelques hommes et quelques femmes de son village. Le reste de la journée se passe à soigner les malades de notre escorte, qui sont assez nombreux. Les soldats du bataillon d'Afrique, fatigués déjà par un long séjour au Tonkin et, il faut

bien le dire, par le dur régime disciplinaire auquel on est bien forcé de les soumettre, se traînaient avec peine; pendant la dernière étape plusieurs furent atteints assez gravement d'accès pernicieux, et l'un d'eux mourut dans la nuit. Ces malheureux, dont la plupart provenaient des prisons centrales et des maisons de correction, se battent, dit-on, fort bien; mais en campagne on ne se bat pas tous les jours, et chaque jour il faut marcher, se fatiguer, veiller et obéir : or on ne peut obtenir tout cela de ces pauvres gens que par une discipline de fer trop souvent incompatible avec les prescriptions de l'hygiène.

Le 30 mars, les commissaires chinois que nous avons laissés à Nathong nous font prévenir de leur arrivée à la porte de Chima. M. Hart et l'ingénieur Li viennent préparer avec nous le procès-verbal, et dans l'après-midi, sous une pluie battante, MM. Haitce et Neis retournent à la porte de Chima pour vérifier avec les Chinois l'exactitude et la concordance des procès-verbaux et des cartes que nous devons signer le lendemain. En revenant à Phaïsam, la pluie a cessé, et Vi-Van-Li nous amène quelques Mans du Mauson accompagnés d'une femme.

Ces montagnards, qui reconnaissent l'autorité des Annamites, sont de petite taille, - la femme n'avait qu'un mètre quarante, - robustes, leurs mollets sont développés, leurs épaules larges, la face ressemble à celle des Tbôts, mais avec un nez plus proéminent et un teint plus clair. Comme ces derniers ils logent dans des maisons bâties sur pilotis, mais toujours dans l'intérieur des massifs montagneux. On ne peut se rendre chez eux que par des sentiers très escarpés : aussi ne possèdent-ils ni chevaux ni buffles; ils portent leurs fardeaux dans des hottes semblables à celles de tous les montagnards indochinois, c'est-à-dire retenues sur le dos par deux bretelles passant sur les épaules et une troisième passant sur le front comme un bandeau. Ils étaient habillés chaudement et proprement, d'un pantalon de grosse cotonnade bleue, bordé dans le bas d'une bande de broderie rouge et jaune., à dessin assez original, et d'une veste carrée entourée d'une broderie semblable; les cheveux, roulés sur le sommet de la tête, étaient retenus par un turban bleu bordé de la même façon. La femme, âgée d'une quarantaine d'années, portait une coiffe formée d'un rectangle de cotonnade bleue aux quatre coins duquel pendaient de longs rubans de coton blanc. La robe, croisée sur le devant et entourée d'une broderie, laissait voir un cache-sein semblable à celui que portent les femmes annamites, formé d'une grande bavette brodée de rouge et d'argent. Leur langage ne paraît avoir aucun rapport avec celui des Thôts; les Annamites et les Chinois ne le comprennent que d'une façon générale.

Un jeune homme intelligent de race thô, qui nous rendit, comme guide et comme interprète, les plus grands services pendant cette partie du voyage, connaissait presque tous les dialectes de la frontière. Avant notre arrivée il avait été doï des tram, pour le gouvernement annamite, sur cette partie de la frontière, et chargé en cette qualité de fournir des tram (porteurs de dépêches) aux autorités annamites dans leurs relations avec la Chine; plus tard, sur les frontières du Yunnan, nous nous aperçûmes qu'il comprenait aussi la plupart des dialectes muongs, qui ne sont que des patois dérivés du siamois, comme le laotien.

Le 31, nous nous rendons à la porte de Chima et l'on signe sans trop de difficultés les procès-verbaux et les cartes de la porte de Naki à celle de Chima; le gouverneur du Quang-si lui-même appose sa signature et son cachet sur les procès-verbaux des trois sections. que nous avons dressés et signés en route, mais cette opération n'a pas l'air de lui agréer beaucoup; il signe avec une telle mauvaise grâce, que ses

collègues, Wang et Li-Hing-Joueï, crurent devoir l'excuser après qu'il se fut retiré, sans même nous saluer, en nous expliquant que S. E. Li-Ping-Heng ne s'est jamais encore trouvée en relations avec des Européens et que c'est à l'ignorance de nos usages et non à l'intention de nous froisser que nous devons attribuer ses étranges manières.

De Chima à Dong-dang et à la Porte de Chine, où nous devons retourner pour retrouver les deux présidents et continuer la reconnaissance de la frontière vers le nord-est, la route est plus courte et plus praticable en passant par Lang-son que par Se-ling-chéou. Aussi; pendant que nous étions leurs hôtes, avons-nous offert aux commissaires chinois de passer avec nous par cette voie, et ils avaient accepté avec beaucoup de plaisir. Au moment de partir ils nous firent annoncer qu'il leur était impossible de profiter de notre offre obligeante, et nous restâmes persuadés que ce refus était suggéré par le gouverneur du Kouang-si, qui venait peu auparavant de refuser au président de la délégation française l'autorisation de me rendre à Long-chéou.

Long-chéou, situé sur la Rivière de Gauche, branche du Li-kiang au confluent du Song-ki-kong, rivière de Lang-son, et de celle de Cao-bang, a servi pendant la guerre de magasin général et de base d'opérations aux troupes chinoises du Kouang-si ; cette ville est destinée par sa position à devenir l'un des points ouverts au commerce entre la Chine et le Tonkin; il y avait donc intérêt à la visiter et à se rendre compte de sa position, de ses ressources et de sa facilité de communication avec le reste de la Chine. Le gouverneur du Kouang-si prétexta que, tant que la délimitation ne serait pas achevée, il lui était impossible d'autoriser un Français à passer en Chine par la voie de terre, fût-ce un membre de la commission de délimitation. Je dus en conséquence renoncer à mon projet de voyage.

En deux petites journées de marche nous fûmes de retour à Lang-son, contournant les contreforts sud-ouest du Mauson, au pied duquel coule le Song-ki-kong. La route, en assez bon état d'ailleurs, est taillée en corniche, surplombant le fleuve sur une grande partie du parcours; la vallée s'élargit à mesure que l'on s'approche de Lang-son ; les villages, nombreux et fort peuplés, sont ici habités par des Annamites, les Thôs sont en minorité, et l'on rencontre des pagodes bouddhistes. dont quelques-unes de construction assez soignée.

A Lang-son nous retrouvons le président de la commission, qui est venu de Dong-dang au-devant de nous pour nous féliciter de notre succès, qu'il avait d'ailleurs si bien préparé; son inaction forcée pendant ces quelques jours lui avait été pénible, et il se promet bien désormais de nous accompagner dans la suite de la reconnaissance de la frontière.

Depuis trois mois que Lang-son a été réoccupé, le colonel Créatin, qui de Hanoï est venu s'établir à Langson, a changé complètement l'aspect de la ville.

Les ruines ont été déblayées, l'intérieur de la citadelle débroussaillé, et les troupes occupent maintenant des logements convenables; les jardins potagers, cultivés dès l'arrivée, sont en plein rapport, et, le long de la muraille ouest de la citadelle, dans un emplacement naguère couvert de décombres et de broussailles, la vue se repose avec plaisir sur un vaste champ d'avoine, qui paraît donner les meilleures espérances. C'est un essai de culture qui n'est pas sans importance, car la nature du terrain et la

température fraîche qui règne dans cette région pendant trois ou quatre mois de l'année peuvent faire espérer que la culture des céréales y donnera de bons résultats.

Malgré l'aimable accueil qu'on nous fit à Lang-son, nous repartîmes le lendemain matin; et le 2 avril nous étions arrivés à Dong-dang.

Nous ne devons pas d'ailleurs y séjourner longtemps. Les commissaires chinois, qui avaient eu à parcourir un chemin bien plus long que le nôtre, arrivèrent le 5 à la Porte de Chine, et il fut convenu que dès le 7 on se mettrait en route, pour reconnaître la frontière du nord-ouest de la Porte de Chine, jusqu'au point où le Song-ki-kong (rivière de Lang-son) entre en Chine. La température s'élevait, les pluies commençaient à devenir incessantes, il ne fallait pas perdre de temps.

X

Délimitation des environs de la Porte de Chine - En route pour Binai - Phiamet.

Nous avons, vingt fois et plus, parcouru, seul ou en compagnie de M. Balansa, le botaniste, ou de notre collègue le capitaine Bouillais, le massif calcaire situé au nord-ouest de la Porte de Chine ; nous en connaissions bien tous les sentiers ; conduisant à une série de cirques, qui, à première vue, semblent inextricables: mais quand il fallut, le 7 au matin, parcourir ces collines avec les commissaires chinois; pour déterminer la ligne frontière, ce ne fut pas une besogne facile. Les chaises encombrantes de nos collègues ne pouvaient passer dans ces sentiers de montagne; ils étaient obligés de faire de longs détours: puis ils s'obstinèrent si bien à la recherche d'un village, Signalé par le sous-préfet (Tchéou) de Pin-tsiang, village détruit depuis longtemps et dont on ne put jamais nous indiquer l'emplacement, que, partis à six heures du matin de Dong-dang, nous nous trouvions tous vers deux heures sur la route de That-ké, à moins de huit kilomètres de notre point de départ; près de la porte de Kida. Le thermomètre marquait vingt-huit degrés à l'ombre, et nous avons été forcés de faire les trois quarts de la route à pied.

La porte de Kida, simple barrière en bambou, placée dans un étroit défilé, se trouve à cinq cents mètres environ de la route de Dong-dang à That-ké ; après l'avoir reconnue; nous revenons affamés à Dong-dang, où nous retenons les commissaires chinois à déjeuner avec nous.

Le lendemain 8, nous repartions, accompagnés cette fois par notre président, qui aima mieux suivre la frontière jusqu' à Binhi que de s'y rendre directement par le plus court chemin, comme. le faisait S. E. Teng, le président de la commission chinoise.

Une question d'une certaine importance devait d'ailleurs de résoudre pendant ce trajet : à plusieurs reprises, les habitants de quatre villages annamites étaient venus réclamer près de nous, nous avertissant que lu mandarin de Pin-tsiang avait déplacé la porte de Bo-chaï de telle façon que leurs quatre villages se trouvaient, contre tout droit, enclavés dans la Chine. Il fut convenu que les officiers topographes des deux délégations contourneraient le massif calcaire qui forme la frontière du côté du Tonkin, tandis que les commissaires passeraient par la Chine et se rendraient directement à la porte de

Pakéou-ai, que les mandarins de Pin-tsiang nous affirmaient n'être pas distante de plus de vingt li, dix kilomètres) de la Porte de Chine.

Nous partîmes donc avec une faible escorte, laissant notre convoi et nos bagages prendre la route de That-kê et donnant rendez-vous au capitaine Quénette, qui commandait le détachement, au village de Ban-tao, qu'on nous affirmait devoir être tout proche de la porte de Pakéou-ai.

La première partie de la journée fut fort agréable le temps était beau, la route à peu près praticable; la population, assez dense près de la Porte de Chine, accourait avec curiosité sur notre passage.

Nous passâmes non loin du village de Ban-bo, qui avait été le théâtre du combat opiniâtre où tombèrent le lieutenant Normand et plusieurs de nos compatriotes.

Sur la demande du colonel Tisseyre, notre collègue chinois Li-Hin-Joueï avait fait, quelque temps auparavant, réunir les corps d'une dizaine de Français morts dans ce combat, et leur avait fait donner une sépulture convenable; mais nous ne pûmes visiter ce lieu qui se trouvait trop éloigné de notre route.

Vers midi nous nous arrê tâmes, pour déjeuner; dans une vaste rizière, sur le bord d'un cours d'eau; nous ne devions pas être; à notre estime, loin de Bau-tao et par conséquent de Pakéou-ai; mais aucun de nous ne connaissait le pays, et en l'absence de nos officiers topographes nous étions obligés de nous fier au guide donné par le mandarin de Pin-tsiang. En réalité nous étions à quelques minutes de Ban-tao et des quatre villages dont nous voulions appuyer les réclamations; mais fort loin encore de Pakéou-ai ; nous nous figurions être encore en Chine, et nous étions au Tonkin Le mandarin de Pin-tsiang, qui conduisait nos collègues Li et Wang, ne les laissa pas se concerter avec nous et nous fumes obligés de continuer notre route sous la direction du guide chinois.

Le sentier étroit et accidenté qu'il nous fallut suivre est difficilement praticable en temps ordinaire; mais en ce moment une pluie fine et serrée qui se mit, à tomber tout l'après-midi nous rendit le voyage des plus pénibles. Malgré leur habileté, nos petits chevaux glissaient sur l'argile humide ou s'embourbaient dans les rizières, et à chaque instant l'un de nous roulait dans la vase avec son cheval. Ces chutes étaient en général peu dangereuses, mais au bout de peu d'heures nous étions tous couverts de boue des pieds à la tête. La nuit approchait et nous n'arrivions toujours pas à Pakéou-ai. Nous commençons à craindre qu'il eut fallut renoncer, ce soir-là, à voir arriver nos bagages et le reste de notre escorte ; nous rejoignîmes enfin près du fort de Kéo-cho nos collègues chinois Wang et Li qui avaient été trompés comme nous; par le mandarin de Pin-tsiang; sur la distance à parcourir; et qui nous firent toutes leurs excuses; leur voyage avait été aussi accidenté que le nôtre et ils n'étaient guère moins souillés de boue. Ils nous offrirent de venir passer la nuit en Chine, au village de Pioko, à quelques kilomètres du fort de Kéocho, mais nous voulions nous éloigner le moins possible de notre escorte et de nos bagages que nous espérions toujours voir arriver, et nous nous établîmes dans le pauvre village de Phiamet.

C'est un petit village thô, composé de quelques cabanes mal recouvertes en paillotes; nous ne pûmes nous y procurer que du riz, des poulets et de l'eau fort peu potable. La vieille femme qui habitait notre case nous fit de son mieux une cuisine annamite, à laquelle nous ne fimes guère bonjour, empoisonnés,

comme nous l'étions tous, plus on moins, par les émanations des marécages dans lesquels nous avions pataugé durant la journée. Ne pouvant changer de vêtements, on alluma un grand feu au milieu de la case; on se rangea tout autour pour sécher les habits; chacun essaya de dormir sur la paille. sans couverture, mais ou y réussit fort mal, et plusieurs d'entre nous furent pris, de fièvre et de vomissements bilieux.

Dans la soirée nous vîmes arriver l'ingénieur Li avec quelques soldats chinois, nous apportant des provisions de de la part de nos collègues étrangers qui avaient appris que nous n'avions pas reçu nos bagages; ils nous faisaient en outre renouveler leurs regrets et leurs excuses. L'ingénieur Li avait fait, pour nous apporter ces provisions, plusieurs kilomètres dans la rivière par une nuit noire et un temps détestable, et elles arrivaient trop tard pour nous être bien utiles, à part cependant quelques bouteilles de champagne. qui firent le plus grand bien à nos malades.

Le lendemain, 9 avril, il fallut séjourner à Phiamet, pour attendre notre escorte et nos bagages; dans la nuit on avait envoyé un habitant du village au capitaine Quénette pour l'avertir de venir nous rejoindre. Ils arrivent dans la matinée, mais les porteurs étaient harassés de fatigue, et l'on ne pouvait songer à leur faire parcourir une autre étape dans la journée. Les commissaires français profitèrent de ce séjour pour fuir, comparaître et interroger le maire de Nathong chef-lieu de canton des quatre villages contestés, et celui-ci leur fournit des preuves convaincantes de la nationalité annamite de son village, aussi le pria-t-on de nous accompagner jusqu'à Binhi, où nous devons définitivement rédiger et signer le procès-verbal de la délimitation de cette région.

Le 10 on ne fit guère qu'une dizaine de kilomètres passant par une plaine assez sèche, parsemée de rocs calcaires comme aux environs de Lang-son. et au fond de laquelle on aperçoit les toits des pagodes de la ville de Pin-tsiang. Cette plaine est parfaitement cultivée et nous y trouvons, de vastes champs de sarrasin, déjà en fleur à cette époque de l'année ; il est d'ailleurs petit, peu fourni, et ne paraît pas promettre une belle récolte.

Dans l'après-midi nous retrouvons à Ban-cuyen nos collègues chinois et nous faisons déposer devant eux le maire de Nathong, auquel le mandarin de Pin-tsiang, qui voudrait bien l'intimider, ne peut répondre par aucun argument sérieux; les commissaires chinois conviennent assez facilement avec nous que la porte de Bo-chai a été indûment déplacée et que les quatre villages en litige sont et doivent rester annamites ; sur tout le reste du parcours, les topographes chinois ayant accompagné nos officiers topographes, l'accord paraît devoir se faire sans difficulté quand nous signerons à Binhi les procès-verbaux et les cartes. Dans l'après-midi, nous passons en Annam, laissant les Chinois à Ban-cuyen, et nous, nous installons pour la nuit au village de Nappa.

XI

Binhi - Le Song-ki-kong. - Signature des procès verbaux - définitifs - retour à Hanoi

Dans ce village nous recevons de Lang-son et de Dong-dang des nouvelles alarmantes. Un fort parti de pirates est signalé sur la route de That-ké par laquelle nous comptons revenir, et nous coupe le passage de ce côté ; notre escorte est bien faible, et les petites garnisons de That-ké et de Dong-dang, trop

affaiblies pour la fournir, ne peuvent un ce moment prendre une offensive sérieuse . Le colonel Crétin nous avertit de nous replier le plus tôt possible sur Dong-dang par la route que nous venions de suivre. Il nous est impossible de nous conformer à cet avis car avant tout il faut nous rendre à Binhi, où le président de la délégation chinoise, Teng, doit nous attendre pour apposer sa signature sur les cartes et les procès-verbaux.

Le 11 on se met en route dès le point du jour. L'étape est longue et pénible dans ces sentiers défoncés ; nous passons en vue de plusieurs portes et forts chinois, et nous arrivons l'après-midi au village chinois de Binhi en chinois, Pigneur) sur la rive droite du Sing ki-kong.



Ce fleuve, que nous avons vu à peine navigable à Lang-son pour des pirogues ou des radeaux de bambous, paraît ici bien grossi; il a une largeur de soixante mètres environ et peut porter des jonques de moyenne taille. Le courant est rapide, et un moins d'un jour on peut, par cette voie, se rendre à Long-chéou, point où ce bras se réunit à la rivière de Cao-bang pour former la Rivière de Gauche, branche du Si-kiang ou rivière de Canton.

Un barrage, maintenant en fort mauvais état, interrompait la navigation un peu en amont de Banni. Ce village se trouvant en Chine, nous étions encore une fois les hôtes de nos collègues ; ils nous reçurent de leur mieux, nous installèrent dans une cabane en bambou doublée de toiles de tente, qu'ils avaient fait construire à notre intention; notre escorte campa dans une rizière sèche à l'entrée du village, et deux réguliers chinois furent placés à notre porte pour nous rendre les honneurs.

En face de Binhi le Song-ki-kong est bordé sur la rive gauche par des collines élevées, couronnées par une série de forts ou plutôt de camps retranchés, en avant desquels on remarque de petites tours carrées, peintes à la chaux et situées à mi-hauteur du versant. Ces camps retranchés défendent la route de Long-chéou.

Ici saison des pluies était décidément commencée, et dans la nuit du 11 il tomba, un véritable déluge. Les toiles de tente qui doubleraient notre toiture en bambou furent vite traversées et bientôt il n'y eut plus un point de notre case où il ne plu autant que dehors ; réveillés en sursaut par cette douche froide. nous dûmes jusqu'au jour recevoir philosophiquement l'averse, grelottants, accroupis et enveloppés de nos couvertures mouillées . Nos hommes, campés dans la rizière, souffrirent encore plus que nous; il y eut un assez grand nombre de malades, et dès le lendemain un tirailleur annamite succomba à une pneumonie double. Ses camarades ne voulurent pas laisser son corps sur la terre chinoise et on l'inhuma à quelques kilomètres de là sur la terre annamite.

Le 12, toute la journée se passa à établir les procès verbaux, à en discuter les termes, et MM Haïtce, Hart et l'ingénieur Li vérifièrent minutieusement les traductions. Teng était arrivé, et nous espérions pouvoir signer immédiatement; mais au moment d'en finir et d'apposer leurs signatures, les

commissaires chinois soulevèrent une multitude de difficultés de détail : on dut remettre la conclusion au lendemain, et nous pûmes craindre, un moment encore, que malgré nos efforts nous n'aboutirions à aucune solution. Il fallait cependant se presser, le temps était précieux, notre colonne n'avait pu recevoir le convoi de vivres que nous attendions de That-ké, et nos approvisionnements touchaient à leur fin: chaque jour augmentait pour nous, le danger de trouver notre retraite sur Dong-dang coupée par les pirates et l'état sanitaire de notre petite troupe devenait de plus en plus mauvais. Atteint moi même d'accès bilieux et occupé à visiter nos malades sous leurs tantes on même étendus dans la boue, sous des abris de feuillage. pendant notre séjour à Binhi je m'occupai, je dois l'avouer, beaucoup plus de médecine que de la discussion des procès-verbaux.

Enfin, le 12, après avoir passé la matinée à remanier les procès-verbaux, on put croire qu'on allait les signer vers quatre heures de l'après-midi ; mais la discussion recommença de plus belle au dernier moment, et ce n'est qu'à onze heures du soir que tout fut terminé à la grande satisfaction des deux parties. On se passa ce soir-là de dîner, et, bien que couchés sur des claies de bambou, l'on s'endormit l'esprit tranquille et le coeur content. Nous avons réellement fait de bonne besogne ; notre président, qui venait d'être nommé ministre plénipotentiaire pouvait être justement fier du résultat, et nous avons le droit de songer à prendre jusqu'à la saison sèche un repos bien mérité.

Le 13, les commissaires chinois nous firent leurs adieux dès le jour et partirent sur la route de Long-chéou au son de leurs trompes, précédés de tous leurs pavillons. Nous ne tardâmes pas à suivre leur exemple.

La route la plus commode et la plus sûre passant par la Chine; nos collègues nous donnèrent avant de partir un guide pour nous l'indiquer; nous n'avions plus maintenant à nous détourner de notre route ni à nous occuper de la frontière, aussi arrivâmes-nous en une seule journée au village de Phiamet, où nous avons passé de si durs moments quelques jours auparavant .

Eu passant non loin de la ville de Pin-tsiang, près du fort chinois de Kéo-cho, que traversait la route le mandarin du fort vint au-devant de nous pour nous prier de rebrousser chemin : nous étions à peine à deux kilomètres de Phiamet, et il nous eût fallu faire un immense détour. Ce mandarin disait que n'ayant pas reçu d'ordre du sous-préfet de Pin-tsiang, il s'exposait aux plus graves punitions s'il ne s'opposait pas à notre passage. Nous eûmes beau parlementer; il se mit à genoux en travers de l'étroit sentier, barrant le chemin à M. Saint-Chaffray, qui nous précédait et il fallut que celui-ci fit mine de lui passer sur le corps pour le décidâmes à se ranger. Il supplia alors notre président de lui donner un certificat constatant que nous étions passés de force et malgré ses prières; on le lui promit volontiers, et nous passâmes par le fort de Kéo-cho dont les soldats vinrent curieusement assister au défilé de notre colonne.

Le retour à Dong-dang se fit sans autre incident, et nous y arrivâmes le 15 au soir. N'ayant plus rien à y faire, nous revînmes à marche forcée jusqu'à Chu. où nous trouvâmes une canonnière qui amena à Hanoi.

P. NEIS.

[\(La suite à la prochaine livraison\)](#)

Update: 30.01.2005

065492



Sur le fleuve Rouge (voy. P. 354). - Dessin d'Eug. Burnand, d'après un croquis de l'auteur.

SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN

PAR M. LE DOCTEUR P. NEIS.

TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

(Les gravures sont téléchargeables en cliquant sur les vignettes.

Si la gravure s'ouvre dans une 2de fenêtre: Click droit dessus pour l'enregistrer)

XII

Départ pour Laokay. - traversée sur le Levrard. - Sontay. - Le fleuve Rouge.

Dés notre arrivée a Hanoï nous reçûmes du ministère l'autorisation d'aller attendre au Japon le retour de la saison sèche nous permît de continuer nos travaux. Le capitaine Bouinais, seul, repartait pour la France en mission, afin de rendre compte au ministère de la première partie des opérations de la délimitation. Il partit aussitôt, et nous n'attendions que l'arrivée du paquebot pour nous rendre a Hong-kong, et de la au Japon, lorsque nous reçûmes contrordre.

Nous avons déjà dit que le gouvernement chinois avait nommé deux délégations a la commission de délimitation; nous venions d'opérer avec l'une sur la frontière du Kouang-si et l'autre nous attendait depuis pres de dix mois sur celle du Yunnan. On conçoit sans peine que Leurs Excellences fussent impatientes de nous voir arriver et insistassent près de la cour de Pékin pour faire demander notre envoi immédiat a la frontière du Yunnan; d'un autre côté, le 29 mars. le colonel de Maussion était entré, sans autre obstacle que les difficultés de la route, dans la ville de Laokay. Toute cette région paraissait tranquille, et les autorités chinoises des frontières avaient fait savoir au colonel que l'on attendait avec impatience les opérations de la commission de délimitation et la désignation des points commerciaux, afin de reprendre sur le fleuve Rouge le commerce qui s'y faisait avant 1a guerre.

Dans ces circonstances il était urgent que la commission partît le plus tôt possible pour profiter, des

bonnes dispositions des Chinois; aussi l'ordre die, départ nous trouva-t-il bientôt prêts a entreprendre cette campagne d'été.

Notre président, M. Saint-Chaffray, avait 'été trop éprouvé par la campagne d'hiver pour pouvoir nous accompagner; il reprit donc le chemin de la France, et le 20 mai la délégation française, réduite m^aintenant a trois membres, le colonel Tisseyre, le docteur Neis et M. Haïtce, et au secrétaire, M. Delenda, s'embarquait sur le Levrard, canonnière qui devait nous faire remonter le plus loin possible le fleuve Rouge; nous devions ensuite continuer notre route sur des jonques.

Pour ma part, connaissant par expérience les dangers d'une campagne d'été dans ces régions, je regrettais, je l'avoue, au premier moment, le repos de trois mois au Japon; mais cela dura peu, car j'avais d'excellentes raisons pour désirer ce voyage : outre l'importance et l'utilité de la mission que nous allions accomplir, j'étais curieux de remonter ce fleuve Rouge dont j'avais tant entendu parler, de comparer son cours a celui du Mékong, et je comptais bien pouvoir obtenir des renseignements précieux sur les pays situés entre Luang-prabang et le fleuve Rouge, qu'a diverses reprises, en 1883 et 1884, j'avais tenté de traverser (voir le Tour du Monde, juillet 1885). Je nourrissais même l'espoir de pouvoir, grâce aux émissaires que je pourrais envoyer et aux relations que je me formerais parmi les Muongs, passer du fleuve Rouge au Mékong et rencontrer mon ami Pavie, consul de Luang-prabang, qui, je le savais, devait tenter de faire ce voyage en sens inverse. Dans ce but je me procurai a Hanoï un certain nombre de tael chinois et de barres d'argent, monnaies que les Muongs préfèrent aux piastres mexicaines ayant cours au Tonkin.

L'un des officiers topographes de la commission, le lieutenant Vernet, ayant achevé sa période de temps a passer au Tonkin, était parti pour la France et avait été remplacé par le lieutenant de chasseurs d'Afrique Vairon, qui nous avait accompagnés pendant toute nacre première campagne. Le Levrard portait en outre le nouveau résident civil, le docteur Martin-Dupont, qui allait administrer le territoire de Laokay, les deux commis de résidence et quelques officiers qui se rendaient dans le haut fleuve. Le Levrard était donc absolument encombré, et le commandant, chargé de traiter un tel nombre de passages, averti seulement au dernier moment, se trouva fort embarrassé; il s'en tira de son mieux, et, chacun y mettant du sien, on finit au bout de peu d'heures par se caser assez commodément.

Nous n'étions pas encore a l'époque des hautes eaux, mais le courant est toujours rapide dans le fleuve Rouge, et notre appareillage fut attristé par un grave accident dans une fausse manœuvre le youyou fut chaviré, et un seul des deux matelots européens qui le montaient put être sauvé ; nous ne revîmes plus le corps de l'autre, entraîné sans doute dans un de ces remous profonds qui rendent, près des berges, les chutes dans le fleuve si dangereuses pour les meilleurs nageurs.

Le jour même, a midi, nous arrivions a Sontay, par une température de 35 degrés a l'ombre, et, aussitôt le soleil tombé, nous nous rendions a la ville, distante de près de trois kilomètres du fleuve.

Sontay est déjà a peu près sorti de ses ruines. La ville se compose d'une rue unique, qui va de la citadelle au fleuve, mais on y voit des maisons en briques, des maisons de commerce chinoises et françaises, et l'on y

rencontre même quelques promeneurs en djyinksha (voiture a bras).

Quelques-uns des officiers qui assistaient au beau fait d'armes de l'amiral Courbet nous indiquèrent sur les lieux la marche de nos troupes lors de la prise de Sontay.

Les traces de la bataille étaient encore toutes fraîches et l'on pouvait facilement suivre sur le terrain les

incidents du combat quand on était guidé par des témoins oculaires. On nous montra le lieu où s'était fait tuer, presque jusqu'au dernier, un bataillon de tirailleurs algériens et les points par où l'infanterie de marine et les fusiliers marins avaient donné l'assaut final ; il faisait déjà nuit quand on revint dîner sur le Levrard. Comme autrefois sur le Moulun, on dressa son lit de camp sur le pont, qui se trouva transformé en dortoir.

Le lendemain, 21 mai, à partir du confluent de la rivière Claire, commença une navigation lente et pénible; les bancs de sable qui encombrèrent le fleuve causent de fréquents échouages; le Levrard, trop chargé et embarrassé par les jonques qu'il remorque, ne peut gouverner; sur ces navires, tout étant sacrifié au faible tirant d'eau, les tôles se faussent et l'ancre à jet se brise dans les manœuvres faites pour se déséchouer. Pendant cinq jours nous restons en vue du mirador de Hong-hoa, et le 26, comme nous venions à peine de le perdre de vue, une avarie dans la machine nous force à stopper toute la journée près d'un petit îlot bien cultivé.

Pendant ce séjour forcé dans les environs de Hong-hoa, nous apprîmes que la commission avait été complétée; M. Dillon, consul général et résident supérieur à Hué, en était nommé président, et le chef d'escadron d'artillerie Daru remplaçait provisoirement le capitaine Bouinai, pendant sa mission en France.

M. Dillon, qui avait séjourné comme consul en Chine pendant plus de vingt-cinq ans et qui connaissait à fond la langue et les habitudes du pays, était à tous égards un choix des plus heureux pour mener à bien notre difficile mission. Ces messieurs étaient partis cinq jours après nous de Hanoï, sur le Cuveiller, et nous avions marché si lentement que nous espérions les voir arriver d'un moment à l'autre. Nous n'avions donc plus de sujet de nous impatienter de la lenteur de notre voyage.

Nous reçûmes aussi d'autres nouvelles, moins agréables : l'ancien quanbo de Sontay, le Bogiap, à la tête d'une nombreuse troupe de pirates, tenait une partie de la rive droite du fleuve, entre le fleuve Rouge et la rivière Noire, dans les environs; de Cam-ké; un négociant de nos amis, M. Pottier, venait d'être assassiné dans ces régions, et plusieurs petits postes avaient été attaqués. D'ailleurs ces nouvelles étaient peu inquiétantes pour nous; elles nous forçaient seulement à ne jamais perdre de vue les jonques de charge, que nous avions dû renoncer à remorquer, et à mettre la plus grande prudence dans nos excursions à terre.

C'était en descendant à terre dans un village, malgré les pressantes recommandations que lui avait faites le colonel de Maussion avant son départ de Laokay, que M. Pottier, qui voyageait seul avec des domestiques annamites, fut assassiné, dans une ruelle étroite, par des gens de Bogiap.

Le 28, un peu avant d'arriver à Cam-ké, nous fumes rejoints par le Cuveiller, qui remorquait un fort sampan et une jonque de guerre armée d'un hotchkiss; nous devions désormais naviguer de conserve, en nous arrêtant à tout moment pour attendre les jonques que nous ne pouvions remorquer.

Toute la région entre Cam-ké (Ngna-phu) et Tuanquan est fertile et peuplée; les villages se suivent presque sans interruption sur les deux rives, mais, en approchant de Tuan-quan, les rives s'élèvent, le pays devient plus boisé et les cultures plus rares.

XIII

Tuan-quan. - Les jonques chinoises. - Fin de la navigation à vapeur.

En arrivant a Tuan-quan nous nous apercevons que, comme d'ordinaire, la plus grande de nos jonques n'a pu nous suivre; on envoie aussitôt a sa recherche deux hommes dans une de ces légères embarcations en rotin tressé que l'on a fort justement appelées paniers; ils reviennent bientôt nous apprendre que cette jonque est échouée et que le patron et deux des coolis de l'équi-page sont en fuite.



Le Ngoï-thac (voy. p. 356). - Dessin d'Eug. Burnand, d'après un croquis de l'auteur.

Les jonques réquisitionnées par, l'administration dans le bas du fleuve sont trop lourdes et mal mâtées; il faut faire les plus grands efforts pour parvenir a leur faire remonter le courant. Ce n'est pas sur des jonques semblables que les Chinois faisaient autrefois et font encore le commerce sur le haut fleuve, de Hanoi a Laokay; nous en apercevons quelques-unes a Tuan-quan. Ce sont des barques minces et ayant souvent plus de vingt mètres de long, ne portant pas plus de vingt tonneaux. Deux longs bambous, placés en abord vers le tiers antérieur de la barque et réunis par le haut, forment une mâture originale et fort solide, qui soutient une immense voile carrée de coton; la brise suivant le lit du fleuve, dans le sens opposé au courant, pendant toute la saison des pluies, cette voilure leur rend les plus grands services.

Les nôtres n'avaient qu'une mauvaise petite voile en paillote toute déchirée, et encore nous arriva-t-il plusieurs fois de briser notre mât trop faible en passant sous de grands arbres, a cause de la nécessité ou nous nous trouvions de longer toujours les rives et de ne jamais suivre le milieu du fleuve.

Nous séjournons a Tuan-quan trente-six heures, pour faire transborder le chargement de notre jonque naufragée sur une autre jonque de l'administration qui ne valait pas beaucoup mieux, et nous en repartons le 2 juin pour aller passer la nuit, mouillés a l'embouchure d'une charmante petite rivière, le Ngoi-ngun, dans les eaux limpides de laquelle nous prenons un bain dans la soirée.

Il est remarquable que la plupart des affluents du fleuve Rouge, dont les eaux paraissent ici aussi chargées de limon que dans le Delta, sont d'une limpidité parfaite.

Le 3 juin, vers neuf heures du matin, nous arrivons au premier grand rapide. en face d'une petite rivière appelée le Ngoï-thac: le Cuveiller, qui gouverne mieux que le Levrard, s'engage le premier; mais au bout de quelques instants, rejeté par le courant sur un rocher a fleur d'eau, ses tôles sont crevées, et il s'y déclare une forte voie d'eau. On mouille immédiatement et l'on parvient non sans peine a aveugler la voie d'eau; mais notre navigation a vapeur est finie. Il va falloir s'installer sur les jonques et se faire hisser péniblement jusqu'à Laokay, en remontant de rapide en rapide sur ces lourdes embarcations annamites.

Pour faire ce transbordement, les deux canonnières mouillent en face du Ngoï-thac et nous y attendons les jonques en retard. Ces deux jours de repos se passèrent bien agréablement; le petit Ngoï-thac, ombrage de grands arbres, peut se remonter a quelques kilomètres en embarcations. Une certaine animation régnait sur ses bords, ou plutôt sur son cours même, car les bûcherons, qui y avaient établi leur campement, logeaient dans des cases construites sur des radeaux en bambou.

Les rives étaient cultivées, plantées de maïs alors a peu près mur, et entre les grands et vigoureux plants, un peu espacés, sortait un semis de riz, destiné a mûrir après la récolte de la première céréale. Un peu plus loin, des champs d'ortie de Chine (*Urtica nivea*) et d'un autre textile, espèce de malvacée que je ne connais point, prouvaient que le pays n'était point désert. Nous n'aperçûmes cependant, dans nos chasses et dans nos promenades, aucun village annamite ou thô, et les bûcherons du fleuve nous apprirent que ces villages étaient fort loin a l'intérieur, parce que les habitants, craignant les pirates, éloignaient le plus possible leurs demeures des bords du grand fleuve, ne négligeant pas pour cela de cultiver les terrains fertiles qui bordent ses affluents jusqu'à leur embouchure.

Les bûcherons annamites exploitent des forets assez éloignées des bords du fleuve; nous avons suivi pendant quatre a cinq kilomètres un de ces chemins accidentés en travers desquels sont placées des travées de mètre en mètre environ, sans apercevoir de foret exploitable. Deux buffles attelés a des billes de douze a quinze uretres les traînent sur ces travées jusqu'à la rivière, ou, au moyen de bambous, qui le font flotter, on constitue le radeau qui rapportera a Hanoï ou a Haï-phong, outre les bois plus ou moins précieux, du rotin, du maïs, du cunao (sorte de teinture) et les autres produits des villages thô, en échange des marchandises, cotonnades, quincaillerie ou armes, qu'ils leur ont apportées.

Nos chasses dans les environs furent peu fructueuses; les habitants sont, par nécessité, trop bien armés et trop guerriers pour que le gibier soit bien abondant, et nous perdîmes sans résultat plusieurs heures a poursuivre, le long du fleuve Rouge, une bande composée d'une douzaine de loutres, que nous ne parvînmes pas a approcher suffisamment.

Le 5 au soir, le transbordement était achevé; nous couchions dans les jonques, et le 6 juin au point du jour le Cuveiller et le Levrard nous faisaient leurs adieux pendant que nous appareillions pour remonter avec nos propres ressources le premier grand rapide.

XIV

Navigation en jonque. - Le Thackai. - Baoha.

A partir de ce jour commença une pénible navigation. Entassés les uns sur les autres dans des jonques ou nous ne pouvions pas même tenir debout, par une température variant entre 28 et 35 degrés, nous ne trouvions pas toujours de banc de sable propice pour y débarquer et y prendre nos repas; il nous fallait alors nous résigner a manger serrés les uns contre les autres dans la cabine sombre et enfumée par les feux de la cuisine, ou nous passions tout notre temps.

Le séjour sur le pont ou plutôt sur le toit en paillote qui servait de pont et où se démenaient avec des cris aigus les huit à dix coolis qui manœuvraient notre barque, n'était possible que le soir après le coucher du soleil; encore n'était-il guère pratique d'y prendre nos repas, car les moustiques et les mouches d'espèces les plus variées s'abattaient sur nos assiettes et, attirés par les lumières, venaient assaisonner désagréablement tous nos plats.

La marche était lente et nous étions mal secondés par une voilure trop petite, la brise restant très faible

malgré les sifflements prolongés et répétés de nos coolis, qui espéraient ainsi attirer le vent favorable. Le 7, après midi, nous arrivons au plus grand rapide du fleuve Rouge, le Thackaï, au bas duquel une dizaine de jonques chinoises du type que nous avons décrit attendaient un moment propice pour entreprendre leur passage; nous ne pouvons faire comme elles et attendre indéfiniment l'instant favorable; nous essayons d'abord de faire remonter le grand sampan, plus léger que nos jonques, qui portait une partie de nos bagages; mais au milieu du rapide, poussé par le courant, il se défonce sur un rocher, et l'on est trop heureux de pouvoir l'échouer sur l'îlot qui, en rétrécissant le cours du fleuve, a formé le rapide.

Nous entrons alors en arrangement avec les négociants chinois, qui ne consentent que de fort mauvais gré à nous céder des paniers en rotin pour porter nos amarres, et un supplément de coolis pour nous aider. Le 8, à onze heures du matin, nous avons toutes nos jonques réunies à la partie supérieure du Thackaï.

Les rives sont désertes et boisées, la navigation est monotone, et c'est avec un vrai plaisir que, le dimanche 13 juin, nous voyons flotter le pavillon français sur l'ancien poste de douane des Pavillons-Noirs à Baoha. Ce poste n'est occupé que depuis quelques semaines par une compagnie de tirailleurs annamites, commandée par l'un de nos amis, le capitaine Maréchal, de l'infanterie de marine.

Avec les ressources du pays, grâce à l'activité de ses tirailleurs, le capitaine Maréchal a déjà créé de toutes pièces une installation convenable : les hommes sont à l'abri dans une petite enceinte fortifiée, et il peut nous offrir l'hospitalité dans de petites maisonnettes aux murs blanchis à la chaux qu'il vient d'achever de bâtir. Un village d'une certaine importance et offrant des ressources précieuses pour la garnison, se trouve à proximité du poste.

Presque en même temps que nous arrivait à Baoha, porté par des coolis, le corps d'un jeune lieutenant de la colonne du commandant Bercant. Le commandant Bercant, qui venait de faire une reconnaissance des plus pénibles jusque sur la rivière Noire, dans les pays muongs, était attendu le lendemain; il avait, quelques jours auparavant, perdu un officier, noyé au passage d'une rivière; voyant un autre lieutenant pris d'accès pernicieux, et n'ayant pas de médecin, il l'avait envoyé en avant pour être soigné par le médecin de Baoha; le malheureux jeune homme mourut en route la veille de son arrivée dans ce poste. L'après-midi tous les Français qui se trouvaient réunis à Baoha allèrent conduire au petit cimetière improvisé près du fleuve le corps de cet officier, et, bien que celui-ci nous fut inconnu à tous, cet enterrement, dans ce lieu sauvage, si loin de la patrie, avait quelque chose de lugubre : nous étions tous émus comme si nous eussions laissé là un parent et un ami.

Comme nous devions attendre une jonque en retard, et aussi pour donner un peu de repos à nos coolis, on se décida à séjourner le lendemain à Baoha. Nous pûmes nous établir à terre et visiter un peu les environs. Le pays est très sauvage et très boisé; on y rencontre cependant un certain nombre de sentiers battus, et Baoha est l'un des centres du commerce des Muongs ou Chau. La principale denrée est un gros tubercule riche en tanin et appelé cunao, dont les Annamites se servent dans tout le Tonkin et l'Annam pour donner à leurs vêtements cette affreuse couleur brune qui les distingue: il pousse à l'état sauvage dans les forêts des Muongs, mais ceux-ci le cultivent aussi dans des champs qu'ils défrichent en mettant le feu à la forêt.

En face de Baoha, sur la rive gauche, près d'un petit torrent d'eau limpide, une ancienne pagode sert d'ambulance, c'est là que nous nous rendons tous, aussitôt le soleil baissé, pour prendre un bain qui est délicieux et faire diversion aux tristes émotions de l'après-midi. Le long du torrent un chemin bien tracé

conduit à l'intérieur; nous y remarquons des traces de tigre royal toutes fraîches.

Deux des officiers qui nous accompagnent nous racontent que, quelques jours auparavant, comme ils allaient prendre leur bain dans le torrent, un énorme tigre les avait suivis à quelques pas de distance pendant plusieurs mètres, puis était rentré dans le fourré sans leur faire aucun mal ils avouaient cependant n'avoir pas osé prendre leur bain ordinaire ce jour là. Bien que cet animal soit loin d'être rare au Tonkin, les accidents sont infiniment moins fréquents qu'en Basse-Cochinchine.

Le 14 après-midi, nous faisons la sieste chez le capitaine Maréchal, notant une température de 37 degrés à l'ombre, quand nous vîmes arriver le commandant Bercant à la tête de sa colonne; amaigri, se traînant, avec peine, appuyé sur un long bambou, et pris lui-même de fièvre grave, le commandant n'avait pas la moitié de ses hommes valides, et nous devons ajouter que tous, sans exception, furent pris de fièvre plus ou moins grave dans les jours qui suivirent leur arrivée à Laokay.

Le 15 nous continuions notre navigation, de plus en plus difficile à mesure que l'on se rapproche de Laokay. Le pays ne change pas d'aspect, le fleuve reste encaissé entre des collines boisées, et l'on n'aperçoit que de loin en loin, sur les collines du second plan, des parties de la forêt dénudées par l'incendie : ce sont des cultures indiquant la présence de villages muongs.

Partout sur ce parcours les habitants ont déserté les bords du fleuve, ou ils se trouvaient trop exposés aux pirates, pour se réfugier dans l'intérieur des terres. On ne rencontre guère d'autres vestiges d'animaux vivants que les traces des cervidés et des animaux féroces qui viennent la nuit se désaltérer sur les bancs de sable; les oiseaux sont assez rares, et les singes eux-mêmes semblent fuir cette région pestiférée.

XV

Arrivée à Laokay. - La ville. - Son commerce. - Song-phong.

Le 22, c'est-à-dire sept jours après notre départ de Baoha, nous arrivions enfin en vue de Laokay, où le colonel de Maussion et les officiers de la garnison venaient nous recevoir sur la berge; le colonel, aux prises avec un accès bilieux grave, se soutenait avec peine, nous montrant ainsi, bien malgré lui, des notre arrivée, le sort qui nous attendait presque tous pendant notre séjour en cette ville. Le voyage en jonque ne nous y avait d'ailleurs que trop bien disposés. Il était temps d'arriver plusieurs d'entre nous avaient déjà vu se déclarer pendant la route des accès de fièvre plus ou moins violents, et ce fut avec un grand soulagement que nous quittâmes notre étroite jonque pour loger dans une véritable maison et reprendre à peu près la même existence qu'à Dong-dang.

Après avoir voyagé tant de jours au milieu d'un océan de verdure, sans apercevoir sur les rives d'autres vestiges humains que quelques rares villages thôs, formés de deux ou trois misérables paillotes, on se croit presque arrivé devant une grande ville en débouchant devant Laokay. Des murailles et des maisons en maçonnerie, des escaliers et un quai en pierre de taille, tout cela est nouveau pour le voyageur, et ce n'est qu'au second coup d'œil que l'on s'aperçoit qu'il ne reste plus là que le squelette d'une ville.

Le Nam-si, rivière limpide ou plutôt véritable torrent, dont le volume des eaux change à chaque moment, la sépare d'un grand village chinois beaucoup plus peuplé, mais de bien moindre apparence.

Laokay était le château féodal du seigneur et maître du haut fleuve, de Liu-Vinh-Phoc, chef des pavillons-Noirs, et il ne laissait s'y abriter que les plus riches négociants, en leur faisant payer cher sa protection. Le pays n'a pas changé d'aspect et partout il est recouvert de petites collines mamelonnées,

revêtues de forêts, dont le sommet est à peu près tout l'été coiffé d'un épais brouillard. Cela, joint à une humidité continuelle, fait éprouver la singulière sensation qu'on est emprisonné sous un ciel trop bas, que l'on manque d'air.

Le seul monument de Laokay est une vaste et belle pagode, l'une des plus remarquables du Tonkin, bâtie à grands frais, il y a quinze années à peine, de pierres de taille de granit qui viennent, nous assure-t-on, des environs de Canton, de ciment sucré qui acquiert la dureté du marbre, et des meilleures essences de bois durs. Ces matériaux ont été si mal ajustés, ou les bois, trop verts, ont tellement travaillé, qu'elle menace ruine de toute part. On fut obligé d'en étayer une partie, qui servit de logements au résident et à quelques-uns des membres de la commission pendant leur séjour à Laokay. Nous utilisâmes pour nous y loger les anciennes cellules des bonzes; mais ces locaux humides, chauds et peu aérés, étaient loin d'être hygiéniques.



Enterrement d'un officier français à Baoha. - Dessin d'Eug. Burnand, d'après un croquis de l'auteur.

Notons parmi les inconvénients de nos cellules la présence des nombreux animaux qui les partageaient avec nous, araignées, margouillats, geckos, scolopendres et scorpions. La nuit, de nombreux rats, d'une espèce particulière, poussant continuellement de forts grognements, assez semblables à ceux des cabiais, prenaient possession du local aussitôt la lumière éteinte et interrompaient souvent notre sommeil.

Deux vastes bassins contenant de l'eau croupie et destinés soit à l'approvisionnement de la citadelle, soit à la pisciculture, ne contribuaient pas peu à infecter le séjour de Laokay. On assurait que de nombreux corps de Chinois y avaient été jetés par ordre de Liu-Vinh-Phoc; mais il valait encore mieux souffrir de ce voisinage que de chercher à s'en débarrasser, car tenter de vider ces foyers d'infection eut été une opération aussi longue que périlleuse.

Bâtie au confluent du fleuve Rouge et de son affluent de gauche, le Nam-si, la citadelle se compose d'un carré de sept cents mètres de côté environ, formé par des murailles sans fossés ni parapets, de cinq à sept mètres de hauteur suivant les côtés, et de huit tours carrées formant bastions. L'intérieur avait été entièrement brûlé par Liu-Vinh-Phoc lors de son départ; il n'avait respecté que la grande pagode et une demi-douzaine de maisons chinoises, situées au bas de la ville, dont les habitants, principaux commerçants du pays, lui avaient acheté à prix d'or la conservation. À l'arrivée du colonel de Maussion, ces Chinois vinrent se présenter à lui en protestant de leur soumission, et le colonel leur laissa la disposition de leurs maisons.

Toute la citadelle est dominée à courte distance par les collines chinoises qui bordent la rive droite du

Nam-si et qui sont couronnées de forts chinois, en ce moment, il est vrai, fort mal armés, mais qui, en temps de guerre, rendraient cependant intenable la place de Laokay.

Vers le nord, en dehors de la ville, le long du Nam-si, se trouvent quelques négociants chinois, qui font avec le Yunnan le commerce de sel, d'opium, de médecines chinoises et de coton; c'est là qu'arrivent et que campent les caravanes de trente à cinquante mules que l'on voit arriver de Kaihoa-fou et de Mont-ze.

En aval de la citadelle, sur le fleuve Rouge, se sont bâties à la hâte, depuis notre occupation, quelques paillotes qui abritent les Annamites réfugiés près de nous et les marchands européens. C'est là que se tient le marché, encore bien peu approvisionné, et que les jonques de commerce accostent et débarquent leurs marchandises. L'autorité militaire avait installé près de la ville un parc à bœufs, gardé par un poste de tirailleurs.

Au point de vue de son avenir commercial, si comme il y a tout lieu de l'espérer, Laokay acquiert une certaine importance, de même qu'au point de vue stratégique, sa position est des plus mal choisies : resserrée entre des collines abruptes et les deux rivières, la ville ne pourrait s'étendre qu'en bâtissant en terrasse, et encaissée au pied des collines, sans cesse dominée par les épais brouillards qui les couronnent, elle resterait constamment un séjour malsain pour les indigènes et mortel pour les Européens. En peu de semaines, à part notre- président, M. Dillon, qui ne fut que légèrement atteint, aucun de nous n'échappa à la malaria sous des formes diverses, et je ne connais pas un officier qui y ait impunément passé un été.

À deux kilomètres environ en aval sur le fleuve Rouge, on rencontre un petit plateau abrité des forts chinois par quelques collines: là se trouvait autrefois la sous-préfecture annamite de Thui-vi; ce plateau, parcouru par un fort ruisseau, cultivé en rizières et bien déboisé, paraît être l'emplacement désigné, au double point de vue militaire et commercial, de la ville qui ne peut manquer de s'élever dans ces parages, si jamais le commerce avec le Yunnan devient considérable.

La ville actuelle de Laokay servirait de port d'embarquement et de débarquement pour les marchandises et d'entrepôt pour celles qui ne doivent y séjourner que peu de temps.

Que les marchandises viennent du Tonkin pour pénétrer en Chine, ou qu'elles arrivent de Chine pour être vendues dans le Delta, il faudra toujours à Laokay les transborder et changer de mode de transport. Dans le premier cas, elles arrivent du Delta sur des jonques trop grandes pour pouvoir remonter au-dessus de Laokay; il faut alors, si l'on veut continuer la route par eau jusqu'à Mang-hao, se servir de sampans plats, ou, si l'on se décide pour la route de terre, charger les marchandises sur de petites mules du Yunnan, que l'on voit partir de Laokay par caravanes de cinquante à cent, conduites seulement par quelques hommes. Les caravanes remontent vers le nord par des sentiers de montagnes et se rendent à Mont-ze et Kai-koa-fou .

Jusqu'ici les denrées qui s'exportaient du Tonkin en Chine étaient le sel, le coton égrené ou filé, provenant du Delta, les étoffes de coton, importées de Hong-kong, et le tabac pour la pipe à eau; on conçoit que bien d'autres marchandises se joindront à celles-ci aussitôt que la sécurité de la route et la protection du commerce auront produit leurs résultats.

Le sel ne pourra plus s'importer officiellement dans le Yunnan, mais nous connaissons trop les Chinois et les Annamites pour ne pas être persuadé que la contrebande fera un commerce clandestin aussi considérable. Le commerce ouvert qui se faisait naguère et les, sels du Tonkin continueront à remonter le fleuve Rouge.



Le parc aux boeufs pres de Laokay. - Dessin d'Eug. Burnand, d'apres une photographie du lieutenant Hairo.

Les marchandises qui viennent du Yunnan sont l'opium, en galettes plates, moins estimé mais bien moins cher que l'opium de l'Inde, des tourteaux de thé de qualité inférieure, du cunao, des plantes médicinales apprêtées et de l'étain. Plusieurs maisons de commerce chinoises de Hanoï ont des correspondants à Mont-ze et à Kai-hoa-fou, et rien n'empêchera les maisons françaises de leur faire concurrence et d'y avoir. aussi leurs correspondants lorsque nous aurons, comme le stipule le traité de Tien-tsin, des consuls français clans chacune de ces villes.

La seule industrie de Laokay, si l'on peut toutefois l'appeler de ce nom, est la confection des paniers de bambou qui servent à emballer le sel et le coton qu'emportent les caravanes de mules.

En face de Laokay, de l'autre côté du Nam-si, s'étend le grand village chinois de Song-phong, qui a toujours été le marché d'approvisionnement pour les habitants de Laokay; il était habité par d'anciens Pavillons-Noirs., et ce ne fut qu'après l'arrivée des commissaires chinois, qui s'y logèrent, que nous pûmes sans danger visiter le marché et même envoyer nos domestiques s'y approvisionner.

Outre le poisson, la viande, les volailles, les légumes et les fruits, prunes, pêches et pommes, qui descendent des environs de Mang-Hao, en suivant le fleuve Rouge, on vendait à ce marché des armes de toutes sortes et même des fusils à tir rapide des modèles les plus nouveaux..

Il était curieux de voir, étalés sans précaution dans les paniers, à côté des autres marchandises, des monceaux de cartouches métalliques modèles Remington, Mauser, Martini-Henry, etc. Elles devaient, sans nul doute, avoir été soustraites de l'approvisionnement des forts environnants, car elles se vendaient moins cher qu'en Europe. Il était impossible de favoriser plus ouvertement le ravitaillement des bandes irrégulières, mais les autorités chinoises n'en prenaient point ombrage.

À Song-phong se fabriquent les sampans plats destinés à la navigation entre Mang-hao et Laokay et les jonques de guerre qui font la police de cette partie du haut fleuve. Ce sont de grandes barques plates sans bordage, ou plutôt des espèces de radeaux allongés dont le pont est à trente centimètres au-dessus de l'eau; ces jonques portent à l'avant un gros obusier en fonte d'ancien modèle, d'un calibre tel qu'il me paraît bien difficile qu'il puisse tirer sans démolir la jonque, et quelques petits canons en

bronze; elles sont montées par une trentaine d'hommes armés de fusils, qui couchent à terre ou sur le pont de la barque, faute de place pour se loger à l'intérieur.

XVI

Le Nam-si. - Le Chau de Chien-Tham. - Les Muongs - Fête du 14 Juillet à Laokay.

Nos collègues chinois, qui avaient paru si pressés de nous voir arriver, ne mirent pas la même hâte à entrer en relations avec nous. Ce fut le 11 juillet seulement que les deux premiers commissaires, Tang et Hié, arrivèrent à Song-Phong et vinrent nous faire visite. Tchéou, le président, n'arriva que le 19 ; enfin, le 23 juillet, plus d'un mois après notre arrivée à Laokay, nous pûmes avoir la première séance officielle de la commission.

Les environs de Laokay étaient à cette époque relativement tranquilles; on pouvait sans crainte, en partant armés à cheval et plusieurs ensemble, faire des promenades agréables à quelque distance du poste, quand on ne craignait pas de s'engager dans les sentiers à peine tracés et de revenir mouillés par les fortes averses qui tombaient plusieurs fois par jour.

Les sentiers, taillés en corniches et ravinsés par les pluies, étaient parfois assez dangereux : c'est ainsi qu'un artilleur marchant le long du Nam-si et suivant le chemin qui le surplombe d'une dizaine de mètres, se laissa tomber dans la rivière, ou il se noya. Un autre jour, comme nous accompagnions avec quelques amis notre président dans une promenade, nous le vîmes disparaître tout à coup au détour du sentier. Son cheval avait mis le pied à côté du chemin, et tous deux étaient tombés dans un ravin profond de douze à quinze mètres et tellement encombré de végétation qu'on n'apercevait plus ni cheval ni cavalier. M. Dillon parvint assez vite à se dégager et se hissa lestement sur le chemin sans avoir eu la moindre égratignure; mais ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à tirer de là le cheval, qui avait roulé beaucoup plus loin. Il fallut aller trouver les habitants d'un village voisin; ceux-ci, armés de leurs sabres, durent se frayer un passage jusqu'à l'animal, qui ne s'était fait aucun mal. Puis on continua la promenade, M. Dillon étant le premier à rire de sa mésaventure .

Une des principales distractions était les bains de rivière, le soir, dans les eaux limpides du Nam-si; c'était aussi, entre nous, un objet continuel de discussions. Les indigènes, Annamites et Chinois, craignent beaucoup, partout où ils les rencontrent, les eaux claires des torrents, soit pour en boire, soit pour s'y baigner, et bien des Européens partagent leur opinion. Ils préfèrent les eaux bourbeuses du fleuve Rouge, ou les eaux stagnantes des mares et des rivières. Je ne veux pas dire de mal des eaux du fleuve Rouge, que je crois fort saines une fois qu'elles ont été clarifiées par l'addition de quelques grammes d'alun ou seulement par un repos prolongé; mais je dois dire que jamais, dans aucun de mes voyages en Indochine, je n'ai dédaigné les courants d'eaux claires, fraîches et de bon goût. et je ne crois pas avoir eu à m'en plaindre.

Pour en venir au Nam-si, il est certain que presque tous ceux qui s'y baignèrent habituellement furent atteints d'accès de fièvre : mais ceux qui ne s'y baignèrent pas ne furent atteints ni moins gravement ni moins promptement.

On mit à profit ce temps de repos forcé pour envoyer les officiers topographes, MM. Bohin et Hairon, avec une faible escorte, vers l'est, le long du Nam-si. Ils revinrent au bout de six jours, rapportant un travail important, mais harassés de fatigue et ramenant atteints de fièvre tous les hommes de leur escorte. Eux-mêmes ne tardèrent pas à en ressentir les symptômes, et il fut désormais impossible à M.

Bohin de se débarrasser de ces fièvres graves a forme bilieuse pendant son séjour a Laokay .
Dés les premiers jours de notre arrivée nous avons eu la chance de rencontrer l'un des chefs muongs qui commandaient le Chau de Chieu-than entre Baoha et la rivière Noire. Ce chef muong avait rendu les plus grands services au colonel de Maussion. et au commandant Bercant pendant leurs expéditions du côté de la rivière Noire, soit en ravitaillant les colonnes, soit en leur fournissant des renseignements et des guides. Il demeurait non loin de Muong-Lay (Lay-Chau), avec lequel il était en hostilités, et se trouvait par la coupé de la route de Luang-prabang; aussi n'était-il pas certain de rencontrer un émissaire qui consentit, à quelque prix que ce fut, à porter une lettre a Luang-prabang; il promit cependant d'essayer.

Autrefois, sur le Nam-ou, j'avais voyagé avec un mandarin chassé de Muong-Lay, et j'avais fait par renseignements un croquis de carte de ces régions. Par ce chef muong je pus reconnaître quelques-unes des erreurs inévitables dans ce genre de travail. Ce fut lui qui m'apprit le premier que le Nam-thé des Laotiens, sur lequel est situé Muong-Lay, n'était pas, comme je l'avais cru, le Song-ma des Annamites, mais bien le Song-bô ou rivière Noire, le Lysien des Chinois.

De même que tous les Chaus ou Muongs, il parlait un dialecte laotien; il était lui-même d'origine anamite; mais les hommes qui l'accompagnaient étaient bien de race thay. Remarquons cependant que si la race siamoise a peuplé toutes ces régions, elle s'y trouve juxtaposée et même souvent mélangée a des peuplades semblables aux Mans et aux Thôs, dont nous avons parlé, et aussi aux Khas ou Mos, qui habitent toutes les montagnes depuis la Cochinchine jusqu'au Yunnan.

Pour le moment, il affirmait qu'il regardait comme une impossibilité absolue de se rendre de chez lui a Muong-Luang, comme il nommait Luang-prabang d'ailleurs je n'avais pas l'intention d'entreprendre le voyage avant la fin de nos travaux.

Le temps se traînait péniblement, les accès de fièvre devenaient plus fréquents, et cependant, grâce à la bonne entente et à la franche camaraderie qui ne cessèrent de régner entre les membres de la commission, le personnel de la résidence, MM. Wacle et Ganesco, venus a Laokay en touristes, et les officiers de la garnison, on passait parfois de joyeuses soirées.

Le 14 Juillet fut célébré avec un luxe qu'on n'aurait pas cru possible a Laokay. On se procura des étoffes et des monceaux de papier, et, sous la direction d'artistes de la légion étrangère, les tirailleurs annamites fabriquèrent des centaines de lanternes et décorèrent avec des étoffes et de la verdure les murs de la grande pagode, qui servait de salle de conférences.

Au point du jour une salve de coups de canon annonça l'ouverture de la fête et attira hors de leurs demeures tous les habitants du village chinois de Song-phong, qui se croyaient déjà bombardés; on avait cependant eu soin la veille de prévenir les autorités chinoises. A huit heures tous les Européens fonctionnaires civils ou militaires, au nombre d'une trentaine environ, étaient réunis sur la place pour assister a la revue des troupes. On ne devait plus se séparer de la journée; le déjeuner était offert par le président de la commission, le dîner parle résident M. Martin-Dupont, et les cuisiniers s'étaient surpassés.

Le soir, toutes les maisons étaient brillamment illuminées, et le poste des tirailleurs annamites qui de l'autre côté du fleuve Rouge gardaient le parc aux bœufs apparut entouré d'un double rang de lanternes ces feux se détachant sur le fond sombre des montagnes et se reflétant dans le fleuve donnaient au paysage un aspect fantastique. Apres le dîner et les toasts réglementaires, ce fut de tout cœur que l'on but à l'avenir du Tonkin, pour lequel nous étions tous réunis dans ce poste dangereux ; puis une

douzaine de légionnaires vinrent donner un concert vocal entremêlé de monologues.

De même que la plupart des concerts que nous avons entendu improviser par les matelots pendant les longues traversées, celui-ci était un mélange de romances sentimentales chantées avec conviction, de chansons ordurières et de refrains populaires; mais si la note juste n'y était pas toujours, il y régna cependant continuellement une franche gaieté, et a Laokay on ne pouvait, demander davantage.

XVII

Première réunion de la commission du Yunnan - Préparatifs de départ pour le Long-po-ho.

Peu de jours après, les commissaires chinois étant arrivés a Song-phong, on se fit les visites officielles. On convint de se réunir alternativement a Laokay et a Song-phong, et le 23 eut lieu en Chine la première réunion officielle de la commission. Nos collègues nous reçurent dans une ancienne pagode située a quelques centaines de mètres du Nam-si; pour nous rendre chez eux il nous fallait passer cette rivière, qui, nous l'avons dit, change très souvent de niveau. Comme nous n'avions pas de chaises a porteurs ainsi que nos collègues; et que, malgré notre escorte sans armes, il eut été contraire a notre prestige et peut-être même imprudent de nous rendre a pied, de la rive au lieu de réunion, au milieu de la foule compacte de Chinois venus pour nous examiner de près, il nous fallut faire passer la rivière a nos chevaux, ce qui n'était pas une opération facile. Une haie de réguliers chinois en uniforme, armés de fusils, écartait devant nous la foule curieuse des habitants de Song-phong.



Le Nam-si. - Dessin d'Eug. Burnand, d'après une photographie du lieutenant 1-lairon.

Des les premières discussions il nous fut facile de nous apercevoir que nous n'avions guère gagné au change et que les commissaires du Yunnan ne seraient ni moins retors ni moins lents dans la discussion que ceux que nous avons quittés au Kouang-si.

Afin d'avancer plus rapidement le travail, il fut décidé que le colonel Tisseyre et le commissaire Tang se réuniraient chaque jour pour préparer une entente au sujet des environs de Laokay et de la partie de la frontière reconnue par les officiers topographes. Au bout de quelques jours on arriva a se mettre d'accord sur ces points et l'on s'empessa de signer le 1er août un premier procès-verbal constatant cet accord.

Les commissaires chinois acceptaient le Nam-si comme frontière, et il était convenu que le milieu du fleuve Rouge formait au-dessus de Laokay la ligne de démarcation entre le Tonkin et la Chine, la rive gauche restant chinoise et la rive droite annamite. Mais nous manquions de renseignements certains sur le point ou la rive droite cessait d'être annamite : ce point fut donc réservé jusqu'à ce qu'on put le vérifier sur le terrain, ainsi que la convention de navigation à intervenir plus tard au sujet de l'atterrissage éventuel et du halage des jonques d'une nation sur la rive de l'autre.

Des qu'il fut question de ce voyage, le président Tchéou commença par déclarer qu'il ne lui paraissait

pas utile que les deux délégations interrompissent leurs travaux pour se rendre a l'embouchure du Long-po-ho., point ou la rive droite du fleuve Rouge devient chinoise; un seul des commissaires chinois suffirait a cette constatation, et nôtre président, qui se trouvait ainsi forcément retenu â Laokay, décida que deux d'entre nous seulement se déplaceraient en même temps et remonteraient le fleuve Rouge. Sur ces entrefaites la maladie du lieutenant Bohin s'aggravait de jour en jour. M. Haïtce fut aussi très gravement atteint. Ils durent se résigner a nous abandonner pour retourner a Hanoï rétablir leur santé; ils se rétablirent en effet assez rapidement, et leur présence a Hanoï fut, dans la suite, de la plus grande utilité a la commission, pour rechercher et lui faire parvenir divers documents annamites et chinois que l'on ne pouvait se procurer que dans cette ville.

Les Chinois ne se portaient guère mieux que nous leurs hommes mouraient en grand nombre, et le commissaire Hié avait de violents accès de fièvre, tandis que Tang était atteint d'une affection chirurgicale qui le retenait au lit.

Ce dernier me demanda de lui donner des soins, et je me rendis chaque jour â Song-phong pour le panser. C'est ainsi que je pus facilement, au bout de quelques jours, me promener seul dans ce marché, et je n'y fus jamais insulté. Il est remarquable que les Chinois ont beaucoup plus confiance dans nos lumières et dans nos soins pour les affections chirurgicales que pour les affections médicales. Ils ont pour ces dernières des médicaments nombreux et compliqués, et même la quinine, qui est acceptée si volontiers par les Annamites et les Siamois, ne leur inspire qu'une médiocre confiance. Apres sa guérison il me fit cadeau d'une carte chinoise des frontières du Yunnan, finement dessinée sur soie, mais ou les frontières n'étaient naturellement pas tracées a notre avantage.

Pour reconnaître la position de la petite rivière de Long-po-ho qui, sur la rive droite du fleuve Rouge, forme la limite entre le Tonkin et la Chine, il fut convenu que d'un côté le commissaire Hié et les officiers topographes chinois, de l'autre le commandant Daru et le docteur Neis, avec les officiers topographes français, remonteraient le fleuve jusqu'à ce point. D'apres tous les renseignements le pays était tranquille, et avant notre départ nous prîmes la précaution d'envoyer deux émissaires par la route de terre, le long de la rive droite du fleuve Rouge, qui revinrent au bout de peu de jours et nous affirmèrent qu'il n'existait pour le moment aucune bande de pirates dans ces parages.

Malgré cela nous eussions certainement préféré opérer cette reconnaissance par terre. Nous savions la navigation très difficile, nous étions a l'époque des plus hautes eaux, et nous n'ignorions pas qu'en cas d'attaque toute défense contre des ennemis abrités le long de la berge est impossible a une jonque qui remonte un rapide dangereux; malheureusement nous manquions de coolis pour porter les approvisionnements nécessaires a notre escorte et aussi les malades que nous ne manquerions pas d'avoir des les premières journées. Il fallut donc nous résigner a tenter le voyage par eau.

Ce fut aussi la voie choisie par le commissaire Hié, mais il ne voulut pas consentir â ce que nos barques fissent le voyage de conserve, et il partit un jour avant nous. Il prétexta que, le long de la rive gauche (rive chinoise), il y avait de nombreux forts occupés par des réguliers chinois et qu'il était nécessaire qu'il nous précédât pour avertir tous les chefs des forts de nous laisser passer sans encombre. Il prit le même prétexte pour refuser à M. Dillon, qui insistait â cet égard, de mettre sur nos barques un tincha ou officier chinois chargé de nous mettre en relation avec les autorités locales chinoises, si nous avions quelques difficultés a régler avec elles. Les topographes chinois devaient, d'ailleurs, voyager avec nous sur une jonque séparée mais ne s'éloignant jamais des nôtres.

A cette époque la garnison de Laokay était bien affaiblie, plus de la moitié de l'effectif se trouvant continuellement hors de service. Il ne fallait donc amener avec nous que le moins d'hommes possible. On nous donna comme escorte quinze hommes de la légion étrangère et trente-cinq tirailleurs tonkinois; ce petit détachement se trouvait sous les ordres d'un officier énergique, le lieutenant Geil, de l'infanterie de marine, et de M. Henry, jeune sous-lieutenant de réserve de la légion étrangère. Ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à réunir les six jonques ou plutôt les six sampans plats et les équipages de coolis nécessaires pour les conduire. On dut réquisitionner de force des coolis sur les jonques de commerce, l'appât d'une double solde et d'une bonne nourriture ne pouvant les décider à venir avec nous. Au dernier moment, un certain nombre parvinrent à désertir, et le chau (chef muong de Chieu-Than, qui se trouvait à Laokay, nous fournit une douzaine de Muongs qui l'avaient accompagné et qui complétèrent nos équipages, bien qu'ils n'eussent jamais fait le service de bateliers. Nous emportions pour vingt jours de vivres et nous emmenions avec nous nos chevaux, car nous avions l'intention, arrivés au Long-po-ho de remonter le long de ses rives le plus haut possible, et de déterminer de visu la frontière du côté de l'ouest aussi loin que nous pourrions atteindre. Nous étions répartis de la façon suivante : la plus grande jonque, qui marchait ordinairement la première et portait le pavillon français, était montée par les lieutenants Geil et Henry, quatre légionnaires et six tirailleurs tonkinois; le commandant Daru et le docteur Neis, avec leurs ordonnances (deux zouaves) et quelques tirailleurs annamites, montaient la deuxième; une troisième portait les deux officiers topographes, MM. HIRON et Pineau; une quatrième, nos chevaux; une cinquième, les vivres; et la sixième, formant arrière-garde, reçut neuf soldats de la légion étrangère. Des le second jour cette dernière, entraînée au milieu du fleuve dans un rapide, ne put regagner la berge que bien au-dessous de Laokay et ne nous rejoignit pas pendant le reste du voyage, nous privant ainsi de plus de la moitié de nos soldats européens.

XVIII

Départ pour le Long-po-ho. - Les forts chinois et leur garnison.

Le vendredi 13 au matin, nos deux collègues MM. Dillon et Tisseyre, qui regrettaient de ne pouvoir faire partie de l'expédition, vinrent, avec tous les Européens de Laokay, nous accompagner jusqu'à nos jonques, et notre petite flottille se mit en marche. Les eaux étaient très hautes, la navigation des plus difficiles :

en partant le matin au jour pour ne nous arrêter qu'à sept heures du soir, nous arrivons, avec les plus grands efforts, à remonter de deux kilomètres et demi le premier jour et de trois kilomètres le second! Les topographes chinois, qui devaient voyager de conserve avec nous, ayant une jonque plus légère et mieux manoeuvrée, restèrent près de nous pendant la journée, mais s'éloignèrent le soir hors de la portée de la vue; dans les premiers jours nous n'y attachâmes aucune importance.

A chaque coude du fleuve il fallait le traverser et gagner la berge opposée; on perdait à cette manoeuvre le terrain gagné avec peine pendant plusieurs heures: c'est dans un mouvement semblable que la dernière jonque fut entraînée jusqu'au delà de son point de départ.

Nous étions partis joyeux et contents, bien heureux de respirer pendant quelques jours un autre air que l'atmosphère méphitique de Laokay et d'échapper à la monotone et pénible existence qu'on y menait,

sans cesse tourmentés par les fièvres ou même, dans les meilleurs jours, par un manque total d'appétit et un état nauséeux insupportable à la longue.



La flottille en marche e l'approche de la cuit. - Dessin d'Eug. Burnand, d'apres un croquis de l'auteur.

Le matin du troisième jour, cependant, nous n'étions pas sans inquiétude; nous commençons à désespérer de pouvoir atteindre notre but avant d'avoir épuisé les vingt jours de vivres que nous emportions avec nous: de plus, pendant ces deux premières nuits, nos coolis, harassés de fatigue par une navigation aussi pénible, désertèrent en assez grand nombre, malgré des précautions minutieuses pour les garder.

Le lieutenant Geil avait pris le parti de rendre, sur chaque jonque, les tirailleurs annamites responsables de la désertion des coolis, et le matin les sentinelles qui avaient veillé la nuit et ne s'étaient pas aperçues du départ des coolis étaient condamnées à les remplacer et à faire le métier de bateliers. Ce système eut les meilleurs résultats, et désormais nos sentinelles annamites veillèrent avec plus de soin. Ce troisième jour les eaux baissèrent un peu, le courant devint moins violent, et nous arrivâmes, dans la matinée, devant un fort chinois.

Aussitôt qu'on nous vit arriver, le fort se couvrit de drapeaux, et une cinquantaine de réguliers en uniforme descendirent se ranger sur la berge, puis a notre approche déchargèrent en l'air leurs fusils. Nous abordâmes au pied du fort, et le commandant Daru commença a parler au moyen de l'interprète avec le petit mandarin qui commandait le détachement. Celui-ci répondit qu'il savait parfaitement qui nous étions, qu'il avait reçu des ordres pour nous laissez-passer, et que c'était pour nous rendre les honneurs qu'il avait fait ranger ses soldats et ordonné la décharge de mousqueterie; il nous demanda toutefois de ne pas laisser nos coolis débarquer sur la terre chinoise, même pour le halage de nos jonques, car, ajoutait-il, " le pays est tellement infesté de pirates, que je ne puis répondre de votre sécurité tant que vous êtes sur territoire chinois ".



Arrivée devant un fort chinois. - Dessin d'Eug. Burnand, d'apres un croquis de l'auteur.

Le commandant Daru le remercia des honneurs qu'il avait bien voulu nous rendre, mais il eut bien de la peine à lui faire comprendre qu'il nous était impossible de suivre son avis puisqu'il nous fallait longes alternativement les deux bords du fleuve, suivant la forme des rives et la direction des coffrants. Il nous quitta en nous recommandant en tout cas de ne pas atterrir sur la rive chinoise pour y passer la nuit. Nous dépassâmes quatre jonques de guerre bien armées qui se trouvaient mouillées le long du fort, et nous continuâmes notre route.

Le soir nous avons fait huit kilomètres; c'était un grand succès; la joie était revenue avec l'espoir de réussir, et, comme nous avons trouvé près de la rive chinoise un banc de sable favorable, on y improvisa une table avec des branchages, et le commandant Daru et moi nous invitâmes les officiers d'escorte et les officiers topographes à dîner avec nous.

Au moment de nous mettre à table, une vingtaine de réguliers chinois en armes débouchent on ne sait d'ou, et le mandarin qui les commande vient nous intimer l'ordre de décamper et d'aller nous établir sur la rive annamite. Cette rive était escarpée, couverte de bois, et il nous eut fallu perdre plusieurs centaines de mètres et peut-être plusieurs kilomètres pour nous y rendre aussi le commandant Daru répondit-il au mandarin par un refus catégorique, et le mandarin se retira en protestant qu'il ne nous avait donné cet avis que pour notre bien et parce qu'il ne pouvait répondre de notre sécurité.

Quoi qu'il en fut, on fit faire bonne garde pendant toute la nuit, ce qui n'empêcha pas notre repas en commun d'être très gai. Nous souvenant que ce jour, le 15 août, était un jour de fête pour toutes nos familles, on porta leurs santés et celle de la France, et l'on ne se sépara que fort tard; après avoir longuement devisé sur le résultat probable de notre expédition. Le jeune Henry surtout, qui n'avait pas, je crois, encore vu le feu, était plein d'ardeur; il espérait que nous pourrions remonter le Long-po-ho plusieurs jours vers l'ouest, et il comptait bien que nous y rencontrerions quelques pirates. Ce dernier souhait ne devait, hélas! se réaliser que trop tôt.

P. NEIS

(La suite à la prochaine livraison.)



Tien-Phong

SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN,

PAR M. LE DOCTEUR P. NEIS.

TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

XIX

Tien-phong. - Attaque de la jonque de MM. Geil et Henry.

Les deux jours suivants se passèrent sans incident la température se maintenait entre trente et trente-quatre degrés, les rapides devenaient de plus en plus rapprochés et difficiles, mais nous apprîmes que le Long-po-ho se trouvait moins éloigné qu'on ne nous l'avait dit : il n'est distant que de quarante kilomètres de Laokay, au lieu des soixante sur lesquels nous comptions; nous étions donc désormais certains de pouvoir accomplir notre mission.

La rive droite du fleuve Rouge, appartenant au Tonkin, reste déserte et boisée pendant tout le trajet. Quelques rares villages chinois s'aperçoivent de loin en loin sur la rive gauche, moins élevée et déboisée sur une pallie de son étendue; aussi, malgré les avis des officiers du fort chinois, est-ce chaque nuit sur cette rive que nous atterrissons pour passer la nuit.

Le 18 nous brisons notre mât en passant sous de grands arbres, et nous arrivons au village chinois de Tien-phong, à trente kilomètres environ au-dessus de Laokay.

Tien-phong est un petit village ^{situé} sur une hauteur dénudée, à un coude du fleuve. Nous y rencontrons des barques de marchands de fruits et de volailles descendant de Mang-hao; ils consentent volontiers à nous vendre une partie de leurs marchandises.

Mang-hao et ses environs produisent en abondance les fruits des régions tempérées prunes, abricots, pommes et poires, mais tous ces fruits, surtout les derniers, qui sont les plus abondants, sont cueillis trop verts; durs et sans saveur, ils n'en font pas moins le plus grand plaisir dans ces pays en nous rappelant les fruits de France. Le commandant Daru achète à un prix très modique le chargement complet de l'une de ces barques, pour le distribuer à nos hommes, et le propriétaire paraît enchanté de son marché.

Il n'en est plus de même quand nous essayons d'acheter ou de louer aux habitants du village une ou deux de ces petites embarcations en rotin tressé qui nous sont nécessaires pour la manœuvre de nos amarres dans le passage des rapides, les nôtres étant usées et hors de service. On ne refuse pas absolument, mais on nous dit qu'il faut pour cela l'autorisation du chef du village, parce que les barques appartiennent au village et non aux particuliers, et l'on nous avertit que ce maire est absent pour toute la journée.

Nous remarquons que dans ce village il n'y a guère que des femmes et des enfants, et nous voyons avec étonnement une douzaine de Chinois armés de fusils et portant l'habit bleu des Pavillons-Noirs traverser le fleuve Rouge de Chine en Annam à quelque cent mètres au-dessous de nous.

Nous laissons dans ce village le doï Thanh, qui nous avait accompagnés dans ce voyage et nous servait d'interprète pour conclure le marché; il devait pouvoir nous rejoindre facilement dans la soirée sur un de ces légers paniers.

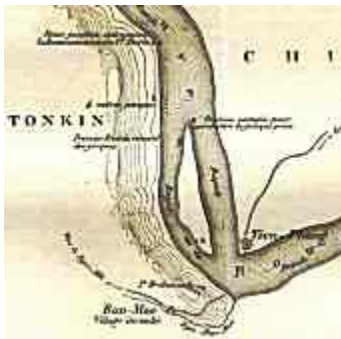
Nous traversons le fleuve, très rapide en ce point, et il fait déjà nuit quand toutes les jonques, moins celle des officiers topographes, se trouvent rassemblées au point A (voir la carte p. 371), dans un îlot où nous espérons être en sûreté. La jonque de MM. Hiron et Pi-neau, mal manœuvrée par des coolis inhabiles, se trouve entraînée le long de la rive annamite et ne peut réussir avant la nuit à traverser le fleuve pour nous rejoindre ; ces officiers passent donc la nuit séparés des autres jonques, et nous

sommes inquiets jusqu'au lendemain sur leur sort.

La nuit s'avancait et le doï Thanh ne revenait pas. Enfin vers minuit il arriva, conduit par un Chinois, qui s'éloigna aussitôt avec le panier qui l'avait amené.

Il nous raconta que non seulement il avait été défendu de lui vendre un panier, mais qu'il avait entendu proférer des menaces contre les Français ; ce n'était qu'avec les plus grandes difficultés, et moyennant une piastre, qu'il avait pu décider un habitant a le conduire vers nous.

Nous avions quelque confiance dans ce Thô intelligent; qui nous avait rendu de grands services sur les frontières du Kouang-si; mais ce soir là il nous parut furieux et effrayé, et, comme il ne pouvait préciser les menaces qu'il avait entendu faire contre nous, nous n'y attachâmes pas une grande importance.



Carte des environs de Tien-Phong , d'après le lieutenant HIRON

D'après les renseignements recueillis dans le village de Tien-phong, nous nous trouvions au bas d'une série de rapides très difficiles à franchir. On nous y avait même affirmé que les jonques ne remontaient jamais plus haut que ce village; d'autre part nous savions que notre collègue chinois, Hié, y avait passé la veille ; les topographes chinois qui, tout en naviguant près de nous dans la journée, suivant les conventions établies, s'arrangèrent à ne jamais passer la nuit près de nos jonques, nous avaient abandonnés la veille, pendant notre arrêt à Tien-phong, avaient continué leur route et se trouvaient hors de vue ; nous devons donc au moins tenter de les suivre.

Des la, pointe du jour, tout en prenant le café ensemble, on convient avec MM. Geil et Henry de prendre les dispositions suivantes : en amont de l'îlot, le fleuve faisait au point C un coude prononcé donnant naissance à un rapide d'autant plus difficile à franchir que la berge, couverte d'une végétation inextricable, rendait le débarquement et par suite le halage presque impossibles. Nous n'avions, entre toutes les jonques, qu'une seule de ces longues amarres en rotin nécessaires pour remonter les grands rapides. La jonque de M. Geil, qui marchait la mieux et qui était la mieux manœuvrée, devait remonter la première, pendant que les quatre autres se réuniraient au-dessous du rapide, au point B, attendant que l'on eut attaché l'amarre au-dessus du coude, en la laissant flotter au courant, afin qu'elles pussent s'en servir pour se halier l'une après l'autre.

Ces câbles de rotin tressé sont légers et solides; ils flottent facilement, et nous nous étions déjà plusieurs fois servi de cet expédient pour passer les rapides. La première jonque devait nous attendre au-dessus du rapide, au premier endroit favorable où l'on put faire cuire le riz pour nos hommes, et nous y déjeunerions tous ensemble.

Tout se passa d'abord suivant nos prévisions; malgré la force du courant, la première jonque doubla assez facilement la pointe et disparut à nos yeux. Vers dix heures et demie, suivis d'assez près par les

trois autres jonques, nous arrivions près du point B, ou nous devions attendre qu'on eut disposé l'amarre en rotin, quand nous entendîmes une forte détonation produite, a n'en pas douter, par un feu de salve bien exécuté par une troupe nombreuse, et accompagné d'une fusillade bien nourrie.

Nous ne pouvions savoir ce qui se passait de l'autre côté de la pointe, mais au premier moment je n'eus pour ma part aucune idée de m'inquiéter et je dis au commandant Daru

"C'est sans doute encore la garnison d'un fortin chinois qui s'amuse, comme l'autre jour, a brûler sa poudre, sous prétexte de nous rendre des honneurs, et ils prennent la jonque de nos officiers d'escorte pour la nôtre! "

Cette jonque était en effet la seule qui portât le pavillon français.

Notre méprise ne fut pas de longue durée, car bientôt nous vîmes les balles ricocher dans l'eau du côté de la rive chinoise. C'était par conséquent de la rive annamite que venait la fusillade, et l'on reconnut le bruit de nos fusils Gras qui ripostaient : la jonque de MM. Geil et Henry était donc attaquée.

Nous nous empressons de gagner la rive, et en y arrivant nous recueillons le clairon de la légion étrangère qui, entraîné par le courant, mais nageant encore avec vigueur, parvient a gagner notre jonque. Il avait le bras gauche traversé d'une halle, et une autre balle dans la poitrine. Ses premières paroles furent celles-ci :

" Ils sont tous tués, il n'en reste pas un, et nous allons tous être tués aussi, parce qu'ils sont trop nombreux !

Il ne pouvait être question de débarquer et de porter secours par terre a nos malheureux camarades. Il faut avoir vu pendant les hautes eaux cette végétation touffue, sarmenteuse et inextricable des berges, pour se rendre compte de l'impossibilité absolue qui existe en certains endroits de pénétrer sur la rive. Autant vaudrait essayer de passer au travers d'un mur.

Le courant avait une violence telle, qu'avec nos coolis affolés de terreur, et sans le secours de l'amarre en rotin, on ne pouvait espérer franchir ces quelques centaines de mètres avant plusieurs heures. Dans ces circonstances, avant même d'attendre le rassemblement des trois jonques qui nous suivaient, le commandant Daru voulut d'abord se rendre compte par lui-même de l'état des choses. La fusillade, qui n'avait duré que quelques instants, venait de cesser, ce qui ne rendait que trop probable le récit du clairon blessé. A ce moment nous aperçûmes vers le milieu du fleuve deux Annamites, tirailleurs ou coolis, qui s'efforçaient d'atteindre la rive chinoise : l'un d'eux se noya en route, mais nous vîmes l'autre escalader la rive et s'enfuir a l'intérieur du pays; nous n'entendîmes plus jamais, dans la suite, parler de cet Annamite.

Le commandant, me confiant la garde de la jonque, se jeta a l'eau avec trois tirailleurs annamites, puis, s'accrochant aux branchages de la rive, arriva jusqu'au coude du fleuve et la fut témoin d'un spectacle navrant. La jonque, dont l'arrière brûlait, était occupée par des Chinois portant l'habit bleu des bandes irréguliers, et la plage étroite près de laquelle elle avait échoué en était couverte.

Aussitôt que le commandant Daru fut aperçu des pirates, la fusillade recommença dans sa direction, partant du rivage et de la jonque attaquée; il ne fut heureusement pas atteint et revint a notre barque avec la triste certitude que nos malheureux camarades avaient succombé.

Pendant ce temps j'avais fait armer nos hommes, et la berge était tellement encombrée de végétation que, ne voyant pas a un mètre du bord, je devais craindre, d'après le dire des Annamites, que les pirates ne sautassent a bord avant qu'on eut pu faire usage des armes a feu; je fis donc mettre le sabre-baïonnette au canon et me tins prêt a repousser au besoin un assaut. Il me restait nos deux

ordonnances et quatre tirailleurs annamites; les trois dernières jonques, celle qui portait les deux officiers topographes comprise, nous rejoignirent d'ailleurs peu après, et, une fois réunis et sur nos gardes, nous pouvions soutenir une attaque malgré notre position défavorable. Les balles dont ils essayaient d'atteindre le commandant Daru pendant son retour passaient bien au-dessus de nos têtes, et aucun pirate n'osa se montrer au tournant du fleuve, en sorte que nous n'eûmes même pas la consolation de leur envoyer quelques coups de fusil.

XX

Tentative pour dégager la première jonque. Deuxième embuscade.

Le commandant Daru, qui, en l'absence des officiers d'escorte, avait naturellement pris le commandement, adopta, après une courte délibération avec les officiers topographes et moi, le plan suivant :

La mort des lieutenants Geil et Henry et de leurs compagnons n'était que trop certaine, mais nous devons faire tous nos efforts les venger et pour ne pas laisser entre les es pirates la jonque qu'ils avaient prise et surtout les corps de nos deux camarades.

Une attaque en essayant de remonter le long de la rive droite eut été une folie inutile : nous ne pouvions qu'augmenter le nombre des victimes sans la moindre chance de réussir.

On résolut de passer sur l'îlot, d'essayer de sa pointe d'ouvrir le feu sur la jonque prise et, une fois les pirates éloignés, de nous en rendre maîtres, ou du moins, si l'incendie était trop fort, de recueillir les morts, et peut-être les blessés s'il y en avait encore. Si de l'extrême pointe de l'îlot il était impossible de découvrir le lieu de l'embuscade, ce que nous ne pouvions juger de l'endroit où nous nous trouvions, il fallait essayer, en la contournant en jonque, de gagner la rive chinoise et de remonter le long de cette rive jusqu'au dessus du lieu de l'attaque; là on essaierait de retraverser le fleuve en s'efforçant d'arriver tous ensemble, pour nous emparer de la jonque prise.

Ce plan était bien chanceux : nous n'étions que huit ou dix Européens, en comptant les deux commissaires et les deux officiers topographes, et une trentaine d'Annamites; puis il fallait plusieurs heures pour faire le trajet, et au bout de ce temps notre intervention eut été forcément inutile; mais en ce moment cela nous paraissait à tous la seule chose à tenter, et il nous semblait impossible de nous résigner à lâcher pied ainsi sans essayer tout ce qui pouvait être fait.

On se mit donc en route pour gagner l'îlot. Mais les coolis étaient tellement affolés que la manœuvre fut difficile; deux jonques, celle des officiers topographes et celle qui contenait nos chevaux, ne purent atteindre le but et furent entraînées par le courant.

Je profitai de cette traversée pour visiter plus soigneusement les blessures de notre clairon, auquel je n'avais

fait qu'un pansement provisoire. La blessure du bras n'avait lésé aucun organe important, et la balle reçue dans la poitrine, après avoir contourné la côte, était ve-nue, sans traverser le poumon, se perdre dans la peau du dos, d'où je pus l'extraire facilement.

C'était un vigoureux Alsacien, l'un de ces braves gens qui, plutôt que d'être soldats prussiens, préfèrent servir leur vraie patrie, même à titre d'étrangers, et qui forment la meilleure partie de la légion étrangère, il nous raconta en détail l'attaque qui venait d'avoir lieu.

Le passage du rapide avait été relativement facile, et l'on s'était arrêté près d'une étroite plage de sable,

qui parut favorable pour la balte du déjeuner, a deux cents mètres à peine au-dessus du coude du fleuve.

Les tirailleurs annamites et les coolis étaient descendus à terre et rassemblaient du bois mort pour faire cuire leur riz; les deux lieutenants, assis sur le toit de la jonque, surveillaient leurs hommes en nous attendant, quand tout à coup, sans que l'on eut aperçu personne, ni entendu aucun bruit suspect, éclata le feu de salve dont nous avons parlé.

Les pirates, cachés par la berge, avaient tiré avec ensemble, de très près, avec une grande justesse, en visant seulement les gens restés sur la jonque, et tous furent atteints par cette première décharge. Plusieurs soldats et coolis se trouvant groupés autour du feu de la cuisine, allumé à l'arrière, cette partie fut criblée de balles, et les tisons enflammés, dispersés de tous côtés, communiquèrent probablement le feu à la jonque, que les pirates n'avaient aucun intérêt à brûler aussi promptement.

Le lieutenant Geil reçut une balle dans la tête et tomba au fond de la jonque; le lieutenant Henry, blessé au bras, rassembla les hommes qui pouvaient encore porter un fusil et, donnant l'exemple, ouvrit le feu sur les pirates, qui continuaient à tirer sans relâche. Les hommes descendus à terre furent fusillés les uns après les autres, à mesure qu'ils essayaient de monter dans la jonque pour chercher leurs armes; pas un ne put arriver à bord. Tout cela ne dura que très peu de minutes.

Quand les pirates virent que Henry et le clairon restaient seuls debout, tirant toujours, ils s'élançèrent sur la plage. En ce moment, presque à bout portant, Henry fut traversé d'une balle dans la poitrine et tomba; le clairon, atteint de même, se jeta dans le fleuve; les pirates se précipitèrent alors à bord de la jonque, et plusieurs firent feu sur le clairon, que le courant emportait rapidement et dont le casque fut traversé par une balle. On a vu comment il avait pu être recueilli par nous quelques secondes plus tard. Ce récit, fait avec beaucoup de sang-froid peu de minutes après l'affaire, fut, dans la suite, répété à diverses reprises par le clairon, sans aucune variante; nous pouvons donc le considérer comme la narration exacte de ce qui venait de se passer.

Il n'arriva donc que deux jonques dans l'îlot, la nôtre et celle qui contenait les vivres. Nous n'avions plus avec nous que douze Annamites et nos deux ordonnances.

Le commandant Daru ne renonça pas pour cela à son projet : après avoir bien amarré les jonques, nous partîmes tous pour nous rendre à l'extrémité de l'île (point E), d'où nous espérions pouvoir ouvrir le feu. Ne sachant pas si l'île ne contenait pas de pirates, nous marchions à la file, le commandant Daru en tête, le revolver au poing, et moi en serre-file ou sur les flancs, portant un ballot formé de ma trousse, de bandes et de charpie, et armé de ma canne, avec laquelle je faisais serrer les rangs à nos jeunes soldats annamites, qui, tout nouvellement arrivés au régiment, ne montraient pas une grande ardeur. J'étais d'ailleurs aidé par nos deux zouaves, qui étaient enchantés de la perspective d'échanger quelques balles avec les pirates.

Arrivés à la pointe de l'île, nous nous aperçûmes que de cet endroit on ne pouvait battre utilement le point ou brûlait la jonque; on apercevait, par-dessus la pointe, de grandes flammes et de la fumée : elle devait être entièrement en feu.

On n'avait plus entendu, d'ailleurs, un seul coup de fusil depuis la reconnaissance faite par le commandant Daru au détour du fleuve; on n'apercevait aucun pirate, et nous pouvions nous demander s'ils ne s'étaient pas retirés à l'intérieur du pays; on ne pouvait donc plus songer qu'à recueillir, au prix des plus grands dangers, ce que les Chinois avaient bien voulu abandonner en s'éloignant.

Pendant que nous délibérions sur ce qui restait à faire, et que le commandant Daru ne pouvait se

décider à battre en retraite, nous entendîmes, en aval et non loin de nous, un feu de salve nourri suivi d'une vive fusillade.

À n'en pas douter, les deux jonques, entraînées par le courant, étaient attaquées par une deuxième embuscade. La ligne de conduite à suivre devenait bien claire : il fallait porter secours aux vivants et laisser les morts. D'ailleurs, pris nous-mêmes entre les deux embuscades, notre position devenait assez critique.

Nous nous embarquâmes en toute hâte, et nous aperçûmes la jonque des chevaux entraînée dans un tourbillon et recevant de la rive annamite une vive fusillade, à laquelle elle ripostait vaillamment.

Le commandant, Daru fit mettre à plat ventre tous les combattants sur le toit de nos barques, dont la convexité les mettait à l'abri; il fit partir la jonque des vivres, et nous la suivîmes à peu de distance, prêts à protéger la retraite, car nous pouvions maintenant craindre d'être attaqués de tous côtés.

Nous fumes rapidement entraînés par le courant, mais nous ne pûmes contraindre nos coolis à se servir de leurs rames pour diriger l'embarcation. Allongés au fond de la jonque, ni les coups ni les menaces de mort ne les décidèrent à bouger. Nous en aurions tué une partie, que nous ne serions pas parvenus à faire lever les autres, affolés de terreur. Nous fumes donc

drossés par le courant près de la rive droite, et, arrivés vers la pointe de l'île, nous commençâmes à essuyer le feu des pirates.

Entraînés dans les nombreux tourbillons du fleuve, nous fîmes plusieurs tours complets sans réussir à faire manœuvrer nos coolis. Notre position était critique, car nos deux ordonnances et nos tirailleurs annamites, n'étant plus protégés par la convexité de la toiture, se trouvèrent à découvert, mais ils ouvrirent un feu nourri qui éteignit à peu près le feu des pirates, et nous passâmes sans avoir un seul blessé. Sur la jonque qui nous précédait, un seul cooli fut atteint d'une balle à la nuque. -

Toute cette affaire, depuis l'attaque de la jonque de Geil, n'avait duré que très peu de minutes.

Aussi, étant donnée la distance qui séparait la première embuscade de la seconde, il est matériellement impossible d'admettre que les pirates qui faisaient partie de l'une aient eu le temps de se rendre en face du village de Tien-phong ou se tenait l'autre. Il y avait réellement deux troupes nombreuses, agissant séparément et de concert pour nous attaquer.

Nous étions pressés de retrouver les deux autres jonques, celle des officiers topographes et celle qui portait les chevaux. D'après l'intensité de la fusillade nous craignions d'y trouver un grand nombre de blessés.

En passant devant le village de Tien-phong, nous fumes surpris de voir les femmes et les enfants nous regarder curieusement du haut du village. Ils n'étaient cependant pas éloignés de la deuxième embuscade, et pour s'exposer ainsi il fallait qu'ils fussent bien certains qu'on ne tirerait pas dans leur direction.

Nous ne rejoignîmes les deux barques que plusieurs kilomètres plus bas. Je pensai les blessés, peu nombreux heureusement, et, tout en déjeunant de bon appétit après toutes ces émotions, MM. Pineau et Hiron nous racontèrent leurs aventures.

XXI

Les officiers topographes. - Retour à Laokay.

Partis du même point que nous, ils avaient été entraînés par le courant; leur jonque s'était mise a tournoyer dans les tourbillons, et les coolis, maladroits et affolés, n'avaient pu parvenir a la diriger. Ils arrivaient ainsi, sans avoir pu aborder, a la pointe sud de l'îlot, et, comme ils passaient a quelques brasses a peine de l'île, le lieutenant de chasseurs d'Afrique Hairon, excellent nageur, n'écouterant que son courage saisit une amarre et se jeta dans le fleuve pour la porter a terre.

Ne pas pouvoir atterrir, c'était pour eux abandonner le combat et diminuer de plus de moitié nos forces, déjà si réduites pour l'exécution du plan arrêté en commun. Ainsi peut s'expliquer cette folle tentative du brave Hairon, qui, ne pouvant rien sur la maladresse et peut-être la mauvaise volonté des coolis, pressés de s'éloigner du lieu du danger, se dévouait a une mort presque certaine en se jetant dans le rapide. La force du courant était telle, que l'amarre lui fut immédiatement arrachée des mains et que lui-même, entraîné dans un tourbillon, se trouva, en quelques secondes isolé au milieu du fleuve.

A ce moment, de la rive annamite en face de Tien-phong, un feu de salve suivi d'une fusillade pourrie s'était ouvert sur la jonque, et les balles pleuvaient autour de Hairon, que le courant portait sur la rive droite.

Le lieutenant Pineau se trouvait dans l'impossibilité de porter le moindre secours a son camarade, mais, tout en s'éloignant, malgré lui, sur sa jonque, qui ne manoeuvrait plus et dont tous les coolis avaient disparu a fond de cale, il faisait ouvrir un feu tres vif sur les pirates.

Des les premières décharges, le sous-officier d'infanterie de marine (des tirailleurs annamites) était blessé de deux balles a la main, qui lui brisèrent son arme, et le lieutenant Pineau, saisissant un fusil, faisait le coup de feu avec ses hommes jusqu'à ce qu'ils fussent hors de portée.

Par bonheur pour le lieutenant Hairon. la jonque des chevaux, qui avait, elle aussi, manqué Pilot, passa non loin de lui, entraînée par le courant, et il put saisir une amarre qu'on lui jeta et parvenir a bord, ou il organisa la défense.

Un cooli et plusieurs chevaux furent blessés, mais en somme il n'y eut personne de mortellement atteint par cette deuxième embuscade. Nous arrivions au moment ou la jonque des chevaux se trouvait déjà hors d'atteinte, et l'on a vu que nous passâmes sans trop d'encombre.

Il ne pouvait plus être question de continuer le voyage dans les mêmes conditions, et nous dûmes nous résigner a revenir a Laokay.

Nous fîmes rapidement, en trois heures, le trajet que nous avions péniblement accompli en six jours, et nous débarquâmes bien tristement a ce quai de Laokay d'ou nous étions partis confiants et joyeux six jours auparavant. Les soldats de la légion étrangère appelèrent désormais le lieu de notre embarquement le quai du Malheur.

Nous ne songions guère aux dangers personnels que nous avions courus, mais, une fois au milieu de nos amis a Laokay, la mort de nos deux braves camarades et de leurs compagnons, qui, le matin même, étaient si pleins d'entrain, nous causa une douleur profonde.

Le commandant Daru qui s'était si vaillamment comporté pendant l'action, - maintenant que tout danger et toute responsabilité pour lui avaient disparu, se trouva complètement démoralisé par la perte de ces deux officiers, et cela ne contribua pas peu a la longue et pénible maladie qu'il contracta a partir de ce jour. D'ailleurs pas un des hommes, Européens ou Annamites, qui firent partie de cette malheureuse expédition,

n'échappa au paludisme : tous furent atteints de fièvres plus ou moins graves dans les jours qui suivirent notre arrivée.

Quand nous nous rappelions la résolution du commissaire Hié de ne pas faire route avec nous, la disparition des officiers topographes chinois la veille de l'attaque, le refus de Tchéou de mettre un tin-chai à bord de nos jonques, les mauvaises dispositions des habitants de Tien-phong à notre égard et l'insistance des officiers chinois à nous engager à ne pas séjourner sur la rive chinoise, il nous était difficile de ne pas rendre les Chinois responsables de cette attaque. Mais malgré cela, comme nous avions été attaqués sur le territoire annamite, par des gens qui ne portaient pas l'uniforme des réguliers chinois, nous n'avions aucune preuve suffisante pour nous plaindre officiellement.

Le guet-apens avait été trop bien tendu pour ne pas avoir été préparé de longue main. Si la première embuscade avait eu la patience d'attendre la réunion des cinq jonques au-dessus du rapide, pas un d'entre nous n'en serait revenu; mais, trompés par le pavillon français qui flottait seulement sur la première, les pirates crurent à la présence sur celle-ci des commissaires français, et c'est ce qui nous évita le sort de Geil et de Henry.

Le lendemain, les officiers topographes chinois arrivèrent à Tien-phong. D'après leurs récits, souvent contradictoires, ils n'étaient pas loin de nous lors de l'attaque; ils étaient près du prochain tournant et ils avaient entendu la fusillade sans comprendre d'abord ce qui se passait, puis ils avaient été menacés par une bande de pirates sur la rive annamite, sans cependant recevoir de coups de fusil. En revenant ils avaient aperçu notre jonque entièrement brûlée.

Hié arriva ensuite; il était parvenu jusqu'au Long-po, mais il était malade et ne put venir nous voir. Les autres commissaires chinois nous apportèrent leurs compliments de condoléances.

Si - ce qui n'est pas prouvé - la conduite du commandant, --dire Hié ne fut pas correcte en refusant de voyager en même temps que nous, il en fut puni, car quelques jours après son retour il mourut à Song-phong d'un accès pernicieux.

C'était un mandarin arrivé à prix d'argent, fils d'un riche marchand d'opium de Canton. Il avait accepté par ambition les pénibles fonctions de commissaire de son gouvernement pour la délimitation; il était accompagné de son fils, qui mourut, lui aussi, d'un accès pernicieux pendant le voyage qu'il entreprit pour ramener le corps de son père à Canton.

Nos relations avec S. E. Hié avaient toujours été des plus cordiales; c'est lui qui me recevait quand j'allais soigner le commissaire Tang-Ki-Son, avec lequel il demeurait, et son accueil était toujours des plus empressés. Je dois cependant dire que, chargé par M. Dillon, quelques jours avant notre départ, de régler avec lui les conditions de la marche, il m'avoua naïvement qu'il tenait à ne pas voyager de conserve avec parce qu'il pensait qu'il était trop dangereux de nous accompagner; il est donc bien probable qu'il était déjà averti de l'attaque que nous devions subir.

Les Chinois ne peuvent pas plus que nous résister au paludisme dans ce pays pendant l'hivernage. Dans ces régions, les voyages, même sur les fleuves. à cette époque de l'année, sont toujours dangereux, et nous savions que jamais un mandarin laotien ne se met en route, du mois de juin au mois d'octobre, sur le Mékong ni sur aucun de ses affluents. Nous nous, aperçûmes qu'il n'était pas plus prudent de voyager à ce moment sur le fleuve Rouge.

Délimitation sur cartes. - Maladies des membres de la commission. - Mon retour a Hanoï. - Fin de la délimitation a Laokay.

Voyant que, malgré toute notre bonne volonté, la délimitation sur le terrain était pour l'instant absolument impraticable, M. Dillon écrivit des le 10 août au président Tchéou pour lui proposer d'étudier un projet de délimitation basé sur la comparaison des cartes et des documents chinois et annamites que possédaient les deux délégations. Il télégraphia en même temps au ministère pour démontrer la nécessité de cette manière d'agir Si l'on désirait que la pénible corvée qu'on nous avait imposée cet été eut un résultat utile.

Les commissaires chinois acceptèrent volontiers cette solution, mais ils ne purent s'engager avant d'avoir reçu la réponse qu'ils demandaient Toung-li-Yainen, et, se trouvant assez éloignés du télégraphe, il fallait compter sur un retard de trente a quarante jours avant d'avoir cette réponse.



Sur la pointe de l'île

Nous étions donc condamnés encore a un long séjour a Laokay. On employa ce temps a travailler, en attendant les autorisations demandées. Le commandant Daru, nous l'avons dit, était fort malade; je ne tardai pas a être atteint aussi gravement que lui, et ni l'un ni l'autre nous ne pûmes guère prendre part a ce travail de délimitation sur cartes. Toute la peine en revint a M. Dillon et au colonel Tisseyre, aidés du lieutenant HIRON, qui n'était guère moins malade que nous.

Peu de jours après notre arrivée du Long-po, des bruits inquiétants nous parvinrent de différentes sources : le télégraphe fut coupé plusieurs fois de suite, des jonques de commerçants furent attaquées, on parlait de nombreuses bandes irrégulières qui devaient se concentrer sur Laokay.

Notre garnison était trop affaiblie et trop malade pour qu'on songeât a faire des reconnaissances, si ce n'est a très peu de kilomètres de la ville, et ces petites patrouilles reçurent plusieurs fois des coups de fusils.

Nos collègues chinois n'étaient pas plus rassurés que nous, et Tang, qui auparavant habitait le village de Song-phong, dans la pagode ou nous nous réunissions en conférence, émigra sur les hauteurs et alla s'installer près de Tchéou, dans un des camps retranchés qui dominent Laokay.



Pagode de Lao-Kay

Les habitants de Song-phong étaient de plus en plus nombreux, et ils poussèrent l'audace, en traversant le Nam-si, jusqu'à venir, un soir vers dix heures, mettre le feu à l'une des maisons chinoises situées en dehors des portes de Laokay, et blesser plusieurs commerçants chinois. Avant que l'alarme eut pu être donnée, le coup était fait et les pirates avaient disparu.

Quelques nuits plus tard, du côté du port de commerce, on vint essayer d'incendier des maisons annamites, et plusieurs fois le poste des tirailleurs annamites qui se trouvait en face de nous, de l'autre côté du fleuve Rouge, gardant le parc aux bœufs, fut attaqué la nuit, et les pirates y lancèrent des fusées et des fougasses pour essayer de l'incendier. Ajoutons à cela que, les tram (courriers indigènes) étant le plus souvent interceptés, nous restions presque toujours sans nouvelles, ce qui n'était pas une de nos privations les moins sensibles.

Chaque soir, les collines éloignées se couvraient de feux au moyen desquels les rebelles se faisaient des signaux. Une vieille femme, desservant une pagode qui se trouve sur un mamelon à moins d'un kilomètre en aval de Laokay, fut aperçue correspondant par signaux avec les feux des collines situées sur l'autre rive du fleuve Rouge. Surveillée de près, elle fut surprise une nuit dans cette occupation par le capitaine de la légion étrangère, qui faisait une reconnaissance, accompagné de quatre hommes; on fouilla la pagode et l'on y trouva trois Chinois en armes, que l'on essaya de ramener à Laokay. Mais on les tua en route après une tentative d'évasion. À partir de ce moment on plaça un petit poste dans la pagode, on fortifia aussi les deux mamelons qui dominent la citadelle; mais à fort peu de distance de nos postes, dans un pays aussi couvert, on n'était pas en sécurité.

Les plus petites promenades en dehors de la ville étaient imprudentes, et dans cette inaction forcée, à la suite des fièvres continues et des ennuis, le moral de notre garnison s'affaiblissait; l'un des commis du secrétaire de la commission perdit complètement la raison, et plusieurs officiers eux-mêmes devinrent acariâtres et susceptibles au point que l'idée du devoir et du danger commun empêchait seule les querelles d'avoir des suites funestes.



Une rue de Lao-Kay

Ainsi se passèrent les mois d'août et de septembre. Le secrétaire de la commission, M. Delenda, resta pendant plusieurs jours entre la vie et la mort, souffrant de douleurs atroces dans l'abdomen, et, le commandant Daru s'affaiblissant de plus en plus, il fut décidé qu'on les renverrait à Hanoï pour se rétablir.

Le pays n'était décidément pas aussi pacifié, ni le commerce aussi prêt à reprendre que l'avait cru le colonel de Maussion, trompé par les belles paroles des autorités chinoises. L'employé des douanes, envoyé la surtout comme agent de renseignements, avait beau télégraphier à Hanoï, où l'on inscrivait cela pompeusement dans le journal officiel, que " le parti du commerce reprenait le dessus ", on n'en était pas moins entouré d'ennemis composés de bandes chinoises plus ou moins régulières, mais en tous cas armés et ravitaillés au village de Tien-phong. Des lieutenants de Liu-Vinh-Phoc recrutèrent facilement les anciens Pavillons-Noirs, maintenant sans emploi ; et les commerçants paisibles, je n'ose dire honnêtes, habitués à être rançonnés par eux, ne pouvaient modifier en rien la situation.

Dans ces circonstances, la présence d'un résident civil à Laokay ne parut plus utile au gouvernement : on y envoya le colonel Pelletier, muni de tous les pouvoirs civils et militaires, et M. Martin-Dupont fut rappelé.

On devait donc profiter de son départ pour former un train de jonques qui pourraient ainsi voyager avec sécurité; et, malgré ses protestations pour rester à Lao-kay, j'avais définitivement décidé le commandant Daru à retourner à Hanoï, quand un grave accident vint changer cette décision.

Pendant le mois j'avais été atteint de nombreux accès à forme bilieuse; mais, aussitôt les accès finis, je me remettais rapidement et je n'avais pas trop perdu de mes forces, quand, le 1^{er} octobre au matin, je fus pris d'une hématomérose telle que je me crus perdu immédiatement. Je me précipitai chez le docteur Martin-Dupont, qui demeurait dans la même pagode, et il me soumit à un traitement énergique; malgré cela, une demi-heure après j'avais rendu deux litres de sang et me trouvais dans un état syncopal, les membres refroidis, et incapable de mouvement.

Le commandant Daru ne voulut plus entendre parler de son départ; il exigea que je prisse sa place dans la jonque qui partirait dès que je serais transportable.

Le 4 octobre, toujours accompagné et soigné par le docteur Martin-Dupont, à qui je dois la plus grande reconnaissance, nous partions pour Hanoï, où nous arrivâmes le 8. Nous y fumes reçus par le résident supérieur, M. Vial, qui fit organiser un train de tramways pour nous transporter, M. Delenda et moi, à l'hôpital, où je séjournai un mois.



La porte de Lao-Kay

Après mon départ de Laokay, les autorisations des deux gouvernements pour opérer la délimitation sur les cartes arrivèrent bientôt. MM. Dillon et Tisseyre, aidés du commandant Daru, dont la santé se remettait peu à peu, opérèrent rapidement et arrivèrent bientôt aux meilleurs résultats.

C'est ainsi que, sur la rive droite du fleuve Rouge, les provinces muongs de Phong-tho, Lay-chau, Dien-bien-phu et d'autres, qui avaient d'abord été revendiquées par nos collègues chinois et que le vice-roi du Yunnan voulait s'annexer, furent, d'un commun accord, reconnues pour territoire annamite.

Pendant ce temps le danger ne faisait que s'accroître à Lao-kay : les pirates redoublaient d'audace et, présents partout sans qu'on put les apercevoir, coupaient les fils télégraphiques, interceptaient les trams, pillaient les jonques isolées et insultaient chaque nuit nos retranchements.

Le commandant Pelletier n'avait amené que peu de renforts, et malgré son entrain et tout ce qu'il fit pour relever le moral des troupes, l'état sanitaire ne s'améliorait pas. Dans le mois d'octobre, quatre Européens, dont un sous-officier, moururent en trois jours du tétanos, et parmi les soldats de la légion étrangère il ne restait pas vingt hommes valides.

Le commandant Pelletier fut donc obligé de se renfermer étroitement dans la citadelle et d'attendre la saison favorable et de nouveaux renforts pour donner la chasse aux pirates. Il ne crut même pas prudent, après les opérations de la commission, à la fin d'octobre, de laisser les commissaires français s'embarquer pour Hanoï; de nombreux renseignements concordèrent à désigner les commissaires comme le point de mire principal des bandes irrégulières. Nos collègues furent donc bloqués à Laokay jusqu'à la fin de novembre; et c'est seulement alors, après avoir reçu des troupes fraîches, que le commandant Pelletier commença contre les pirates une vigoureuse campagne, dans laquelle il purgea en quelques semaines la contrée des bandes irrégulières, lui rendit la sécurité et soumit le pays des Chaus jusqu'à Muong-lay, où il allait entrer quand il fut rappelé à Laokay par des ordres supérieurs. Les commissaires purent descendre le fleuve sans encombre, et ils arrivaient dans les derniers jours de novembre, fatigués, mais contents du résultat de leur mission, lorsqu'en débarquant ils apprirent la triste nouvelle que notre collègue et ami M. Haitce venait d'être assassiné sur les frontières du Kouang-tong.

XXIII

MM. Haitce et Bohin partent pour Monkay. - Monkay avant l'arrivée des Français.

Pendant le mois d'octobre, que je passai à l'hôpital, MM. Haïtce et Bohin, alors convalescents, étaient allés achever de se remettre entièrement sur les bords de la mer, au cottage que M. Paul Bert avait fait construire dans la presqu'île de Dason, et qu'il avait obligeamment mis à leur disposition.

Vers la fin de ce mois, les délégués chinois de la commission des deux Kouangs, auxquels nous avons donné rendez-vous pour cette époque à Monkay, firent savoir au résident général qu'ils étaient arrivés à Kim-tchéou, la préfecture chinoise la plus proche, et qu'ils attendaient notre arrivée.

Bien que ce pays fut troublé, habité par des Chinois et des pirates, dont les plus honnêtes vivaient de contrebande, M. Paul Bert, sur les instances de notre ministre à Pékin, crut nécessaire d'envoyer à Monkay, au-devant des commissaires chinois, le seul des membres de la délégation française disponible en ce moment; c'était justement M. Haïtce, auquel sa connaissance de la langue chinoise permettait de rendre le plus de services.

Il devait s'aboucher avec nos collègues, préparer le travail, en attendant les autres membres de la délégation française; et le lieutenant Bohin, qui l'accompagnait, commencerait le levé topographique des environs.

Nous ne devons pas omettre d'ajouter ici, pour dégager leur responsabilité, que M. Dillon, consulté à un moment où le télégraphe était momentanément rétabli, avait trouvé l'envoi de M. Haïtce seul à la frontière tout à fait intempestif, et que le général Jamont, commandant les troupes, avait déclaré qu'en ce moment, ne croyant pas pouvoir disposer d'assez de troupes pour garantir la sécurité de la région de Monkay, il protestait contre l'envoi dans cette ville d'un commissaire français avec une force militaire insuffisante. La résidence générale, pressée par M. Constans, crut devoir passer par-dessus ces considérations, et notre jeune collègue, n'écouter que son courage, partit pour Monkay.

Il y avait été précédé par un lieutenant d'infanterie de marine, M. de Goy, faisant fonction de vice-résident, qui s'était établi, avec un commis de résidence et une soixantaine de miliciens annamites peu exercés, dans une vieille citadelle annamite, située à un kilomètre environ de la ville de Monkay.

M. Haïtce voulut, malgré ses avis, s'établir au centre même de la ville chinoise, où il reçut un assez bon accueil et ne fut d'abord nullement inquiété. Il avait avec lui une trentaine de chasseurs à pied, sous les ordres du lieutenant Bohin, et, se trouvant en sûreté, il permit au bout de quelques jours à celui-ci partir de avec vingt-cinq hommes pour le cap Paklung, afin de faire la topographie de ce point important.

M. Haïtce, bien qu'il eut longtemps vécu avec les Chinois, avait trop confiance en eux. Polis, insinuants, incapables en général de faire du mal si cela ne peut leur procurer un avantage, les Chinois intelligents étonnent et captivent la plupart des Européens qui les fréquentent. En entendant discourir sur les sciences et même sur la morale un convive aimable, on aime à se figurer que l'on a affaire à un égal, et cependant il suffirait de gratter un peu ce vernis superficiel pour trouver en-dessous le barbare.

Il y a un abîme entre les pensées d'un Mongoloïde et les nôtres: il sent, il pense autrement que nous; ses idées sur la morale, l'honneur, la bonne foi, n'ont rien de commun avec les nôtres. Que de fois avons-nous vu nos collègues chinois, qui parlaient sans cesse de leur bonne foi, se trouvant pris, sans pouvoir le nier, en flagrant délit de mensonge, ne pas ressentir la moindre confusion et se contenter de rire de l'échec de leur ruse! Ils sont certainement intelligents et civilisés, mais leur intelligence diffère autant de la nôtre que leur civilisation: nous ne dirons pas qu'elle est inférieure, nous dirons qu'elle est autre. D'ailleurs M. Haïtce, qui n'avait pas assisté au guet-apens du Long-po-ho, ne pouvait se figurer que nos collègues, avec lesquels nous avons entretenu au Kouang-si de si bons rapports, fussent capables de ne pas l'avertir à l'approche d'un danger.

Pour comprendre les événements qui se déroulèrent du 23 au 29 novembre, il faut bien connaître ce qu'était Monkay avant l'arrivée de M. Haïtce, et l'intérêt majeur que les habitants avaient à conserver l'indépendance qu'ils s'étaient acquise. Pour cela on nous permettra d'emprunter la plus grande partie des renseignements qui suivent, en en rectifiant quelques-uns, à un remarquable observateur anglais, sir James Scot, qui y avait séjourné au commencement de l'année 1885 .

Derrière l'île de Vanninh la province chinoise de Kouang-tong vient toucher la mer et sépare tout le pays situé autour de la baie de Oanh-xuan du reste de la province de Quan-yen, qui finit ici à la rivière de Pak-lam. Le cours du Pak-lam marque la ligne frontière depuis le nord, où les Cent mille monts forment une chaîne servant de frontière, jusqu'à la province de Lang-son. Il est évident que cette intervention d'un morceau de côte chinoise entre deux portions de territoire annamite est faite pour causer des difficultés sans fin.

Monkay est le port bien connu des rebelles chinois qui se sont établis au Tonkin et ont abandonné le brigandage pour devenir de simples voleurs. L'île de Vanninh n'est qu'un delta formé par le Pak-lam, et Monkay est placé au sommet de ce delta.



Village dans l'île de Vanninh

Quand, venant de la mer, on remonte le Pak-lam entre l'île de Vanninh et la terre ferme, on croit aborder dans un pays stérile et désolé où l'on n'aperçoit aucun être humain; tout à coup, sans la moindre transition, la ville entière de Monkay apparaît devant vous. Dès le premier coup d'œil on s'aperçoit facilement que, bien que se trouvant sur le territoire du Tonkin, ce n'est point la ville annamite. Les villages annamites sont composés de misérables cases recouvertes de chaume : Monkay est bâti en briques solides avec les toits en tuiles que l'on retrouve dans tout le Céleste Empire ; on y est véritablement frappé par l'aspect d'aisance et de confort des habitations; il sera difficile d'y rencontrer une maison qui n'ait sur son toit une gargouille à tête de dragon et une véranda couverte de pots de fleurs; les portes des rues sont ornées de peintures représentant un arbre qui porte dans ses branches une banderole ou est inscrite une sentence morale tirée des anciens philosophes. Toutes les portes sont consolidées par des ais solides et d'énormes bambous qui défient toute tentative d'effraction. En dehors, de chaque maison et placé dans le mur, on remarque un petit hôtel ou chaque jour brûlent les cierges et les bâtonnets parfumés, pour attirer les bénédictions du ciel sur l'honorable propriétaire.

L'ordre et la tranquillité règnent dans les rues, comme il convient à la résidence de gros propriétaires. Les habitants vaquent à leurs affaires abrités par des parasols de soie anglaise, habillés aussi richement que les grands négociants de Queen's Street à Hong-kong de longues robes de soie, bleues, grises ou blanches, suivant les saisons, de beaux souliers de brocart et de bas blancs. On n'y rencontre d'autres Tonkinois qu'un cooli ou deux et les femmes des Chinois; pas d'autre fonctionnaire que le hong-see,

sorte de prévôt des marchands. Les maisons de commerce ont un certain nombre de coolis qui circulent la nuit dans les rues, frappant sur des bambous pour montrer qu'ils veillent, annonçant les heures et criant qu'il n'y a ni pirates en vue, ni maison en feu.

Tous les cent mètres environ on rencontre de vastes magasins, ou sont empilées les marchandises volées et pillées de tous les côtés du golfe du Tonkin : opium, ballots de soie ou de coton, riz, sel, huile d'arachide, thé, cinnamome, enfin toutes les productions des pays environnants. La elles sont séparées et emmagasinées ensemble, car on ne fait commerce de détail a Monkay; ce n'est que par cargaisons entières que traitent ces négociants, alliés des pirates et des contrebandiers.

Ça et la on rencontre des maisons d'éducation pour les femmes volées, en grande partie annamites; on leur y donne une instruction chinoise, on leur enseigne les usages chinois, pour augmenter leur valeur sur les marchés de Hong-kong et de Shanghai, et, dit avec indignation M. J. Scot en parlant de Hong-kong, " cette organisation régulière de la traite des esclaves dans une de nos colonies de la couronne est une honte pour notre administration ".

En face de Monkay, sur le territoire du Kouang-tong, se trouve le village de Tong-hin-kaï, qui possède un mirador, mais ou l'on ne rencontre ni commerce ni richesse. C'est une bourgade de la préfecture de Kim-tchéou, et le mandarin inférieur qui y commande est un homme de conscience facile et de vues très larges en ce qui concerne la moralité. Il ne peut oublier qu'il est serviteur de l'empereur et responsable devant les autorités provinciales, mais il doit aussi se souvenir que les négociants de Monkay sont riches et puissants et il agit en conséquence. Il passe souvent le Pak-lam pour venir voir ses amis du côté annamite et il est toujours cordialement reçu, car aucun honneur n'est trop grand pour un mandarin qui permet aux jonques chargées de passer par le Pak-lam et voit d'un bon mil les riches caravanes qui prennent la route de Kim-tchéou.



Le mirador de Tong Hin Kai

Tong-hin-kaï a toujours eu une garnison de plusieurs centaines de réguliers, qui rendent ce poste bruyant et malpropre au delà de toute expression. De leurs rangs sont sortis plus d'un des pirates qui aident a remplir les magasins de Monkay, et beaucoup de soldats de Canton ont pénétré au Tonkin par le Pak-lam en 1883 et 1884.

Il existe bien un mandarin annamite dans l'île de Vanninh, mais il se garderait bien d'inquiéter ses sujets chinois de Monkay, et, s'il l'essayait, il ne resterait pas longtemps dans l'île. Il vit humblement a un mille environ a l'est de Monkay, dans un village qui a pris le nom de l'île.

C'est un hameau d'un peu plus d'une vingtaine de cases en torchis, mal bâties, ou la moindre pluie convertit la route en une fondrière de boue de plus d'un pied d'épaisseur. Des moutards nus et crasseux, le corps tout couverts d'ulcères, se traînent dans l'ordure avec

les porcs; les parents sont des paquets de guenilles; les seules boutiques qu'on y trouve sont formées par un abri de bambous devant les cabanes, et l'on achèterait toutes les marchandises qui s'y trouvent

pour une poignée de sapèques.

Le fonctionnaire annamite habite dans un prétendu fort, et il est presque aussi sale et déguenillé que ses autres compatriotes. Lui aussi va parfois à Monkay, et il fait de son mieux pour se rendre agréable aux Chinois en réquisitionnant pour eux les pêcheurs annamites lorsqu'ils ont besoin de coolis. M. James Scot conclut que la France se verra forcée de détruire Monkay pour assurer la paix dans la province de Quan-Yen.

P. NEIS.

[\(La suite à la prochaine livraison.\)](#)

Update: 30.01.2005

065492



SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN

PAR M. LE DOCTEUR P. NEIS

TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

XXIV

Séjour à Doson. - Le génie protecteur de la mer. - Retour à Hanoï

D'après ce qui précède, on conçoit qu'à part les Tonkinois, qui vivaient du travail de la terre et auxquels il était assez indifférent de changer de maîtres, les habitants de Monkay, aussi bien que tous les Chinois de la frontière, qui vivaient des produits de la piraterie et de la contrebande, voyaient avec ennui s'établir dans le pays un ordre régulier, par l'occupation française et la délimitation des frontières.

Les mandarins chinois des frontières ne devaient pas être les moins furieux de ce changement de régime; aussi toute cette région était-elle travaillée depuis longtemps par les autorités chinoises. De nombreux renseignements nous l'ont appris plus tard, et j'en détache le suivant, dont l'authenticité nous est prouvée :

Dans le courant du mois de septembre. le mandarin chargé de la marine a Long-moun, a l'entrée de la rivière de Kim-chéou, arriva dans la baie de Pak-lung avec sa flotte et débarqua sur l'île de Vanninh plusieurs mandarins chinois. Ceux-ci convoquèrent les notables, les avertirent que les grands mandarins envoyés par la cour de Pékin pour délimiter la Frontière du Tonkin étaient a bord de leurs jonques, et qu'ils venaient pour leur donner des instructions. Les notables devaient déclarer territoire chinois tout le pays entre le cap Paklung et Tien-hien si les Français essayaient de contester leurs assertions, on les battrait et on les chasserait facilement.

Comme les notables hésitaient et faisaient remarquer qu'en tout cas leur témoignage serait facilement contredit par les habitants des trois chrétientés tonkinoises, qui allaient de cette façon devenir chinoises, et en particulier par les chrétiens de l'île de Traco, administrés par des prêtres indigènes (mission espagnole), les mandarins répondirent : " cette affaire sera facile a régler; vous ne devez rien craindre de la part des Français; vous voyez qu'ils n'ont plus de navires sur nos côtes, ils ont fait rentrer leurs soldats en France et ils en sont réduits a se servir de soldats annamites; les grands mandarins français désirent abandonner le Tonkin; et ils le feront immédiatement s'ils rencontrent de grandes difficultés. "

Ces assertions, dont plusieurs, on le sait, n'étaient que trop vraies, trouvaient du crédit près des négociants chinois de Monkay, qui avaient tout intérêt a ce qu'il n'y eut pas de changement de régime.

M. de Goy, le vice-résident, qui habitait avec ses miliciens dans la citadelle annamite, ou il se trouvait un peu prisonnier, était obligé de faire le coup de feu chaque fois qu'il se rendait avec une escorte dans l'enclave (nom que l'on donnait au pays tonkinois situé entre le cap Paklung et l'île chinoise de Tchouksan, autour de la baie d'Oanh-xuan) ; Il n'ignorait pas toutes ces menées, et s'attendait a une attaque sérieuse, averti que des bandes nombreuses se formaient sur le territoire chinois; mais, ne jugeant pas encore le danger si prochain, il crut, après l'arrivée de MM. Bohin et Haïtce, devoir se rendre a Haïphong, puis a Hanoi, pour rendre compte de la situation et demander des instructions.

Il invita de nouveau, avant son départ, M. Haïtce a venir habiter la citadelle; mais celui-ci se croyait plus en sûreté au milieu de la ville. entourée d'ailleurs de palissades et habitée par les riches négociants dont nous avons parlé.. Il était en outre gardé par un poste, malheureusement bien peu nombreux.

Pendant que les membres de la commission étaient bloqués dans Laokay et que M. Haïtce attendait vainement dans Monkay l'arrivée de S. E. Teng, président de la délégation chinoise du Kouang-si. au-devant duquel il avait été envoyé, je passai un mois fort agréable dans la. presqu'île de Doson.

Trop faible encore a ma sortie de l'hôpital pour songer a rejoindre nos collègues , M. Paul Bert eut l'obligeance de mettre a ma disposition le splendide cottage qu'il avait fait construire sur un rocher battu de tous côtés par le vent de la mer, a l'extrémité de la presqu'île de Doson.

Une belle plage de sable blanc se déroule au pied du rocher, et un petit hôtel français fort bien tenu s'est établi a l'extrémité de la plage, pour les baigneurs qui veulent venir l'été de Haïphong afin d'y prendre des bains et. d'y rétablir leur santé en respirant la brise de mer.

Plus tard peut-être on devra songer à établir dans nos possessions d'Indochine des sanatoria de montagne, analogues aux villes administratives que les Anglais habitent dans l'Himalaya; car, si nous n'avons pas d'Himalaya en Extrême-Orient, nous avons des plateaux suffisamment élevés, comme celui de Bolovens

ou celui des Phoucuns (voir le Tour du Monde, juillet. 1885), pour que la température soit tempérée. Mais pour cela il faudra faire des routes, de grands travaux, des déboisements et des constructions, qu'on ne peut entreprendre d'ici longtemps; aussi; en attendant, il nous paraît fort rationnel de chercher sur les côtes des lieux exposés à la brise de mer et à proximité de plages de sable où les Européens puissent chaque année aller passer quelques semaines dans la mauvaise saison.

À ce point de vue Doson est admirablement choisi, à condition qu'une route praticable le relie à Haïphong ou qu'un môle de débarquement y soit construit; à l'heure actuelle l'embarquement et le débarquement ne peuvent s'y faire que difficilement et par beau temps.

La saison était trop avancée pour les baigneurs; aussi, une fois installé, je vécus absolument isolé, ne voyant que mes deux domestiques annamites et les miliciens chargés de la garde élu pavillon, chassant et me promenant toute la journée sur les plages.

Je n'appris que le 19 le malheur qui venait de frapper la colonie : Paul Bert était mort le 11, et son corps était déjà parti pour la France quand je connus cette triste nouvelle. Mes forces revenaient rapidement, et je commençais à être inquiet du sort des autres membres de la commission, dont je ne recevais aucun avis; je partis donc pour Haïphong, où je demandai des instructions à M. Vial, le nouveau résident supérieur, lui disant que je me sentais suffisamment remis pour aller rejoindre M. Haïtce, si, comme je le pensais, il était trop tard pour retourner à Laokay. M. Vial me conseilla de prolonger mon séjour à Doson pour soigner ma santé, et j'achevai de m'y rétablir, sans autre souci que l'absence complète de nouvelles des autres membres de la commission que je savais bloqués dans Laokay.

Je profitai de ce temps pour visiter la presqu'île et ses environs, Cette presqu'île, qui regarde d'un côté la haute mer et de l'autre un enfoncement du Cua-nam-trieu, est formée aux deux extrémités par des collines rocheuses, entre lesquelles s'étend une bande de terre plate et sablonneuse d'une dizaine de kilomètres de longueur. Sur la pointe ouest, où atterrit le câble sous-marin, est situé le cottage du résident général; la pointe est se termine en l'ace d'une petite île où se trouve le phare de Hong-do, qui sert pour l'atterrissage Haïphong et l'entrée du Cua-nam-trieu.

De la haute mer le pays semble désert et l'on n'aperçoit que les rares cases que les habitants Haïphong commencent à y faire bâtir pour venir prendre des bains de nier; cependant la presqu'île contient un important village comptant plus d'un millier d'habitants.

Abrité contre le vent de la nier et surtout contre la vue des pirates par de hautes et épaisses haies de bambous, les maisons se trouvent échelonnées le long de la plage qui regarde le Xam-trieu deux routes assez larges traversent le village dans toute sa longueur, et elles sont bordées par des haies de bambous si serrées, qu'on pourrait y passer sans se douter qu'on a traversé un village peuplé, si l'on n'en était averti par les aboiements des chiens et la vue des enfants, qui fuient précipitamment au loin devant

vous et s'enfoncent entre les bambous, pour ressortir par bandes et vous examiner curieusement par derrière.

Les hommes s'adonnent à la pêche côtière; montés sur de petites barques, ils ne prennent jamais le large, et ne peuvent que dans les temps calmes jeter leurs immenses seines de deux à trois cents mètres de long, avec lesquelles ils font parfois des pêches merveilleuses.

Les femmes sèchent le poisson et fabriquent le nuoc-nam (sorte de saumure de poisson fermenté, et non pourri, comme on le dit souvent), Ce sont elles aussi qui cultivent les rizières, paraissant très fertiles malgré l'absence de tout engrais.

Il est remarquable en effet que la mer ne rejette à la côte aucune (de ces algues que l'on laisse sur nos rivages

les marées descendantes; les rochers de toute la côte sont d'ailleurs entièrement nus et dépourvus de fucus. On cultive aussi la patate douce et l'arachide, et sur les collines rocheuses, qui, au premier abord, paraissent absolument incultes, on récolte en abondance d'excellents ananas. La brousse est peu productive : quelques oiseaux de rivage et des tourterelles sont à peu près le seul gibier que j'y aie rencontré.



Les Annamites ne se construisent pas de sanctuaires élevés sur les rochers et visibles de loin en mer, comme les chapelles que l'on retrouve partout sur nos côtes de France, mais ils n'en ont pas moins leurs génies protecteurs de la mer, ainsi que je pus m'en rendre compte pendant mon séjour à Doson.

Un officier de mes amis, qui retournait en France sur le Chandernagor, s'étant trouvé arrêté par la marée en dedans de la barre de Haïphong, à deux ou trois milles de Doson, eut l'idée de profiter de ce retard pour venir me faire ses adieux. Je le retins à dîner, et le soir nous ne pûmes trouver aucune barque pour le ramener à bord de son bateau, qui devait partir avant le jour. Nous fîmes mettre à l'eau une petite yole appartenant à la résidence, et nous nous embarquâmes avec trois miliciens, peu habitués à ce genre d'embarcation. Tant qu'on fut à l'abri de la pointe, tout alla bien; mais une fois en face de la passe, la mer devint très forte; nous disparaissions complètement entre les lames. La nuit était très noire, et nos miliciens, accoutumés à manier les avirons des sampans, se trouvaient des rameurs fort maladroits pour notre pirogue; nous pouvions craindre à chaque instant d'être engloutis. Nous fûmes trop heureux d'être recueillis par la baleinière du bateau-feu, mouillé dans la passe; le sous-officier qui le commandait envoya à notre secours en entendant nos cris, et conduisit à temps à bord de son navire mon imprudent camarade.

Nous avons laissé la yole, allégée de notre poids, aux mains des miliciens, espérant qu'ils pourraient la conduire a terre; mais ils furent entraînés par le courant et ils ne revinrent que le soir du jour suivant, quand je ne les attendais plus.

Ils me racontèrent qu'une fois que j'eus abandonné la barre ils n'avaient plus pu se conduire et qu'ils avaient été portés par le courant jusque sur la côte de Quan-yen. Le lendemain matin, comme je faisais ma promenade habituelle autour de la pointe de rochers découverts a marée basse, je vis arriver processionnellement mes trois miliciens avec plusieurs de leurs camarades, et des personnes de leur famille habitant le village; ils portaient sur des plateaux des bougies de cire, des fruits, du riz, du porc rôti, des volailles et de l'eau-de-vie de riz. Ils s'arrêtèrent près de l'extrémité de la pointe, se servirent comme autel d'une petite anfractuosité du rocher, et là, après avoir allumé les cierges et rangé leurs victuailles, ils se mirent en prière.

Je n'interrompis pas leur pieux exercice; mais quand ils eurent achevé je les interrogeai, et ils me répondirent que ces trois hommes avaient couru un si grand danger qu'ils n'avaient pu être sauvés que par l'intervention d'un génie protecteur. Ils profitaient de l'indemnité que je leur avais donnée comme prix de leur corvée pour venir faire un sacrifice et remercier le génie de la mer qui les avait protégés. Inutile d'ajouter que sur-le-champ victuailles et eau-de-vie de riz furent absorbées par; les sacrificateurs, pour le grand honneur du génie, auquel on en attribua cependant quelques parcelles, qui furent jetées a la mer.

J'étais chaque jour de plus en plus inquiet sur le sort des membres de la commission bloqués dans Laokay. lorsque le 1er décembre je reçus une note de M. Hunal, le résident de Haïphong, - m'annonçant la mort de M. Haïtce, du lieutenant Bohin et de leurs compagnons.

Je partis aussitôt pour Haïphong, ou j'appris que M. Bohin avait échappé au massacre et que les commissaires français de Laokay avaient pu enfin sortir de ce lieu pestiféré et venaient d'arriver a Hanoï. Je rencontrai, le 2 au matin, a Haïphong, le brave Bohin, qui allait a Hanoï. Laissant alors a un boy, en qui cependant je n'avais guère confiance, le soin d'aller prendre mes bagages a Dason, je me hâtai aussi de me rendre a Hanoï.

Là je retrouvai mes collègues, attristés du nouveau malheur qui nous frappait, et ne songeant plus à se réjouir de leur heureux retour. Nous fumes tous de l'avis de notre président, M. Dillon, pour demander a partir le plus tôt possible pour Monkay, ou nous désirions entrer en même temps que les troupes envoyées pour l'occuper. Le capitaine Bouinai, promu commandant, avait repris sa place clans la commission, et le commandant Daru, encore très fatigué, devait rentrer en France.

Une petite colonne, sous les ordres du commandant Poncet, marcha immédiatement sur Monkay; mais l'autorité militaire ne crut pas devoir nous autoriser a l'accompagner. Il fallait agir avec prudence et a coup sur : a aucun prix ou ne devait s'exposer a un échec; et comme ou ignorait si les Chinois feraient une résistance sérieuse, une deuxième colonne, sous les ordres du colonel Dugenne, qui allait prendre le commandement de la région, se tenait prête a renforcer la première. On nous dit d'attendre la prise de Monkay et l'arrivée de la deuxième colonne pour nous rendre a notre poste, et nous fumes obligés de séjourner a Hanoi jusqu'au 20 décembre.

Le commandant Poncet trouva le pays entièrement envahi par les Chinois, et ne s'avança qu'avec la plus grande circonspection. Les réguliers se retirèrent cependant sans résistance devant nos troupes, et les pirates et les bandes irrégulières, ne se sentant plus soutenus, se réfugièrent en Chine : la ville de Monkay fut prise sans coup férir. Les habitants de la ville, qui ne se sentaient pas la conscience nette de la mort de M. Haïtce, avaient tous émigré sur le territoire chinois, et le commandant Poncet entra dans une ville déserte.

Mais, avant de continuer ce récit, revenons en arrière, et, au moyen des renseignements recueillis de tous côtés pendant notre séjour a Hanoï et plus tard a Monkay, reconstituons l'histoire de l'attaque et du massacre de notre malheureux collègue.



XXV

M. Haïtce a Monkay - Attaque du 24 novembre - dans la ville. Siège de la citadelle. - Mort de. M. Haïtce.

Depuis trois semaines déjà M. Haïtce attendait l'arrivée de S. F. Teng. Le commissaire chinois Wang, qui, outre sa qualité de commissaire, remplissait les fonctions importantes de tao-tai de ces régions, vint cependant lui faire une visite, visite que M. Haïtce alla lui rendre a Tong-hin-kaï.

Il fut reçu par S. E. Wang avec le même empressement, la même cordialité que l'année précédente. Wang refusa de s'occuper de délimitation avant la venue des deux délégations, mais il se félicitait de l'arrivée de M. Haïtce a Monkay, parce que leur présence a tous deux ne pouvait qu'apaiser les esprits et favoriser les rapports entre les autorités frontières des deux pays.

Lors du départ de M. Bohin, Wang fit demander, fort courtoisement d'ailleurs, a M. Haïtce si cet officier allait attaquer Com-ping, le principal village de l'enclave annamite, et il se déclara satisfait quand on lui eut répondu qu'il allait simplement en tournée topographique.

Pendant ce temps les Chinois se préparaient a une attaque. Le père Grandpierre, missionnaire français, qui était depuis longtemps établi dans la petite île de Tchouk-san, située dans cette partie du Kouang-tong venant toucher la mer entre l'île de Traco et le territoire de Com-ping, était averti par ses chrétiens des intentions hostiles et des préparatifs des Chinois. A différentes reprises il écrivit a M. Haïtce, qui jusqu'au dernier jour ne voulut tenir aucun compte de ses

conseils et de ses avertissements, qu'il trouvait trop pessimistes.

Il habitait, avons-nous dit, a l'intérieur de la ville, gardé seulement par trois chasseurs et quatre miliciens; le reste de la garnison, composé d'une douzaine de chasseurs et d'autant de miliciens

annamites, de M. Perrin, commis de résidence, et de M. Ferlay, employé du génie, logeait dans la petite citadelle annamite, à un kilomètre environ de la ville.

Dans la nuit du 24 au 25, vers neuf heures du soir, M. Haïtce entendit de chez lui une fusillade assez vive du côté de la citadelle ; il sortit de la ville et se rendit aussitôt vers la citadelle; mais, avant qu'il fut arrivé, la fusillade avait cessé, et il rentra rassuré dans Monkay, dont les portes se refermèrent sur lui comme chaque nuit, et où les veilleurs continuèrent comme d'ordinaire leurs rondes et leurs cris.

À deux heures il fut réveillé par des clameurs et le bruit de coups précités qu'on frappait à sa porte, essayant de l'enfoncer. Cette porte, renforcée par d'épais bâtons en bois dur, était extrêmement solide, et les assaillants ne parvinrent pas à la forcer.

En se mettant à la fenêtre, M. Haïtce aperçut une foule nombreuse en armes dans la rue, poussant des cris de mort, et plusieurs balles vinrent frapper la fenêtre près de lui. Les chasseurs ouvrirent aussitôt le feu, et en un instant la rue fut évacuée par les assaillants, qui se cachèrent dans les rues adjacentes et derrière les murs des maisons, d'où plusieurs continuèrent à riposter. Ces Chinois ne portaient pas l'uniforme des réguliers, mais beaucoup avaient des armes à tir rapide.

Les habitants de Monkay restèrent dans leurs maisons; il paraît difficile de croire qu'ils ne furent pas complices et qu'une bande de plusieurs centaines de combattants ait pu s'introduire sans bruit dans une ville gardée par de nombreux veilleurs de nuit. Si on ne lui eût pas ouvert les portes.

Après un moment de répit, pendant lequel on put croire qu'on réussirait à tenir jusqu'au jour, on entendit escalader le toit par derrière la maison; puis les assaillants arrachèrent les tuiles, et par les trous faits dans la toiture ils firent pleuvoir sur les assiégés des balles et (les fusées incendiaires. Pendant plus de deux heures, encouragés par M. Haïtce, les trois chasseurs et les quatre miliciens luttent contre la foule, qui augmente sans cesse; mais vers cinq heures du matin le feu a pris à divers endroits à la fois; [ont le derrière de la maison est en lamines, et le plancher de la chambre où se tiennent les défenseurs commence à prendre feu; il faut se décider à quitter les lieux.

On ouvre la porte : les trois chasseurs se précipitent les premiers dans la rue, et par leur contenance font fuir les Chinois, qui continuent cependant à tirer sur eux, abrités par les cloisons des vérandas. L'un des chasseurs tombe à ce moment frappé mortellement; les quatre miliciens et les deux boys annamites sont pris par les Chinois, et le reste de la vaillante petite troupe fuit dans la direction de la citadelle, se retournant de temps en temps pour faire feu et tenir en respect ses ennemis.



Arrivés au bout de la rue, ils trouvent la porte barricadée : la retraite est coupée ; toutes les maisons dont les portes de derrière donnent sur le fleuve sont hermétiquement fermées, et M. Hăitce frappe en vain à plusieurs d'entre elles. Le temps presse cependant les pirates, voyant leur proie enfermée, commencent à s'enhardir, quand, après plusieurs sommations, la porte de l'avant-dernière maison, qu'habitait le doï de la police annamite, s'ouvre et donne aux fugitifs une issue vers le fleuve.

Le doï refuse d'ailleurs de les abriter longtemps, et quand on entend les coups précipités frappés à la porte de la rue, par les pirates, qui menacent de la défoncer, il adjure M, Hăitce de s'enfuir par le fleuve, s'excusant de ne pouvoir l'accompagner, paie qu'il voulait arrêter quelque temps chez lui les poursuivants. La marée était haute et le fleuve baignait le derrière de la maison ; M. Hăitce, éveillé au milieu de la nuit ; puis occupé à repousser les attaques des pirates, s'était enfui à demi vêtu et sans coiffure ; il se jette à l'eau, suivi (le ses hommes ; ils font ainsi une cinquantaine de mètres avec de l'eau et de la vase jusqu'aux épaules, et arrivent par bonheur à gagner la rue du marché d'Haï-Ninh avant crue les Chinois ne soient sortis de Monkay.

Il restait près d'un kilomètre à faire pour gagner la citadelle, et l'on pouvait craindre d'être tourné Mais à moitié route ils rencontrent M. Perrin, qui arrivait en toute hâte à son secours avec la moitié de ses hommes.

Il avait été attaqué dans la citadelle juste au moment où s'étaient fait entendre des coups de fusil à Monkay ; l'attaque n'avait pas été très sérieuse, mais il venait seulement de pouvoir sortir pour se porter au secours de M. Hăitce. On gagna alors facilement la citadelle sans être poursuivi par les Chinois.

Ceux-ci d'ailleurs ne savaient que trop bien que leur proie ne pouvait leur échapper ; et pendant ce temps, ivres de fureur et rendus à leur nature sauvage par la vue du sang, ils s'acharnaient sur les cadavres du chasseur et des miliciens tombés clans le combat ; ils promènèrent leurs têtes dans la ville, au bout de bambous, avec celle de la chienne du lieutenant de Goy, qui était restée dans la maison de M. Hăitce.



Les chefs faisaient éteindre l'incendie de la maison attaquée. pour s'emparer des bagages de MM. Hăitce et Bohin, des cartes, des documents et des chevaux.

Les habitants tonkinois nous affirmèrent, dans la suite, que la plus gaude partie de ces dépouilles avait été déposée chez le tautaï Wang; mais celui-ci ne voulut ou peut-être n'osa jamais en faire la restitution, ce qui eût presque été un aveu de sa complicité.

La journée du 25 fut assez calme, et nos compatriotes en profitèrent pour organiser la défense dans la citadelle.

Les Chinois, et en particulier les bandes irrégulières, attaquent rarement pendant le jour: on ne se fait donc pas à cette trêve apparente et l'on s'attendait à être attaqué la nuit suivante. La ville de Monkay, dont on eut des nouvelles par quelques fugitifs annamites, était au pouvoir des pirates chinois; de nouveaux renforts arrivaient sans cesse de Tong-hin, et plusieurs réguliers en uniforme se trouvaient parmi eux. On mettait le feu à quelques maisons des Chinois qui entretenaient des relations commerciales avec les Européens; les autres commerçants restaient enfermés dans leurs maisons.



Dans la journée du 25 on avait abandonné la citadelle pour se réfugier dans le réduit (situé à l'extrémité d'une trentaine de mètres, boisée et escarpée, l'attaque commença dès la tombée de la nuit).

Nos compatriotes tiraient à bout portant, utilisant, outre leurs fusils, de petits pierriers annamites. La bande augmentait d'heure en heure, et jusqu'à sept heures du matin les assauts se renouvelaient. La garnison n'avait plus de vivres, pas d'eau, et les munitions, en fort petite quantité, n'allèrent pas plus loin.

Quand il fit grand jour, les assaillants se retirèrent encore à une certaine distance. Mais cette nuit-là, pour les assiégés qui voyaient les collines autour de Tong-hin, sur le territoire chinois, se couvrir de troupes régulières de plus en plus nombreuses venaient se joindre aux troupes qui avaient attaqué le fort. Le lieutenant Mac-Mahon, avec ses vingt chasseurs et ses vingt tirailleurs annamites, mais surtout avec son sang-froid et son courage, pouvait seule permettre une retraite sur Hakoï, situé à une quarantaine de kilomètres. Le lieutenant Mac-Mahon tenait un petit poste avec une section de chasseurs. Mais M. Bohin à Hakoï, par ses courriers, n'arrivait toujours pas; il était facile de deviner que ces courriers étaient tombés en route.

Une femme indigène, au service des employés du fort, consentit à se dévouer et à tenter de passer à travers pour porter une lettre de M. Haïtce au père Grandpierre, à Tchouk-San. Celui-ci, espérait-on,

Au sortir de la citadelle, à cent cinquante mètres à peine, cette femme tombe dans une embuscade chinoise: elle s'enfuit en courant sur la route de Traco, où elle est poursuivie par quelques pirates. Ne perdant pas sa présence d'esprit, elle éparpille à la volée, dans les champs, quarante piastres qu'elle portait sur elle, et quelques effets de soie contenus dans un panier. Les Chinois, pris à ce stratagème, s'attardent à ramasser les piastres, et pendant ce temps la femme peut gagner un petit bois, où elle reste cachée dans un fourré. Quelques heures après, elle se remettait en route pour Traco, où elle arrivait à cinq heures du soir: de là le missionnaire annamite, fit parvenir la lettre au père Grandpierre, qui la reçut à dix heures du soir. Cette lettre arriva le lendemain seulement à M. Bohin, alors qu'il était déjà en route pour Monkay.

Dans cette journée et dans la précédente, outre les courriers envoyés au père Grandpierre pour les faire parvenir au lieutenant Bohin, M. Haïtce en expédia trois au lieutenant de Mac-Mahon, qui commandait

le petit fort d'Hakoï, pour lui demander des secours. Un seul des trois tram parvint à sa destination. Or, le lieutenant de Mac-Mahon, alors attaqué vigoureusement lui aussi, ne put se dégager qu'avec peine, et, bien que n'ayant pas hésité, dans une situation dangereuse pour son poste, à se démunir de la moitié de ses hommes, cette petite troupe arriva trop tard pour sauver les assiégés.



Le père Grandpierre, atteint d'ailleurs d'accès pernicieux violents qui le clouaient sur sa natte, dut se sauver, le jour, même, de sa chrétienté de Tchouk-san, où sa vie était menacée, et il se rendit en toute hâte à Haïphong pour rendre compte de ce qui se passait.

Vers la tombée de la nuit, le 27, les Chinois recommencent leurs assauts contre le réduit. M. Bohin n'arrive toujours pas, et de tous les côtés on aperçoit la plaine couverte d'ennemis, qui entourent complètement la citadelle. Craignant que le terrain ne fût miné, ou redoutant d'y rencontrer quelque autre fâcheuse surprise, les ennemis n'envahissent cependant pas la citadelle, qui est abandonnée des nôtres, et concentrent tous leurs efforts sur le réduit où ils se sont réfugiés. Ce réduit, en fort mauvais état, est à peine assez grand pour contenir les vaillants défenseurs, mais, placé au sommet d'une petite colline escarpée, dont les flancs sont couverts d'une végétation épaisse et à peine percée de quelques sentiers étroits et, difficiles, il permet aux assiégés de tenir sans trop de pertes. La nuit est des plus noires : sitôt qu'apparaît un Chinois il est fusillé à bout portant, et les autres reculent ; malheureusement, dans la petite troupe il n'y a pas de commandement militaire : chacun tire à son gré et ne sait pas assez ménager les munitions.

Vers le milieu de la nuit, les chasseurs parlent de faire une sortie et d'essayer de profiter de l'absence de la lune pour opérer la retraite sur Hakoï : ils sont épuisés de fatigue et de faim, et la soif surtout se fait cruellement sentir. Depuis plus de quarante-huit heures ils n'avaient pris ni aliments ni boisson, et avaient été jour et nuit sur le qui-vive.

M. Haïtce encourage ses hommes, les engageant à résister au moins jusqu'au soir suivant, et leur représentant que M. Bohin et un secours de Hakoï arriveront certainement dans la journée, et que, les Chinois n'osant pas attaquer de jour, la retraite sera alors facile.

Cependant les attaques redoublent; les Chinois, ne pouvant enlever de vive force le réduit, amoncellent dans le bois de la paille, de l'huile et de la poudre, et essayent de l'incendier ; ils ne peuvent y réussir, mais ils produisent ainsi une fumée âcre et épaisse, qui vient augmenter les souffrances des assiégés.

Le matin on s'aperçoit que les munitions sont à peu près épuisées. MM. Haïtce et Perrin, voyant à ce moment l'attaque se ralentir et croyant que les Chinois s'éloignent comme les nuits précédentes avec le jour, se décident à tenter une sortie pour chercher à gagner Hakoï.

On sort, sans être vu, par l'un des petits sentiers couverts de bois qui sillonnent la colline; mais, une fois dans la campagne, on s'aperçoit qu'un caporal de chasseurs et deux tirailleurs annamites, qui étaient descendus dans la citadelle pour essayer d'y trouver quelques vivres, n'avaient pas été avertis de l'évacuation du réduit et qu'on les avait oubliés. M. Haïtce, ne veut point abandonner ces malheureux : il fait cacher ses hommes et revient au réduit avec deux chasseurs pour chercher le caporal et les deux tirailleurs, perdant ainsi un temps précieux.

Aussi, à peine sortent-ils du bois, se dirigeant au pas de course vers la route de Haikoï, qu'ils sont poursuivis par une foule de Chinois qui les criblent de balles et poussent des cris de mort. Il faut de temps en temps faire volte-face pour utiliser les dernières cartouches à arrêter les poursuivants.

Arrivés à la rivière, toujours suivis de près, ils s'aperçoivent avec désespoir que le gué de la route de Hakoï est impraticable: la marée est trop haute et plusieurs des chasseurs ne savent pas nager. Malgré cela, comme il n'y a pas d'autre chance de salut, M. Haïtce ordonne de traverser la rivière. Quelques-uns se noient dans cette tentative: d'autres, aidés par ceux qui savent nager, parviennent à gagner la terre en perdant leurs armes et leurs munitions. Le doï de la police qui, le 25, avait si difficilement ouvert sa porte à M. Haïtce dans la ville de Monkay et qu'on devait soupçonner tout au moins de n'avoir pas voulu l'avertir à temps du danger qui le menaçait, se dévoue à ce moment. Trois fois il passe la rivière à la nage, portant un chasseur: mais quand il revient une quatrième fois, les ennemis se sont rapprochés et il meurt percé d'une balle au milieu du courant avec le chasseur qu'il portait. Les Chinois, se mettant à la nage, leur coupent la tête dans la rivière même.

Cependant MM. Haïtce et Perrin, qui avaient voulu jusqu'au dernier moment rester sur la rive gauche pour surveiller le passage, se trouvaient pressés par la foule des assaillants, qui, maintenus quelque temps par leur fière attitude, se rapprochaient alors sans cesse; ils se mettent à la nage avec quatre chasseurs et parviennent à gagner l'autre rive.

Les miliciens étaient dispersés ou tués, tandis que quatre autres chasseurs, défilant le long de la rive, arrivent à l'ancien arroyo de la douane (voir la carte, où une barque montée par des Annamites catholiques les fait passer de l'autre côté. Ces quatre chasseurs, dont un caporal, purent arriver dans l'île de Traco, où ils furent, quelques heures après, recueillis par M. Bohin, qui accourait.

MM. Haïtce et Perrin et les quatre chasseurs se trouvèrent cernés en arrivant sur la rive droite, au moment où ils allaient s'enfuir sur la route de Hakoï, par une bande de Chinois venant des villages voisins et aussi par d'autres qui, connaissant mieux la rivière que nos compatriotes, avaient passé l'eau à un gué plus élevé.

On n'a plus ni armes ni munitions : toute résistance est impossible; quelques chasseurs réussissent à s'enfuir par la route de Hakoï, où ils sont recueillis à quelques heures de là par le petit détachement que le lieutenant de Mac-Mahon envoyait au secours de M. Haïtce. Dans leur fuite ils ont le temps de voir M.

Perrin, qui s'est réfugié dans la rivière, tomber percé de coups de lances, et M. Haïtce, blessé déjà d'une balle à la jambe, disparaître au milieu des Chinois.

Des renseignements ultérieurs nous ont appris la fin de ce triste drame : on força notre malheureux ami à marcher jusqu'à la ville, où il fut massacré dans la rue par la populace. Puis, par une ancienne habitude de cannibalisme que l'on retrouve trop souvent dans l'Annam et dans la Chine du sud, son corps fut dépecé, le foie mangé, et le fiel, mélangé avec de l'alcool de riz, absorbé par ces sauvages, qui espèrent ainsi s'approprier le courage et la valeur du brave tombé entre leur mains.

Les têtes et certaines parties du corps de tous les Français ou Annamites tués dans cette journée furent promenées pendant plusieurs jours au bout de piques dans la ville de Monkay et dans les environs, au milieu de fêtes de cannibales bien dignes de ces bons Chinois que l'on nous affirme souvent avoir un caractère si doux, si poli et si civilisé.

Ainsi mourut, le 27 novembre, notre collègue et ami M. Haïtce, victime de son dévouement pour son pays et aussi pour la cause de la civilisation, massacré par des Chinois établis sur le territoire annamite et par leurs voisins qui, vivant de piraterie et de contrebande, avaient intérêt à empêcher notre établissement et notre surveillance dans ces parages.

M. Haïtce avait vingt-sept ans. Arrivé jeune à Paris, il avait trouvé le temps, tout en étant employé des postes à la Bourse, de suivre d'une façon brillante les cours de l'école des langues orientales. Pendant ce temps aussi, il collaborait activement à différents journaux et publications, entre autres au Supplément du Dictionnaire de la conversation, qui lui doit de nombreux articles. Nommé interprète en Chine, il fut ensuite successivement secrétaire particulier de M. Harmand, commissaire général de la république en Indochine ; puis chef de cabinet de M. Lemaire quand ce dernier fut envoyé extraordinaire près de la cour de Hué ; il avait, comme nous l'avons vu, remplacé M. Scherzer à la commission de délimitation.

Travailleur infatigable et d'une intelligence remarquable, M. Haïtce pouvait prétendre au plus brillant avenir; d'un abord froid et réservé, il se livrait difficilement, mais on n'en appréciait que mieux son esprit et son cœur quand il vous avait donné sa confiance. Le pays perdait un serviteur précieux, et nous, un camarade et un ami que les fatigues éprouvées et les dangers courus ensemble nous avaient rendu particulièrement cher.

XXVI

Rapport du lieutenant Bohin attaqué près de Tong-son.

Pendant que ces événements se passaient à Monkay, le lieutenant Bohin, attaqué de son côté, ne parvenait à se sauver qu'à grand-peine. On me permettra d'extraire de son rapport au président de la commission le récit de son expédition.

" Etant partis le 20 au matin, nous ne pûmes débarquer au cap Paklung que le 21, à trois heures du soir, par suite du mauvais état de la mer. J'étais accompagné du bang-bien, mandarin de Coum-ping, qui devait me conduire sur la frontière. Notre absence devait être de huit jours, et les hommes emportaient des vivres pour cette durée.

" Les journées des 22, 23, 24 et 25 furent tranquilles; le pays paraissait très calme, mais on ne voyait que de rares habitants; la région elle-même jusqu'à Hankoï était inculte, pauvre et à peu près inhabitée.

Le 25, à midi, je recevais une lettre de M. Haïtce, m'encourageant à achever mes travaux, et n'indiquant que d'insignifiantes alertes auxquelles il ne l'allait pas prêter attention.

" Le 26, à dix heures du matin, nous arrivions au village de Song-phong, à trois heures de marche de Coum-ping. Ce village, situé au fond d'une vallée très étroite, est dominé de toutes parts, et le chemin que nous devons suivre passe lui-même par un col d'une altitude de cent trente à cent cinquante mètres environ. A midi je recevais du père Grandpierre une lettre m'annonçant que de graves événements se passaient à Hai-Ninh; cette lettre, portant la même date que celle de M. Haïtce; ne m'inquiéta pas outre mesure. Néanmoins, notre mission s'achevant à Coum-ping, je pressais le départ, lorsque je fus averti que des Chinois armés venant de Trong-son avaient l'intention de me barrer la route et occupaient tous les passages.

" Je vérifiai le fait, et en effet, au moment où nous nous mottions en marche, en un clin d'œil tous les sommets des mamelons se couvrirent de Chinois armés et pavillons déployés; beaucoup d'entre eux portaient l'uniforme des réguliers chinois.

" Ayant pris la formation du convoi en marche, nous essayâmes de gravir le chemin qui passe par le col précité; nous dûmes y renoncer, car la rapidité de la pente et l'altitude ne nous auraient pas permis d'arriver au sommet en état de pouvoir repousser les Chinois qui l'occupaient. Je fis contourner ce massif sous le feu des Chinois, alors au nombre de quatre cents environ; nous les repoussions de mamelon en mamelon, et, lorsque la vallée se fut un peu élargie après deux heures de combat (il était deux heures et demi), un dernier assaut nous assura définitivement le chemin, et nous poursuivîmes les Chinois de nos feux.



Durant le combat, deux Français et un milicien formant notre extrême droite tombèrent dans une embuscade, par suite des accidents du terrain, couvert en cet endroit; ils se défendirent vaillamment; un chasseur et le milicien se dégagèrent; mais malgré tous nos efforts nous ne pûmes sauver le deuxième chasseur, qui tomba entre les mains des Chinois et fut massacré; il nous a été impossible de nous emparer de son corps, la petite troupe que je commandais étant harcelée de toutes parts.

Nous avons vu tomber des mamelons quinze Chinois sous nos feux (les habitants donnent comme chiffres vingt et un morts et beaucoup de blessés). Le combat a constamment eu lieu entre cinquante et trente mètres.

" A quatre heures nous étions à Coum-ping. Là une lettre plus grave du père Grandpierre, datée du 26 au matin, me fut remise à mon arrivée. J'expédiai immédiatement l'ordre au patron du cotre de venir nous prendre; il était quatre heures de l'après-midi.

Cet ordre ne lui parvint que le 27 à cinq heures du matin, alors que, n'ayant pas de nouvelles de lui, nous étions partis pour Coum-ping afin de nous embarquer sur des sampans qui nous auraient déposés à Trace.

"La marée étant basse, nous dûmes aller à pied jusqu'à la baie de Tchouk-san, où nous trouvâmes le cotre. Le patron me remit une nouvelle lettre du père Grandpierre des plus pressantes et qu'il venait de recevoir le matin même. Le cotre avait, lui aussi, été attaqué la veille au soir et avait repoussé vaillamment cette attaque.

" Nous nous embarquâmes immédiatement, et je donnai l'ordre au patron, M. Héraut, de nous déposer à Trace, d'où, eu une heure et demie, je pouvais être au secours de la citadelle ; il était neuf heures du matin. A dix heures nous recueillîmes dans un sampan venant à notre rencontre quatre chasseurs, dont un caporal, sans casques, sans vêtements, n'ayant qu'un fusil.

" Ils nous apprirent le désastre de Haï-ninh, comment ils avaient pu arriver jusqu'à nous, la direction prise par quelques-uns des autres, la disparition de M. Haïtce, enfin la mort de MM. Perrin et Ferlay. Trois miliciens également avaient pu échapper au massacre et se trouvaient dans le village catholique de Trace.

" Une reconnaissance fut faite: aucun Français ne se trouvait dans la région, mais nous pûmes recueillir le phou de Haï-ninh et deux miliciens; le troisième ne put être retrouvé.

Nous dûmes attendre la marée du 28 pour nous diriger vers la rivière de Haï-ninh, car je voulais explorer le littoral et cette rivière aussi haut que le cotre pourrait remonter.

Par le phou j'envoyai des émissaires à la recherche de ceux des Français ou miliciens qui se trouvaient encore clans la région. On n'avait aucune nouvelle de M. Haïtce. Dans la nuit plusieurs villages, Haï-ninh y compris, furent incendiés; il nous sembla que la mission de Tchouk-san elle-même était la proie des flammes. Le père Grandpierre étant parti pour Haïphong, je n'avais pas à le rechercher.

" Le 28, à six heures du matin, nous repartions sans autres nouvelles. L'état de la mer ne nous permit que de suivre la côte à distance. Le pavillon français fut hissé, et des salves de mousqueterie furent tirées à intervalles, afin d'attirer sur la plage ceux qui auraient pu être sauvés.

A l'entrée de la rivière de Monkay nous trouvâmes une chaloupe à vapeur qui montait à Monkay ; je la fis hélér au moyen de signaux, qu'elle aperçut enfin.

" Je l'empêchai de remonter à Monkay et je la réquisitionnai, espérant, malgré l'heure de la marée, pouvoir avec son aide explorer une partie de la rivière. Une avarie de ses chaudières ne le permit pas;

ses feux étaient éteints par la fuite qui s'était produite. Le cotre ne put que mouiller un kilomètre plus loin.

La plage était couverte d'habitants catholiques fuyant leurs villages que les pirates chinois incendiaient, ne respectant que ceux qui n'étaient pas catholiques . J'en interrogeai un certain nombre; d'après eux il ne restait plus un Français.

M. Haïtce ainsi que les autres fonctionnaires et militaires avaient été pris, tués ou noyés. M. Haïtce et plusieurs autres avaient essayé sans y réussir. de gagner Hakoï.

Une reconnaissance fut de nouveau faite dans la journée; nous recueillîmes trois nouveaux miliciens, mais nous ne découvrîmes aucun Français ; tous s'accordaient à dire qu'ils étaient massacrés.

Dans la journée je reçus un billet du chef de détachement envoyé d'Hakoï au secours de la citadelle : toute espérance nous était désormais interdite, car la route d'Hakoï, que je comptais parcourir, venait de l'être.

Dans la soirée le missionnaire annamite de Traco, réfugié avec ses chrétiens, au nombre d'un millier, en partie sur des jonques, en partie sur la plage, vint me demander de rester. Je lui fis comprendre que le peu de munitions qui nous restait ne le permettait pas, et que, en attendant du secours que je demandais pour lui, le mieux était de faire partir les jonques du côté de Hakoï.

Le 29, à cinq heures, la chaloupe à vapeur se mit en marche, suivant le littoral d'aussi près que possible. Des signaux sont faits, mais nous n'apercevons personne. A neuf heures et demie nous arrivions à Hakoï. La ville était en flammes.

M. le lieutenant de Mac-Mahon, qui venait de recevoir un train envoyé la veille, vint au-devant de nous. Il nous apprit que le détachement envoyé par lui au secours de Hai-ninh avait recueilli quatre Français, mais n'avait eu aucune nouvelle des autres.

- M. de Mac-Mahon avait été attaqué le 27, puis sérieusement le 28; quelques heures avant notre arrivée, le feu avait été mis à Hakoï, qui est entièrement détruit. Il s'attend à être de nouveau attaqué incessamment. Il venait de faire transporter le matériel dans le nouveau fort, où il a pour un mois de vivres.

" Après m'être concerté avec lui, je laissai tout le détachement, chasseurs et miliciens, et je repartis immédiatement avec la chaloupe à vapeur réquisitionnée, afin d'exposer le plus rapidement possible la gravité de la situation aux autorités militaires et civiles.

C'est ce que nous apprîmes plus tard du père Grandpierre et de M. Bohin.

XXVII

Départ pour Monkay - La baie de Halong

C'était le cœur serré, mais ayant cependant hâte de remplacer notre malheureux collègue, de poursuivre si c'était possible sa vengeance et de continuer son œuvre, que nous nous mettions en route pour Monkay.

Le 22 la canonnière le Casse-tête nous embarquait à Haïphong. et nous prenions la mer, ou plutôt nous suivions les canaux et rades successives qui s'étendent de Haiphong au cap Paklung.

Nous passons d'abord devant Quang-yen, dont nous admirons le vaste hôpital neuf, bien exposé au vent du large.

Le lendemain matin nous entrons dans la baie de Halong, qui, avec ses myriades d'îlots calcaires, offre un spectacle inoubliable.

Les typhons et. les tempêtes qui soufflent d' Haïnan, à travers le golfe, nous dit J.Scot, éclatent avec toute leur force sur la côte de Quang-yen, et la suite des siècles a sapé, rongé et émietté tout ce qui n'était pas le roc solide, en sorte que toute la côte jusqu'au cap Paklung est bordée par un immense labyrinthe d'îles et de rochers nus, désignés fort insuffisamment par le nom des Milles-Iles.

La baie de Halong présente un caractère de beauté tout spécial. Elle baigne une quantité prodigieuse d'îlots enchevêtrés les uns dans les autres, dont beaucoup ne sont que des rocs pelés; les uns sont percés de part en part; d'autres, avec leur base rongée par les vagues, ressemblent à de gigantesques champignons; d'autres sont couverts d'un manteau d'arbustes et d'arbres à feuillage toujours vert; tous sont peuplés d'innombrables oiseaux de mer de différentes espèces, mouettes, cormorans, orfraies ou aigles de mer.

Jamais contrebandiers ou pirates n'ont pu trouver de théâtre plus splendide et plus approprié à leurs exploits. Jusqu'à ce que la France eut commencé la. campagne du Tonkin, tous les habitants des villages des îles et des villes de la côte faisaient tour à tour la contrebande et la piraterie, passant à la pêche le temps que leur laissaient ces occupations.

Même en ce moment, malgré le grand nombre de canonnières et autres navires de guerre qui sillonnent ces parages, il n'est pas prudent pour les jonques, ni même pour les chaloupes à vapeur qui y mouillent la nuit, de se laisser surprendre par des jonques qui, au premier abord, peuvent paraître d'innocentes barques de pêche. Il faut veiller avec soin pour ne pas se laisser aborder ni entourer par ces pêcheurs suspects.

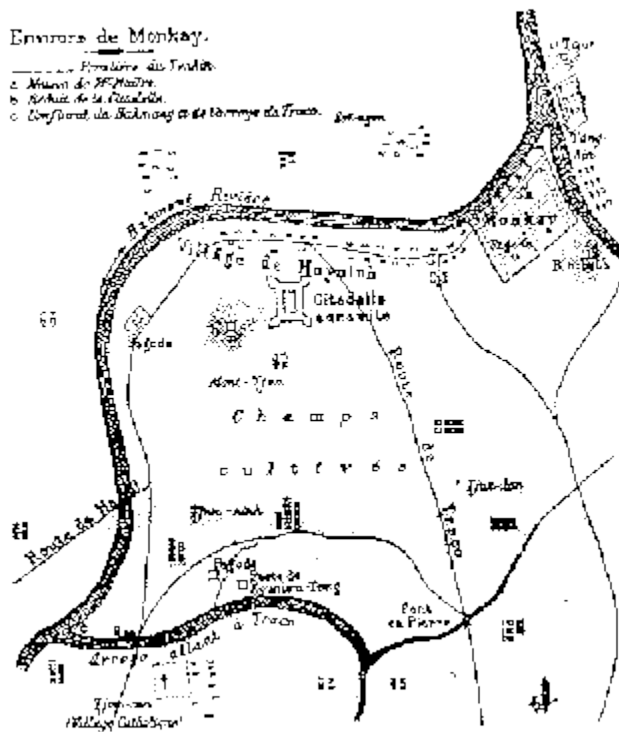
Au fond de la baie et au nord, on aperçoit la petite île de Hong-Gaï, connue depuis longtemps pour ses gisements carbonifères; c'est le New-Macao des anciens négociants hollandais. Le port de Hong-Gaï est très sûr; avec de légères améliorations il pourra recevoir les navires du plus fort tonnage, et la ville, qui ne peut manquer de s'y développer quand les mines seront régulièrement exploitées, sera admirablement située pour approvisionner les navires de charbon et aussi pour en fournir au chemin de fer qui devra avoir Quan-yen comme tête de ligne.

- Après avoir traversé la baie de Fai-tzi-long (dont plusieurs géographes ont fait le nom anglais de Fitz-long), la forme des îles change de caractère elles lie sont plus calcaires, paraissent moins escarpées, et

plusieurs sont susceptibles de culture; telle est celle de Sam-mui-tao, derrière laquelle nous mouillons le 23, à cinq heures du soir, au mouillage dit de la Vipère.

Plusieurs canonnières et un certain nombre de chalands ayant amené les troupes sont mouillés en ce point. et la canonnière Mutine porte le résident général, M. Vial, et le général Menier qui ont voulu visiter par eux-mêmes la ville de Monkay, pour se rendre compte de son importance tant au point de vue commercial qu'au point de vue militaire.

On se rend réciproquement visite, et comme la chaloupe à vapeur contiendrait difficilement tous les passagers, nous nous décidons à passer la journée suivante à bord du Casse-tête. D'ailleurs les questions que nous allions avoir à débattre avec les Chinois comprenaient des questions maritimes. Suivant l'intérêt que pouvait offrir la baie d'Oanh-xuan comme point de mouillage pour nos navires de guerre, on devait attacher une importance plus ou moins grande à revendiquer le cap Paklung ; les commissaires avaient donc tout intérêt à s'éclairer près des commandants des différents navires qui avaient déjà pratiqué ce mouillage. Le commandant Bugard, capitaine de frégate, fut même pendant un certain temps attaché à la commission de délimitation pour lui fournir les renseignements techniques dont elle avait besoin; il était. en ce moment sur la Nièvre, transport mouillé près de nous, mais il lui fallait se rendre à Haïphong avant de venir nous rejoindre.



Dans la journée du 24 nous descendîmes à terre sur l'île de Traco, où étaient campées une compagnie de tirailleurs annamites et une batterie de canons de montagne.

Cette île de Traco forme une longue bande de terre, s'étendant depuis l'île de Tchouk-san jusqu'à l'entrée du Paklam; là s'élève une petite colline, appelée Mui-ngoc, où l'on établit ensuite un blockhaus avec un magasin d'approvisionnements.

Ce point est celui où le débarquement est le plus aisé; on ne peut cependant y aborder qu'à marée haute et avec des navires calant moins de trois mètres; encore le chenal qu'il faut suivre entre les bancs de sable pendant quatre kilomètres est-il très variable, ce qui en rend le balisage difficile et cause de fréquents échouages.

L'île de Traco n'est séparée, de celle de Vanninh que par un arroyo de peu d'importance, navigable seulement à marée haute; mais de vastes terrains marécageux et couverts de palétuviers rendent fort difficiles les

communications par terre entre Mui-ngoc et Monkay même à marée basse.

Le soir on fêta le réveillon à bord du Casse-tête, et le lendemain matin, à six heures, nous partions en chaloupe à vapeur pour nous rendre à Monkay, où le commandant Poncet qui avait fait préparer nos logements, nous reçut de la façon la plus cordiale.

P. NEIS.

(La fin à la prochaine livraison)



SUR LES FRONTIÈRES DU TONKIN

PAR M. LE DOCTEUR P. NEIS

TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

XXVIII

Arrivée et séjour à Monkay

Nous avons dit plus haut ce qu'était Monkay avant les événements du mois précédent. A notre arrivée nous la trouvâmes à peu près telle que nous l'avait décrite M. J. Scot; mais le village annamite qui précède la ville, et la forteresse annamite avaient été presque entièrement consumés par les flammes; les maisons disséminées dans la campagne avaient aussi presque toutes été incendiées.

Après la mort de M. Haïtce les Chinois avaient pillé et brûlé tout ce qui était case annamite, et, après la rentrée de nos troupes, les Annamites avaient usé de représailles envers les maisons chinoises. La ville

de Monkey, cependant, restait intacte; seule la maison occupée par MM. Haïtce et Bohin présentait des traces de feu.

Le déménagement des habitants de la ville ne s'était pas accompli en un jour, mais méthodiquement et complètement. Dans les maisons tout avait été enlevé, marchandises, meubles et ustensiles de ménage; rien n'avait été brisé, et l'on voyait qu'on avait agi sans précipitation, n'abandonnant que îles meubles trop lourds, grossiers et sans valeur.

Les devantures des magasins, ornées de leur enseignes, formées par de longues planches laqué, noires ou rouges avec des caractères d'or, de même que les ornements des portes, que nous avait décrits M, J. Scot, n'avaient subi aucune dégradation ; mais les bâtonnets ne fumaient plus devant les petits hôtels, et, au lieu des riches commerçants à longue queue et à vêtements de soie, on ne voyait circuler dans les rues, à part les coolies de l'administration, que des uniformes de chasseurs du Vincennes ou de tirailleurs annamites.

Ceux-ci s'étaient installés dans les maisons vides du centre de la ville, se fabriquant bien vite des tables des bancs et des lits de camp avec les rayons des magasins, les volets et même les planchers; les cuisines étaient occupées et, dans cette garnison relativement confortable, régnait un air de bien-être et de gaieté. On se croyait en sûreté et l'on s'inquiétait peu de mettre la ville en état de défense.

De vastes quartiers restaient déserts et présentaient un contraste frappant avec le centre de la ville.

Monkey contenait naguère, dit-on, près de dix mille habitants; mais il ne faudrait pas croire qu'elle tient autant de place qu'une ville européenne de même importance. On sait combien, à part les riches commerçants, les Chinois occupent peu de place dans un logement: c'est par dizaines qu'ils s'entassent pour la nuit dans la plus petite chambre ou dans la moindre baraque.

Les habitants annamites de Van-ninh revenus à la suite de nos troupes commençaient déjà à relever leurs maisons en ruine, mais aucun n'habitait dans la ville de Monkey.

Paris l'après-midi de notre arrivée le commandant Poncet nous fit passer devant le front des troupes rassemblées, puis il nous présenta un à un les officiers de la garnison, près desquels nous étions destinés à vivre pendant de longs mois.

On envoya le jour même une lettre au village chinois de Tong-hin, pour avertir les Commissaires chinois de notre arrivée. Cette lettre fut confiée à un sous-officier de chasseurs, qui passa au gué la rivière de Tchouksan, séparant Monkey de Tong-hin. Il était sans armes et portait la lettre à la main. Quand il arriva de l'autre côté du gué, il rencontra un petit mandarin militaire, qui lui fit signe qu'il venait prendre la lettre pour la porter à son adresse.

Dès le lendemain nous recevions de Wang une réponse aimable, nous souhaitant la bienvenue et nous disant qu'il envoyait immédiatement un courrier au président Teng, qui attendait à Kim-tchéou; pour l'avertir de notre arrivée. Cette lettre nous fut apportée par un mandarin à cheval, et, sitôt qu'il eut passé le gué, un sous-officier de chasseurs le précéda et le conduisit vers la demeure de notre président: ce fut désormais toujours de cette façon que l'on communiqua ensemble, et grâce à ces précautions il ne se produisit jamais à ce sujet d'incident fâcheux.

Deux jours après notre arrivée, la colonne Dugenne, composée d'une compagnie de chasseurs, de trois compagnies de tirailleurs tonkinois et d'une batterie d'artillerie, vint camper près de Monkey et se dirigea le lendemain sur l'enclave, où elle occupa sans résistance Transon et les points principaux de la région.

De même qu'à Monkey, les habitants chinois s'enfuirent devant nos troupes, abandonnant leurs

maisons, et les habitants tonkinois restèrent chez eux. Le colonel Dugenne fit fortifier Transon, et ce poste resta occupé par nos soldats pendant tout le temps de la délimitation, sans qu'il y eut aucune contestation de la part des commissaires chinois.

Notre position envers nos collègues chinois ne laissait pas d'être très délicate; nous ne pouvions sans preuves matérielles et évidentes les accuser de l'assassinat de notre malheureux ami. Une accusation formelle de notre part eut été une faute grossière; nous aurions couru au-devant d'un échec certain, et cependant, nous savions pertinemment que Wang au moins, qui était chargé de toute l'administration de cette réunion, ne pouvait pas être entièrement innocent de ce crime. En admettant qu'il n'en eut pas été l'instigateur, il était impossible qu'il n'eut pas eu connaissance du complot et de ses préparatifs.

Des renseignements qui nous parvinrent plus tard, mais dont nous ne pouvions pas user officiellement, nous avertirent que cette attaque; de même que celle dont avaient été victimes MM. Geil et Henry sur le Long-po-ho avait été concertée depuis longtemps entre le vice-roi de Canton, le président de la commission Teng et le tao-lai Wan ; celui-ci, chargé de l'exécution, avait fourni les armes et fait enrôler les hommes par un pirate appelé Bac-ha, qui commandait lors de l'attaque de Monkay.

Dés le 28 décembre Wang et Li vinrent nous faire visite à Monkay et nous présenter leurs compliments de condoléances pour la mort de notre collègue. J'avoue qu'il nous fallut faire un violent effort pour prendre la main qu'ils nous tendaient.

Peu de jours après notre arrivée à Monkay, nous reçûmes la visite du père Grandpierre, qui, à peine rétabli, était revenu prendre son poste dans le village chinois de Tchouk-san, à quatre ou cinq heures de Monkay. Nous avons vu qu'il n'avait pas tenu à lui que notre malheureux collègue ne fut averti à temps; il accepta encore de mettre au service de la commission sa connaissance du pays et ses nombreux moyens d'information. Le père Grandpierre, était d'ailleurs bien connu des officiers de marine qui avaient fait la campagne de Chine : à diverses reprises il put procurer des pilotes à l'amiral Courbet et lui fournir des renseignements utiles.

Agé de trente-cinq ans et paraissant à peine son âge, malgré la dure existence qu'il menait depuis douze ans dans le village de Tchouk-san, le père Grandpierre, comme la plupart des missionnaires catholiques en Chine, portait des vêtements chinois, la tête rasée et la queue tressée derrière la tête.

Les habitants de Tchouk-san ne sont pas des Chinois; ceux-ci les appellent des sauvages, et ils méritent presque ce nom. Ils ont une langue particulière et gardent toute leur chevelure. Apathiques, paresseux et peureux, il a fallu toute l'énergie du père Grandpierre et tout son dévouement pour arriver à fonder cette chrétienté. Environné de tous côtés de pirates et mal protégé par des mandarins qui lui sont hostiles, il a dû faire de sa chapelle un véritable blockhaus, ou il a déjà soutenu et repoussé plusieurs attaques des pirates.

Pendant la dernière guerre, menacé par les mandarins officiels, il dut se réfugier avec tous ses chrétiens dans une île plus éloignée de la côte, où ses sauvages se laissèrent mourir de nostalgie et de faim, plutôt que de travailler.

Rentré à Tchouk-san aussitôt après la paix, il avait réorganisé sa paroisse, malgré sa position précaire, restauré sa chapelle et son orphelinat; ou il recueillait les enfants; qui, sans cela; eussent été vendus aux pirates pour être envoyés sur les marchés de Hong-kong et de Shang-Ha. Tchouk-san commençait à se peupler, quand les troubles de Monkay vinrent encore compliquer sa situation.

Forcé depuis bien des années d'être toujours sur ses gardes et de prévoir les complots formés contre lui, il avait, au moyen de Chinois catholiques, un service de renseignements des mieux organisés, et il avait

été maintes fois averti a temps des dangers qui le menaçaient.

On conçoit combien un pareil auxiliaire pouvait nous être utile. Il consentit a nous consacrer le temps que lui laissaient ses occupations ordinaires, et il devint bientôt pour nous tous, non seulement un collaborateur, mais un véritable ami.

C'est avec son aide que nous pûmes arriver a connaître les détails de la mort de M. Haïtce, et c'est aussi grâce a lui que nous parvîmes a retrouver la tête de notre collègue. Encouragé par la promesse d'une prime assez forte offerte par notre président, plusieurs de ses hommes se mirent en campagne et nous apportèrent successivement plusieurs têtes plus ou moins bien conservées. Je les examinai toutes avec le plus grand soin, et je pus désigner avec certitude deux crânes d'Européens et enfin la tête de notre malheureux ami. parfaitement reconnaissable a certains signes particuliers.

Assisté du docteur Roberdo et de plusieurs des amis qui avaient particulièrement connu M. Haïtce pendant sa vie, nous pûmes lui faire dresser un acte de décès, et l'on rendit les honneurs funèbres a ses restes et a ceux du chasseur et des miliciens qui avaient été retrouvés. Ils furent inhumés a mi-route entre la ville de Monkay, ou ils avaient été attaqués, et la citadelle, ou ils s'étaient si vaillamment défendus.

Toute la garnison de Monkay assistait a cette triste cérémonie. M. Dillon et le colonel Tisseyre rendirent hommage, en termes émus, a la mémoire de M. Haïtce et des braves qui étaient morts avec lui.

Un mausolée bâti en grosses pierres de taille, provenant de la ruine d'une vieille pagode, fut élevé sur sa tombe et perpétuera dans ce pays le souvenir de nos compatriotes.



Dans les premiers jours de notre arrivée on se croyait bien en sûreté dans la ville, mal défendue cependant, entourée de haies de bambous et, a peu de distance, de petits bois qui pouvaient favoriser une attaque. Hors de la ville il n'était pas prudent de s'éloigner, et, sur chaque mamelon, on pouvait craindre de rencontrer des pirates embusqués.

Si nous devons nous fier a des renseignements que, pour nia parti je crois très dignes de foi, les têtes de tous les Européens de Monkay, depuis celles des membres de la commission et du colonel Dugenne jusqu'à celle du dernier soldat. étaient mises a des prix variés, suivant les grades. On donnait même des primes pour tous objets rapportés en Chine et ayant certainement appartenu a un Européen, tels que casques, chaussures ou vêtements.

Quand le colonel Dugenne eut achevé d'organiser les postes dans l'enclave, il revint a Mon-kay et, a partir de ce moment il régna dans la ville une activité fébrile. Dès le point du jour, les soldats, en tenue de travail, se mettaient a l'ouvrage ; en peu de temps tous les environs de la ville furent déboisés et débroussaillés : bambous ou arbres fruitiers. maisons ou pagodes, tout ce qui pouvait favoriser une attaque ou gêner le tir des assiégés fut rasé impitoyablement. La citadelle annamite fut remise en état

de défense, et le fortin, entièrement déboisé, fortifié et approvisionné, fut armé de hotchkiss et de deux canons de quatre-vingt-dix millimètres : maintenant il pouvait résister à toute une armée chinoise. Un petit blockhaus fut en outre construit sur l'une des collines qui dominent le village chinois de Tong-hin. Nous nous trouvions dans une position inverse de celle que nous avions à Lao-kay ; ici c'est nous qui dominons le village chinois et les forts environnants la ville elle-même fut convertie en un véritable camp retranché, et l'on en détruisit près de la moitié afin de mettre l'autre moitié en état de défense. Tous ces travaux que faisait exécuter le colonel Dugenne étaient nécessaires pour assurer notre sécurité, mais je dois avouer que c'était sans regret et même avec un certain plaisir que je voyais détruire cette ville et raser les maisons des habitants qui avaient été complices de la mort de notre collègue.

Les renseignements les plus alarmants ne cessèrent en effet de nous être rapportés à partir du mois de février.

Quand les habitants de Monkay virent que décidément nous voulions rester et occuper la ville, ils furent exaspérés, et sans les grandes précautions prises par le colonel Dugenne nous eussions certainement été attaqués une nuit ou l'autre.

Outre ces travaux de défense, le colonel faisait faire chaque nuit des rondes dans toute la plaine et dresser des embuscades dans les endroits où les Chinois de Tong-hin pouvaient passer la frontière. Il ordonnait aussi des reconnaissances un peu plus éloignées, pendant lesquelles nos officiers topographes purent lever une partie de la frontière vers le nord.

Dans une de ces reconnaissances, qui s'avança jusqu'au pied des Cent-Mille-Monts, on fit prisonnier un pal, habitant de la montagne, qui s'était par mégarde aventuré sur notre territoire, et on l'amena à Monkay.



Ces populations, comme les Mans, auxquelles elles ne ressemblent nullement, vivent dans les parties les plus reculées des montagnes. Celui qu'on nous amena, à peu près nu, paraissait à moitié mort de faim, et il sauta avec avidité sur la nourriture qu'on lui offrit; personne ne comprenait un mot de son langage. Avec ses cheveux frisés, ses yeux non bridés et sa peau brune; il me rappelait beaucoup plus certains types de la Malaisie que tout autre indochinois. On ne pouvait l'interroger, et le lieutenant Hairont voulut bien le photographier; puis, quelques jours après, le colonel le fit reconduire au point où on l'avait pris. Quand on lui eut fait comprendre qu'il était libre, il prit sa course, comme un lièvre, dans la direction de la montagne, et s'enfuit à toute vitesse sans regarder derrière lui.

Les maisons de Monkay, bien plus grandes que celle de Dong-dang, ont presque toutes un étage et plusieurs chambres; sur le derrière se trouve une petite terrasse qui donne sur la rivière; si l'usage des vitres et des fenêtres mobiles n'était totalement ignoré. on aurait pu y être installé assez confortablement pendant l'été. Au moment de notre arrivée et surtout les deux mois suivants, la température. étant froide et humide, ceux d'entre nous qui ne purent se faire construire des cheminées eurent à souffrir du froid.

Monkay renferme plusieurs pagodes : on utilisa les deux plus grandes, l'une pour y placer l'ambulance, et l'autre pour en faire notre salle de conférences. Celle-ci se trouvait placée près de la porte est de la ville, et les Chinois pouvaient y venir avec leurs escortes, leurs porteurs et leurs domestiques sans que ces derniers pussent se répandre dans la ville.

Les discussions sans fin recommencèrent avec les collègues chinois, et, bien qu'on eut alternativement, presque chaque jour, une conférence en Chine à Tong-hin, ou chez nous à Monkay, les affaires ne marchèrent pas plus vite qu'à la Porte de Chine.



Les premiers temps, pour se réunir on passait à gué, à cheval, la petite rivière: plus tard on convint de construire un pont provisoire qui ne servirait qu'aux communications des deux commissions.

La frontière, en effet, ne devait être passée par personne autre. Tout Français ou même tout Annamite qui se serait aventuré à traverser la rivière aurait été arrêté, s'il n'avait auparavant été écharpé par la population. Les Chinois; de leur côté, étant à plusieurs reprises venus commettre des actes de brigandage dans les hameaux annamites, tout Chinois trouvé sur notre territoire, qui ne pouvait justifier de la cause de sa présence de notre côté de la frontière, était passé par les armes après une courte enquête.

Les autorités chinoises ne protestèrent jamais contre cette manière d'agir, et le colonel Dugenne ainsi que les commissaires nous déclarèrent souvent que tous les Chinois que l'on trouvait errants sur notre frontière ne pouvaient être que de dangereux pirates.

Comme on s'était plaint à Wang que les bandes qui avaient assailli M. Haïtce venaient du territoire chinois et avaient trouvé asile sur ce territoire à l'arrivée de la colonne du commandant Poncet, les commissaires, ne pouvant nier le fait, protestèrent qu'il leur avait été absolument impossible de l'empêcher et qu'ils s'emploieraient de tout leur pouvoir pour faire arrêter les coupables. Le chef de pirates Bac-Ha et plusieurs autres qui avaient été les instigateurs du massacre n'en restaient pas moins en sûreté à Tong-hin et dans les environs. Nous étions avertis de leur présence: cependant ils ne furent jamais inquiétés. En revanche, plusieurs fois par semaine les commissaires nous faisaient avertir que des exécutions de pirates chinois auraient lieu sur le bord de la rivière près du pont de la commission, et l'on y décapitait en effet de trois à cinq individus.

Du haut d'un petit blockhaus qui dominait le pont, j'assistai quelquefois à ce triste spectacle. Le lieu de

l'exécution était une petite plage de galets, et les bourreaux, habillés de rouge, en même nombre que les condamnés, y attendaient les victimes en aiguisant leur sabre, dont la lame, plus large du haut que du bas, ressemble à une sorte de couperet.

A cent mètres environ, par un sentier qui descend sur la rive, on voit arriver au grand trot un mandarin à cheval, immédiatement suivi par les condamnés, qui, les mains attachées derrière le dos, n'en courent pas moins à toutes jambes, suivis chacun par un gardien armé d'un bambou. Puis viennent une cinquantaine de réguliers en uniforme armés de leurs fusils, et une nombreuse population qui suit en courant. Arrivés près des bourreaux, les patients s'agenouillent, la face tournée vers la rivière et les têtes tombent immédiatement; avant qu'on ait eu le temps de se demander comment on va opérer. A ce moment les soldats déchargent leurs armes en l'air, et le mandarin à cheval, les soldats et toute la foule des curieux détalent à toutes jambes en poussant des cris aigus. Ils craignent d'être poursuivis par l'âme des suppliciés, et c'est pour l'effrayer qu'ils font tout ce bruit. Seuls les bourreaux, qui doivent être des esprits forts, ne s'empressent pas de se retirer et essuient tranquillement leurs sabres sur l'herbe de la rive. Les corps et les têtes doivent d'après la loi, rester trois jours à l'endroit où ils sont tombés; mais comme la vue de ces corps étendus sur notre passage, quand nous nous rendions en conférence à Ton-hin, nous était peu agréable, on les faisait disparaître au bout de quelques heures, puis on exposait les têtes dans des panier, de rotin sur le marché ou sur les routes fréquentées de Tong-Hin, avec une inscription disant la cause de leur supplice. Nous n'avons jamais su de quoi étaient accusés les malheureux qu'on décapitait ainsi : mais s'il avait fallu exécuter tous ceux qui faisaient. ou avaient fait de la piraterie, on eut été obligé de condamner plus des trois quarts des habitants du pays.



Les anciens habitants de Monkay avaient espéré, à notre arrivée, obtenir de rentrer dans leurs demeures et avaient fait demander par les commissaires chinois à notre président s'il pouvait faire prendre des mesures dans ce but. M. Dillon répondit que cela était hors de sa compétence et regardait les autorités territoriales du Tonkin. D'ailleurs l'autorité militaire se souciait peu d'ouvrir les portes de la ville à cette bande de pirates et d'espions.

Pendant que le colonel Dugenne prenait ainsi toutes ces précautions en cas d'attaque, l'autorité civile, représentée par le vice-résident M de Goy, ne restait pas inactive. Etabli dans une grande pagode située entre le fortin et le fleuve et disposant de soixante miliciens annamites, il lit fortifier sa résidence, creuser des fossés et instruisit militairement ses miliciens, qui se trouvèrent bientôt en état de concourir à assurer la sécurité du pays. M. de Goy, ex-lieutenant d'infanterie de marine, qui avait déjà passé quatre ans en Indochine, parlait couramment l'annamite et connaissait bien le pays; il s'efforça d'organiser l'administration des habitants annamites qui étaient revenus dans leurs maisons et commençaient à relever de ses ruines le village brûlé de Hai-ninh.

Pour ces pauvres gens, d'ailleurs, l'incendie de leurs cases n'est pas un malheur bien considérable, et en

quelques jours une nouvelle case est construite. La patate douce, principale culture du pays, était restée en terre, et les champs que les Chinois avaient abandonnés pouvaient aussi être récoltés par ces Annamites aussi vivaient-ils fort tranquillement sous la protection de nos soldats.

M. de Goy n'en éprouva pas moins les plus grandes difficultés pour choisir les autorités indigènes, phu, huyen et maires, car tous ces gens ne croyaient point à la durée de notre occupation.

Plusieurs de ceux qui acceptèrent des fonctions ne le firent que sur l'instigation des Chinois, auxquels ils rendaient fidèlement compte de tout ce qui se passait. Aussi l'activité déployée par le colonel Dugenne dans les travaux de fortifications de Monkay fit-elle plus pour faciliter l'administration du pays que toutes les proclamations, promesses et assurances verbales qu'on put donner aux Annamites.

Malheureusement, au moment où il commençait à bien connaître son personnel, M. de Goy fut remplacé par un jeune homme brouillon, ignorant des choses annamites et plus propre à faire des rapports de police qu'à l'administration dans des circonstances aussi délicates.

Des le mois de janvier, grâce à ces mesures énergiques, toute la plaine de Monkay entre le Paklam et l'arroyo de la douane devint suffisamment sûre. Il est vrai que l'on ne pouvait s'aventurer qu'en troupe armée de l'autre côté de la rivière de Monkay, en face de la ville, où nous n'avions pas encore de poste fixe et où les pirates chinois vinrent piller une maison et assassiner deux femmes presque en face de la pagode de la résidence; mais on pouvait dès maintenant faire de longues promenades à cheval jusqu'à l'autre côté de l'ancien arroyo de la douane, dans la direction de Mai-ngoc et de file de Traco. Au moment où les bruits d'attaques contre Monkay étaient les plus menaçants, l'amiral Rieunier, qui prenait le commandement de la division des mers de Chine, vint nous rendre visite, vers la fin de janvier, et séjourna quelques jours parmi nous.

Un soir, au milieu d'un grand dîner auquel, comme chef de gamelle, j'avais donné tous mes soins, le Dugenne et l'amiral dînant avec nous, nous entendîmes des coups de fusil du côté du village de Hai-ninh, et le sergent qui gardait cette porte de la ville cria aux armes. La table fut vidée en un clin d'œil, chacun se rendant à son poste et les autres allant voir ce qui se passait. Toutes les précautions étaient prises à ce moment, et l'on n'avait à craindre aucune surprise; aussi, n'ayant pas de poste de combat, je continuai à découper avec soin une oie magnifique qui était le plat de résistance de notre dîner : les convives revinrent se mettre à table avant qu'elle fut refroidie. C'était une fausse alerte, causée par les miliciens de la résidence : ils avaient cru apercevoir des pirates chinois le long de la rivière, et ils avaient tiré dans la direction de la porte de Monkay. Les soldats dit poste, de garde à cette porte, avaient entendu les balles siffler au-dessus de leur tête et ils avaient donné l'alarme. Bien que vingt fois on nous eut avertis que Monkay allait être attaqué à jour fixe, c'est la seule alerte que nous ayons eue dans cette ville.

Pendant une visite que nous rendaient nos collègues, à propos du premier de l'an chinois, l'amiral reçut avec nous les commissaires. et au cours de la conversation il eut soin de leur dire qu'au moindre acte d'hostilité qui viendrait à se produire de la part des Chinois du côté de Monkay, il était absolument décidé à user de représailles et à brûler et dévaster, au moyen de son escadre, cent kilomètres des côtes de Chine.

Ces fêtes du thet (premier de l'an annamite) retardèrent de quelques jours nos affaires: puis nous réprimés les conférences, et dès la première séance qui suivit on arriva à une entente verbale à peu près complète. Non que les Chinois aient jamais voulu considérer l'enclave et le cap comme annamites, mais ce jour là ils acceptaient de reconnaître le statu quo et notre droit à occuper provisoirement la région,

en attendant la décision de nos deux gouvernements. Malheureusement ces bonnes dispositions ne durèrent pas. Ils demandèrent à attendre au lendemain pour signer cette convention, et le lendemain ils demandèrent un mois, puis ils recommencèrent leurs éternelles tergiversations.



Malgré les bruits d'attaque et les avis continuels que nous recevions de bonne source de nous tenir sans cesse sur nos gardes, nous pûmes, grâce aux énergiques mesures du colonel Dugenne, faire des excursions autour de Monkay des le mois de février. C'est l'époque du printemps pour ce pays, et tous les talus des champs dans les environs sont revêtus de haies de rosiers du Bengale dont les fleurs sont odorantes en ce pays. L'incendie des maisons de Haï-ninh avait respecté les jardins, et en peu de temps les ruines noircies furent en maints endroits couvertes par des bosquets de roses.

La chasse était peu productive, le pays étant trop cultivé pour donner asile au gibier, et il eut été imprudent de s'éloigner du côté des collines. Les bécassines dans les terrains humides, les tourterelles et quelques rares perdrix rouges dans les terres sèches, voilà à peu près le seul gibier que l'on rencontrât. Une autre chasse, plus amusante, était celle des chiens chinois, redevenus sauvages dans les collines situées à l'est de la ville: ces animaux n'avaient pas suivi leurs maîtres en Chine, mais pendant notre séjour ils ne s'approchèrent jamais de Monkay. Ils s'étaient creusé des terriers dans les collines, et quand, dans nos promenades à cheval, nous les rencontrions dans la plaine, on s'amusait à les forcer comme des renards.

L'un des premiers soins du commandant Poncet, quand il s'était installé à Monkay, avait été de faire cultiver un vaste espace de terrain près du fortin ; aussi en quelques semaines on eut en abondance des salades, des radis et des légumes verts de diverses espèces, non seulement pour les officiers, mais pour tous les Européens.

Le marché que l'on avait établi près de la ville ne fut d'abord que peu approvisionné, et cela se concevait. le pays ayant été complètement dévasté; peu à peu cependant les pêcheurs de la côte y apportèrent leurs poissons, et les habitants de Traco et des autres points qui avaient échappé au pillage vinrent y vendre leurs porcs, leurs œufs, leurs volailles, des fruits et quelques légumes. Ils nous vendaient d'ailleurs ces denrées au moins le triple de ce qu'elles valaient à Hanoï.

La principale culture du pays est la patate douce, qui forme la base de la nourriture des pauvres; tous préfèrent le riz, qui pousse bien aussi dans la plaine de Monkay, mais la patate donne facilement jusqu'à trois récoltes par an, et à chaque récolte une plus grande quantité de principe nutritif; on cultive en outre l'arachide, le maïs et un peu de sarrasin.

Cette plaine, sillonnée par de petits arroyos, est parsemée de bouquets d'arbres formés par d'immenses banians, sous lesquels on trouve souvent des tombeaux. Près de l'ancien arroyo de la douane, le pays est plus boisé. Dans une vieille pagode ombragée de grands arbres, située à quatre kilomètres environ de Monkay, l'autorité militaire avait placé un petit poste commandé par un officier, et ce poste de

Kouniam-tong devint presque chaque soir le rendez-vous de nos promenades a cheval.

Parfois, quand la marée était basse, on traversait, l'arroyo a gué et l'on se rendait au village catholique de Tjunnin, qui se relevait rapidement de ses ruines.

C'étaient les gens de ce village qui avaient sauvé du massacre trois chasseurs en leur faisant passer l'arroyo, et quand les Chinois furent maîtres du pays, ils avaient incendié le village et chassé les habitants.

Sous la direction de leur curé annamite ils se mirent activement au travail des l'arrivée des Français. Se trouvant un peu éloignés de nos postes, ils commencèrent par construire une enceinte fortifiée défendue par des palissades et des bambous épineux; pour se mettre a l'abri d'un coup de main des pirates; puis, avec les matériaux des maisons chinoises que l'on avait détruites et qu'on les autorisa a employer, ils se construisirent des cagnas, recouvertes en tuiles, plus confortables que celles qu'ils eussent jamais possédées. Au centre du village un vaste hangar recouvert en tuiles, dans un coin duquel logeait le curé annamite, servait d'église.

Toutes les missions de cette partie du Tonkin sont des missions espagnoles, et les évêques espagnols sont bien moins difficiles que les nôtres pour le recrutement du clergé indigène. Aussitôt que les néophytes connaissent un peu leur religion et qu'ils savent lire l'écriture latine, on les trouve assez instruits pour les ordonner prêtres et les envoyer administrer une paroisse. Ils ne savent en général ni le latin ni aucune langue européenne et jouissent de fort peu de prestige près de leurs paroissiens. Le curé de Tjunnin ne se distinguait des autres hommes du village que parce qu'il portait les cheveux courts au lieu du chignon national, mais il était du reste vêtu a l'annamite, et nous le rencontrions parfois travaillant aux champs on a la fortification du village, comme ses paroissiens, et portant des habits aussi sordides que les autres. Malgré tout, on est bien heureux, surtout dans ces pays troublés ou il est imprudent de perdre de vue un poste militaire, de se trouver au milieu des villages catholiques. Quels que soient les missionnaires, Français ou Espagnols, leurs paroissiens regardent toujours forcément les Européens comme des amis, et tant qu'on est sur leur terre on peut être certain d'être averti a temps si l'on court quelque danger. Les habitants de Tjunnin nous saluaient toujours avec empressement; ils nous servaient de guides dans nos promenades, et l'on se sentait parmi eux en parfaite sécurité, tandis que dans le voisin village bouddhiste de Mout-say, qui se trouvait plus a l'est, les habitants fuyaient ou se cachaient a notre approche, et plusieurs fois nos patrouilles trouvèrent des pirates chinois cachés dans ce village.

Quelle que soit la politique que l'on suivra envers les catholiques au Tonkin, que, suivant l'expression de Francis Garnier, on s'en serve sans les servir, ou que, s'appuyant sur eux, on leur accorde quelque confiance sinon quelques avantages, on pourra toujours être certain qu'ils préféreront notre domination a l'administration si capricieuse des mandarins, qui, suivant leur bon plaisir, les laisseront en paix pendant quelques années, pour les persécuter ensuite avec fureur pendant plusieurs autres. Comment s'étonner d'ailleurs de la prudence et du peu d'enthousiasme avec lesquels ils sont venus a nous en 1885, particulièrement dans les missions espagnoles, quand on se rappelle de quelle manière, en 1874, après les avoir compromis, on les a livrés dans tout le Tonkin aux fureurs des lettrés, lors de notre départ du pays!

Les premiers mois a Monkay se passèrent donc assez agréablement. Le soir on se réunissait autour d'un grand feu, dans une maison chinoise que nous décorions pompeusement du nom de Cercle, ou avec les officiers de la garnison nous mettions en commun les journaux, revues et livres que nous recevions.

Nous n'avions, il est vrai, et nous ne devions avoir dans la suite, aucune satisfaction, dans cette région, au point de vue de la réussite de notre mission, mais la vie matérielle était suffisamment confortable et les distractions variées, grâce aux bonnes relations qui ne cessèrent de régner entre les nombreux officiers habitant alors la ville. Des le mois de mars, les conditions changèrent: mon ami et compagnon habituel, le commandant Bouinai, était parti pour Pékin; quelques semaines après, le colonel Dugenne partait eu colonne avec la plupart des officiers, et les autres allaient loger dans la citadelle restaurée. Puis les chaleurs étaient revenues et avec les chaleurs les accès de fièvre. Dans ces vieilles maisons de Monkay, les rez-de-chaussée et les sous-sols étaient encombrés de débris qui fermentaient et. des les premières chaleurs, dégageaient des odeurs nauséabondes. Les animaux immondes les plus variés envahissaient nos logements.

Je dois cependant excepter de ceux-ci deux énormes araignées ayant le corps de la grosseur du pouce, et plus de quinze centimètres de l'extrémité d'une patte a l'autre ; elles avaient élu domicile au-dessus de mon lit et j'avais bien défendu a mon boy de les troubler; elles ne descendaient jamais bien loin le long du mur, mais elles me débarrassaient des moustiques et surtout des cafards qui pullulaient chez moi. Elles chantaient un ronron sonore analogue a celui du chat, mais pouvant s'entendre d'une chambre a l'autre. Pendant les longs accès de fièvre qui me clouèrent sur mon lit a celte époque, ce chant me paraissait singulièrement agréable et je suivais leurs chasses avec intérêt. Bonnes mères de famille d'ailleurs, elles portaient, fixé sur leur dos, un gros sac de fine soie, de la grosseur du petit doigt, au travers duquel ou apercevait une douzaine d'œufs d'un jaune d'or, ce qui ne les empêchait pas de se précipiter, avec une vitesse extrême, sur des cafards presque aussi gros qu'elles; elles les piquaient au cou.. leur suçaient le sang et les laissaient retomber en quelques secondes.

Je ne dirai pas que j'en étais réduit a cette seule distraction, car dans ces pays on observe autour de soi tant de choses intéressantes et l'on a si peu de loisir pour les noter, que je n'ai jamais pu comprendre qu'on put trouver le temps de s'ennuyer.

Pendant les mois d'avril et de mai, M. Hart ou l'ingénieur Li vinrent plusieurs fois me prier d'aller a Tonghin soigner des malades auxquels ils s'intéressaient. Je remarquai qu'une véritable ville s'était construite depuis notre arrivée. Les plus riches négociants de Monkay s'étaient résolus a abandonner pour jamais leur ancienne résidence, et ils faisaient bâtir de grands magasins pour continuer leur honnête commerce. - Si l'on veut bien se rappeler que le traité de Tien-tsin ne prévoit pas de marchés nouveaux ouverts au commerce européen dans le Kouang-tong, il sera facile de comprendre que l'existence d'une ville commerciale dont les habitants ne trafiquaient d'ailleurs que de denrées acquises par piraterie ou par contre-bande n'avait plus sa raison d'être sous un régime régulier.



Nous aurons désormais la, en face de Monkay, une nouvelle ville chinoise dont les riches habitants essayeront de continuer l'honnête commerce qu'ils faisaient autrefois, et qu'une surveillance des plus actives pourra seule empêcher. Quant à l'avenir de cette ancienne ville florissante de Monkay, nous ne pouvons que souhaiter de voir accomplir la prédiction que, des 1884, faisait le clairvoyant M. J. Scot : " il faut qu'elle disparaisse de la carte pour que la province de Quang-yen jouisse d'un peu de sécurité ". Malgré tout, les magasins ne s'approvisionnaient plus, la piraterie et la contrebande étant impossibles pour le moment; les riches négociants écoulaient seulement, dans leurs nouveaux magasins, les anciens approvisionnements, et une multitude de coolis, de petits marchands et d'employés se trouvaient dans une misère affreuse, mourant de faim et risquant souvent leur vie pour venir voler quelques patates dans les champs des environs de Monkay.

Plusieurs fois, quand M. Dillon et moi nous restâmes seuls membres de la commission, toute la population de Tong-hin vint faire des manifestations sur notre passage, et les réguliers chinois furent obligés de contenir les manifestants. Un jour même, S. G. Wang nous avertit que la population, exaspérée, devait tenter une attaque contre nous la première fois que nous irions en Chine pour une conférence: il nous disait qu'il avait pris toutes ses précautions, mais nous demandait de l'avertir de l'heure exacte de notre arrivée en Chine.

Nous partîmes comme d'ordinaire, à pied, avec nos chasseurs sans armes comme escorte, et nous fumes étonnés de rencontrer au bout du pont le taotaï Wang, qui, avec l'ingénieur Li et une forte escorte, venait lui-même à notre avance. Plusieurs milliers de Chinois se pressaient derrière la haie de réguliers entre laquelle nous passâmes pour nous rendre à la pagode des conférences. Ces manifestations, que nous soupçonnions toujours organisées à l'instigation de nos excellents collègues, n'influaient naturellement en rien sur nos discussions, mais au retour, bien que nous fussions accompagnés par le taotaï Wang et Li-Hing-Joueï, la population rompit les lignes des réguliers, et les anciens habitants de Monkay, se jetant à plat ventre devant nous, se mirent, à pousser des cris lamentables et à implorer notre pitié. Nous ne pouvions absolument rien pour eux, et nous n'avions heureusement, aucune décision à prendre, car, vraiment, au point de vue de la conscience, ce sont là des questions complexes dont on est heureux de ne pas avoir à prendre la responsabilité.

Ces habitants de Tong-hin et de Monkay, si l'on en excepte les plus riches négociants (qui étaient absolument chinois, de race chinoise) de même que tous ceux des environs jusqu'au delà de Hakoï, sont d'une race ou plutôt d'une branche de la race mongole tout à fait distincte; ils s'appellent eux-mêmes des Hakkas. Ils ont été chassés, il y a un certain nombre d'années, des environs de Canton, où ils avaient la mauvaise habitude de piller leurs voisins et de vivre à leurs dépens, et ils ont refoulé ou réduit à l'état de vassaux les Annamites du pays qu'ils ont envahi après leur exode. La cour de Hué s'inquiète naturellement fort peu de ces empiétements, et les mandarins locaux, intimidés ou bien payés, se laissent facilement séduire. Habités, depuis des siècles peut-être, à vivre de brigandage sur terre ou de piraterie sur mer, ces Hakkas devront être ou exterminés ou expulsés du territoire qu'ils ont envahi, si l'on veut assurer la tranquillité et la liberté des Annamites, aux dépens desquels ils vivent en ce moment.

Ce pays, il est vrai, était en grande partie habité par des Chinois, et c'était là le grand argument de nos collègues, qui n'en avaient guère d'autre; les autorités chinoises des environs étaient souvent intervenues pour régler les différends, ce qui s'explique par l'éloignement de cette région et la faiblesse des mandarins annamites; mais les traditions, les rôles d'impôts et même la grande géographie officielle

chinoise nous indiquaient ce pays comme faisant partie du Tonkin. Nos collègues cependant furent intraitables sur ce point : ils avaient des ordres formels du vice-roi de Canton de ne pas reconnaître ce territoire comme tonkinois.

Devant une pareille attitude toute discussion devenait oiseuse; il ne fallait pas espérer convaincre des gens qui ne voulaient pas, qui, même, par ordre supérieur, ne pouvaient pas être convaincus. Ce ne fut cependant qu'après avoir longuement et à plusieurs reprises développé toutes les preuves que nous avions à fournir, et fait toucher du doigt aux commissaires chinois d'inanité de leurs arguments, que nous convînmes de considérer la question de l'enclave comme pendante et de nous occuper d'autres choses.

On fit donc, dans un projet de procès-verbal accompagné de carte, une convention provisoire réservant à la décision de nos gouvernements titre entente sur la question de l'enclave, et, comme la colonne Dugenne occupait le pays, on convint de garder le statu quo jusqu'à l'arrivée de cette décision.



Tout étant réglé, les cartes préparées et les procès-verbaux rédigés et collationnés, nous espérions signer le lendemain et en avoir fini, pour le moment, avec cette irritante question de l'enclave, quand, au lieu de tous les membres de la commission, nous vîmes arriver seul, chez nous, le 6 février, le commissaire Wang. Il venait nous apprendre que la parole qu'ils avaient donnée la veille ne devait compter pour rien. Poussé par M. Dillon, il finit par avouer que pendant la nuit ils avaient consulté le vice-roi de Canton par le télégraphe, et qu'ils avaient été désapprouvés. Ils voulaient bien encore considérer une partie de l'enclave comme réservée jusqu'à la décision des gouvernements, mais ils refusaient d'y comprendre le cap Paklung, et nous demandaient de faire évacuer nos troupes immédiatement de ce point. La flotte chinoise du vice-roi de Canton venait, disait-il, mouiller dans cette rade tous les cinq ou six ans, et c'était la une preuve suffisante des droits de la Chine sur le cap Paklung ! On conçoit qu'après la convention de la veille le pauvre Wang, que l'on changeait toujours des commissions difficiles, fut fort mal reçu. On fit semblant de refuser de croire que les autres commissaires et en particulier le président Teng fussent d'accord avec lui. et l'on menaça de rompre entièrement si l'on revenait sans cesse le lendemain sur ce qui était convenu la veille. Nous ne pouvions d'ailleurs admettre que le vice-roi de Canton, qui faisait partie de la commission, mais qui n'y parut jamais, et avec lequel, par conséquent, toute discussion était impossible, vînt modifier ainsi nos projets de conciliation.

Nous avons, sans engager l'avenir, poussé les concessions jusqu'aux dernières limites, puisque, certains

du droit du Tonkin sur l'enclave, et ayant les preuves en main, nous consentions à réserver la question pour pouvoir nous occuper d'autres choses. Finalement on ne signa rien, la convention resta verbale, mais en fait nos Troupes continuèrent à occuper l'enclave et le cap jusqu'à la décision des deux gouvernements.

On se mit donc à s'occuper de la délimitation entre la porte de Chima et Monkay, puis de la région de Cao-bang jusqu'au Yunnan. Les documents étaient souvent incomplets, obscurs: le pays n'avait pas encore été parcouru par nos colonnes, aussi ce travail était-il aussi long que délicat.

Le colonel Tisseyre s'en changea d'abord, mais appelé bientôt à Hanoi, près du gouverneur. Comme commandant de sa maison militaire, il nous quitta dans le mois de février, et le commandant Bouinai continua, avec M. Hart et l'ingénieur Li les discussions des documents et l'établissement de la carte. Pendant ce temps notre ministre à Pékin, auquel avaient été soumises par le gouvernement nos réserves au sujet de l'enclave, s'occupait du traité de commerce et en même temps des rectifications qui pourraient être faites aux frontières de la Chine et du Tonkin. Le commandant Bouinai fut envoyé à Pékin pour l'éclairer sur la question des frontières, et M. Dillon et moi nous restâmes seuls membres de la commission à Monkay.

Le commandant Bouinai était parti le 16 mars, et le jour de son départ on avait pu signer un procès-verbal provisoire accompagné de quatre cartes, avec cette réserve qu'il pourrait y avoir, pour les noms et positions des villages, postes, passes, montagnes, etc., situés dans le voisinage de la frontière, des modifications, additions ou suppressions aux cartes signées en ce jour par les deux délégations.

Le travail, en effet, était loin d'être achevé, et, aidé par les deux officiers topographes, MM. Bohin et Hiron, je m'occupai, de concert avec M. Hart et l'ingénieur Li, d'établir les cartes définitives.

Le 29 mars, M. Dillon et moi nous pûmes signer le procès-verbal définitif de délimitation de toute la frontière des deux Kouangs, moins l'enclave et la question des îles, qui étaient réservées. La question des îles Gotow, sur lesquelles nos droits étaient absolument évidents, ne fut pas résolue sans peine, et ce n'est qu'après de longues discussions que les commissaires chinois se décidèrent à abandonner leurs prétentions sur ces îles.

Notre rôle paraissait être achevé pour le moment, puisque c'était à Pékin que devaient se décider la question de l'enclave et celle des rectifications de détail prévues par le traité de Tien-tsin, et qu'il ne pouvait être question de commencer l'abornement à cette époque de l'année.

Les chaleurs commençaient à se faire sentir, et les pluies tombaient déjà en abondance; les fièvres recommencèrent à sévir parmi nous. Successivement M. Bohin, puis M. Delenda, furent gravement atteints et durent quitter le Tonkin. Bien que n'ayant plus rien à y faire, M. Dillon et moi nous fumes maintenus à Monkay.

De nombreux renseignements nous apprenaient que les Chinois arrivaient de tous côtés. Liu-Vinh-Phoc levait des troupes sur les frontières, et les bruits d'attaques devenaient de plus en plus menaçants. Les anciens habitants de Monkay et de l'enclave, qui avaient fui leurs demeures, faisaient des manifestations près des commissaires chinois et agitaient toute la région. Cependant nous avions de fortes raisons de croire que, tant que la commission chinoise resterait dans le pays, aucune attaque ne se produirait du côté de Mon-kay, et le seul moyen de retenir nos collègues sur la frontière était d'y rester aussi. On nous donna donc l'ordre d'attendre à Monkay la fin des négociations qui se poursuivaient à Pékin.

Ce ne fut qu'à la fin de juin que l'on nous releva de notre longue et pénible faction, et que nous

apprîmes les décisions prises par le ministre de France a Pékin.

Les îles Gotow nous restaient, mais l'enclave et le cap Paklung étaient rétrocédés aux Chinois a titre de rectification de frontière. De ce côté encore, quoiqu'il nous fut bien pénible de voir céder cette région pour laquelle nous avons tant combattu, nous n'avions pas absolument perdu notre peine, puisque c'était grâce aux revendications soutenues par nous que l'on avait pu faire de la cession de l'enclave une transaction pour le traité de commerce.

Nos troupes devaient donc évacuer le poste de Paklung et l'enclave, et, les habitants rentrant chez eux et désormais chinois, l'agitation allait cesser et notre présence devenait absolument inutile. Nous partîmes le 26 juin pour Hanoï ; nous emmenions avec nous le père Grand-pierre, que les services qu'il avait rendus a la commission de délimitation avaient pu rendre suspect aux Chinois et dont la présence en ces temps troublés a Chouk-san offrait les plus grands dangers. L'évêque de Canton lui avait donc donné l'ordre d'aller attendre a Hong-kong que l'apaisement se fit sur la frontière.

Quelques jours apres, nous apprîmes que M. Dillon était nommé ministre plénipotentiaire et que l'abornement était renvoyé a des temps plus propices. Nous quittâmes le Tonkin, après avoir obtenu du ministère l'autorisation de revenir par l'Amérique.

Je choisais pour ce retour une ligne qui venait de s'établir dans le but de faire concurrence a celle de San Francisco. Je pris a Hong-kong mon billet pour le Havre en passant par le Canada, et après un intéressant voyage, je débarquai au Havre le 25 juillet, juste deux ans après notre départ de Marseille.

P. NEIS



Update: 30.01.2005

065492